



## LICENSE TO KILL

Pourquoi la guerre des drones américaine au Yémen viole le droit international

Fondée en Suisse en 2004, Alkarama (Dignité) est une organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme indépendante basée à Genève qui assiste tou(te)s celles et ceux dans le Monde arabe qui sont, ou encourent le risque d'être, victimes d'exécutions extrajudiciaire, de disparition, de torture et de détention arbitraire.

S'efforçant de faire le lien entre les victimes de violations des droits de l'homme dans le Monde arabe et les mécanismes internationaux des droits de l'homme, Alkarama œuvre pour que tous les individus du Monde arabe vivent dans la dignité, libres et protégés par un état de droit.

En arabe, Alkarama signifie dignité.



[www.alkarama.org](http://www.alkarama.org)



[alkarama.foundation](https://www.facebook.com/alkarama.foundation)



[@AlkaramaHR](https://twitter.com/AlkaramaHR)



[AlkaramaHR](https://www.youtube.com/AlkaramaHR)

## **LICENSE TO KILL**

**Pourquoi la guerre des drones américaine au  
Yémen viole le droit international**





## REMERCIEMENTS

Avec tous nos remerciements à l'organisation nationale yéménite pour la défense des droits et des libertés (HOOD) pour sa collaboration dans la préparation de ce rapport.

## **1. Présentation** **10**

1.1. Aperçu politique	10
1.2. Une économie sous perfusion	11
1.3. Un Etat faible face à de grands défis	11

## **2. Al-Qaida au Yémen** **13**

2.1. Début des années 2000 : le mouvement djihadiste en déclin	13
2.2. 2006-2009 : déclenchement de la spirale de la violence	14
2.3. 2010 : la déliquescence de l'Etat entraîne le regain d'activité de groupes armés	16
2.4. 2011 : le déploiement d'Ansar al-Sharia à l'ombre des «révolutions arabes»	17
2.5. 2012 : Ansar al-Sharia délogée, les comités populaires font la loi	19

## **3. Le Yémen dans la ligne de mire des Etats-Unis** **20**

3.1. 1990-2000 : des relations en dents de scie	20
3.2. L'impact des attentats du 11 septembre 2001	20
3.3. De la suspicion à la collaboration	22

## **4. La guerre contre le terrorisme version Barack Obama** **24**

4.1. Nouvelle stratégie des Etats-Unis dans leur « Global War on Terror »	24
4.2. Institutionnalisation des assassinats ciblés	25
4.3. Quand le Président des Etats-Unis légalise les « assassinats ciblés »	26
4.4. Quels sont les services impliqués dans l'intervention militaire au Yémen ?	27
4.5. Comment se fait le choix des cibles ?	30

## **5. Entre coopération et ingérence** **33**

5.1. Préambule	33
5.2. La « phase test » de 2002 à 2009	34
5.3. Le « printemps » des drones	34

## **6. La guerre des drones au Yémen** **37**

6.1. L'absence d'informations sur les attaques aériennes	37
6.2. Les autorités yéménites revendiquent les attaques américaines	38
6.3. L'intervention américaine est une ingérence dans un conflit interne	39
6.4. Drone contre négociation	40

6.5. Qui sont ces « top-terroristes » ?	42
6.6. Les drones, un instrument de terreur contre la population	45
6.7. Le drone remplace Guantanamo	46

## **7. Les partis et les mouvements politiques yéménites face aux attaques des drones 48**

7.1. Une constellation politique complexe	48
7.2. Le positionnement après le « printemps arabe »	49
7.3. Le ministère des Droits de l'Homme condamne les frappes de drones	51
7.4. La position frileuse du Parlement yéménite	52
7.5. La Conférence de dialogue national adopte une résolution	53
7.6. La société civile élève la voix	53

## **8. Les assassinats ciblés au regard du droit international 56**

8.1. Conflit armé ou « opération de maintien de l'ordre » ?	56
8.2. Les principes de base d'un conflit armé ne sont pas respectés	58
8.3. L'intervention américaine relevant de la légitime défense ?	60
8.4. Les assassinats ciblés au regard du droit international humanitaire	61
8.5. L'exécution extrajudiciaire de citoyens américains	62

## **9. Conclusion 64**

## **10. Recommendations 65**

## **Annexes: Dix exemples de frappes aériennes américaines 66**

Annexe 1: L'attaque d'Al-Maajala (Abyan), 17 décembre 2009	67
Annexe 2 : L'assassinat ciblé de Jaber Al-Shabwani, Marib, 24 mai 2010	76
Annexe 3 : L'attaque d'Azzan (Shabwa), 30 mars 2012	78
Annexe 4 : Les attaques sur Ja'ar (Abyan), 15 mai 2012	80
Annexe 5 : L'attaque de Khashamir (Hadramout), 29 août 2012	83
Annexe 6 : L'attaque de Radaa (Al-Baydha), 2 septembre 2012	85
Annexe 7 : Al-Shihr (Hadramout) le 24 décembre 2012	89
Annexe 8 : L'attaque d'Al-Shihr (Hadramout), 28 décembre 2012	91
Annexe 9 : L'attaque de Khawlan (Sanaa), 23 janvier 2013	92
Annexe 10 : L'attaque de Wussab (Dhamar), 17 avril 2013	95

Le Yémen subit depuis 2009 régulièrement des attaques aériennes des Etats-Unis qui touchent quasiment toutes les provinces du pays. Les frappes de drones se sont multipliées ces dernières années et l'infrastructure nécessaire à ces opérations a été renforcée au Yémen mais aussi en Arabie Saoudite et à Djibouti. Depuis la première frappe aérienne en novembre 2002 jusqu'au mois de juillet 2013, les Etats-Unis ont effectué entre 134 et 234 opérations militaires au Yémen comprenant des frappes par avions, par drones ou l'envoi de missiles à partir de navires de guerre stationnés dans le golfe d'Aden. Le nombre de morts causés par ces frappes varie entre 1000 et 2000 selon les sources. A ce jour, ni les autorités yéménites, ni les autorités américaines n'ont avancé de chiffres de décès.

En 2012 et 2013, Alkarama s'est rendue sur plusieurs sites au Yémen, visites au cours desquelles elle a pu recueillir des témoignages de victimes d'attaques, de leurs familles et avocats. Alkarama a également pu mener des entretiens avec des représentants du gouvernement et des représentants de la société civile yéménites.

Ce rapport vise à présenter ces recherches, analyser la nouvelle stratégie des Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à la lumière du droit international et faire le point sur les réactions des Etats-Unis, des autorités et de la société civile yéménites face à cette grave dérive.

Enfin, des recommandations sont adressées aux autorités yéménites, américaines et aux organes de l'ONU.

L'Etat yéménite est dirigé depuis février 2012 par Abd al-Rab Mansour al-Hadi qui a pris la relève de Ali Abdallah Saleh contraint, après 33 années de règne, à la démission par de spectaculaires révoltes populaires. Le pays est alors entré dans une phase de transition, et un « dialogue national », engagé depuis mars 2013 entre différentes composantes politiques de la société yéménite, doit déboucher sur des élections au mois de février 2014.

Entre temps, l'actuel chef d'Etat s'engage fortement aux côtés des Etats-Unis mettant à leur disposition le territoire et justifiant leur intervention militaire, allant jusqu'à s'en attribuer la responsabilité, ce qui exacerbe les tensions avec la population qui exige un arrêt des frappes militaires américaines.

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, l'administration américaine s'immisce directement dans un conflit interne multidimensionnel entre le pouvoir central yéménite et de multiples mouvements d'opposition parmi lesquels des groupes armés de tendance djihadiste – al-Qaida et Ansar al-Sharia – mais également le mouvement sudiste et différentes tribus qui contestent sa légitimité.

Les Etats-Unis n'ont jamais déclaré de guerre au Yémen, et pour justifier une intervention dans un pays qui ne représente aucun danger pour eux et dont le gouvernement est considéré comme un allié, la résolution du 14 septembre 2001 dite AUMF (Authorization to Use Military Force) qui préconisait clairement la lutte contre ceux liés de près ou de loin aux attentats du 11 septembre 2001 a été élargie pour s'appliquer sur ce qui dorénavant est désigné par « les forces associées » à al-Qaida. Ce terme qui ne figure pas dans l'AUMF fait irruption jusque dans les discours du Président Obama ou les textes officiels de la Maison-Blanche et s'impose pour légitimer la guerre contre des groupes pour lesquels des liens avec al-Qaida ne sont pas toujours établis.

Les Etats-Unis sont-ils en guerre, en situation de légitime défense ou impliqués dans des opérations de maintien de l'ordre ? L'argumentaire officiel des autorités américaines joue de la confusion entre différents registres alors que la distinction est décisive par rapport à la question de l'emploi de la force létale. Elles refusent de se prononcer clairement sur les bases juridiques de la pratique des assassinats ciblés. Mais quel que soit le contexte dans lequel se déroule l'intervention militaire américaine, l'armée américaine et la CIA utilisent des drones et autres avions militaires, ou des navires de guerre, pour commettre des assassinats ciblés qui doivent être considérés et qualifiés d'exécutions extrajudiciaires.

Le président Obama a personnellement indiqué les préalables autorisant l'assassinat d'un suspect à

condition notamment qu'il soit une « cible » autorisée par la loi américaine, qu'il représente une menace réelle, directe et imminente pour les Etats-Unis et ses intérêts, qu'il n'est pas possible de le capturer et que l'opération évite toute victime civile. L'administration certifie que seuls sont ciblés les responsables d'al-Qaida et des « forces associées » sans toutefois préciser les critères appliqués pour l'établissement des différentes « kill-lists ». Ce qui est certain, c'est que le nombre de ces dirigeants est infime comparé aux centaines de morts lors de ces attaques. En réalité, les services impliqués visent également de simples combattants anonymes, non-identifiés et sans que des charges soient retenues contre eux. Les civils font quant à eux les frais d'erreurs humaines et techniques que les responsables politiques et militaires américains sont prêts à accepter dans le but de poursuivre leur programme d'exécutions ciblées. Le Yémen, après le Pakistan, est devenu un laboratoire des nouvelles méthodes de guerre qui constituent une révolution sur le plan technique, mais également politique et légal.

# CARTE DES RAIDS AÉRIENS AMÉRICAINS SUR LE YEMEN



Sites des attaques documentées par Alkarama entre 2009 et 2013

# 1. Présentation

## 1.1. Aperçu politique

La République du Yémen a été constituée le 15 mai 1990 par la réunion de la République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud) et de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord). Après la chute de l'Empire ottoman en 1918, le Nord du pays, devenu Imamat puis République, était tombé sous l'influence saoudienne ; tandis que le Sud, sous protectorat britannique, n'a obtenu son indépendance qu'en 1967. Le nouveau gouvernement, d'orientation marxiste, s'allie à l'Union soviétique. Les conflits entre les deux parties du pays, qui perdurent à ce jour, ne peuvent être réduits à une opposition idéologique ou des zones d'influences héritées de la guerre froide quand bien même cette dernière a laissé son empreinte.

Le processus d'intégration des deux parties a été stoppé par une guerre civile du 5 mai au 7 juillet 1994 - déclenchée par les responsables du Sud - qui a fini par consacrer le pouvoir du gouvernement de Sanaa sur tout le Yémen. Après le règlement de ce conflit, l'intérêt stratégique du pays s'est maintenu en raison de sa localisation géographique entre les deux géants de la région : l'Arabie Saoudite qui considère le Yémen comme son pré-carré, et l'Iran qui se considère menacé par un encerclement militaire des Etats-Unis et de leurs alliés.

Le Yémen est un pays dans lequel les institutions d'Etat se superposent aux structures tribales toujours très influentes et parfois en contradiction avec les intérêts de celles-ci. Il doit cependant composer avec les différents acteurs de la société de nature tribale, religieuse ou politique, notamment islamiste, sans pouvoir toujours s'imposer, étant lui-même traversé par ces mêmes contradictions. Les partis d'opposition les plus influents, notamment al-Islah et le parti socialiste, regroupés depuis 2000 dans le Forum commun, rivalisent avec le Congrès populaire général (CPG), présidé par l'ex-président Ali Abdallah Saleh, mais sont également le produit de ces antagonismes et contraints de faire des alliances qui semblent parfois contre-nature. C'est un système complexe en mutation permanente dans lequel le clientélisme et la corruption ont un rôle autant régulateur que sclérosant. Le régime de Ali Abdallah Saleh a renforcé son caractère autoritaire après la guerre civile et n'aurait pu se maintenir au pouvoir pendant plus de trois décennies sans son contrôle sur les forces de sécurité. Encore aujourd'hui, l'Etat en transition est fortement imprégné par l'autoritarisme du président déchu en 2012 et de sa famille. L'équilibre politique précaire du pays se trouve fortement perturbé depuis que les Etats-Unis, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, ont redéfini leur politique dans la région.

Les soulèvements populaires qui ont secoué plusieurs pays du Monde arabe ont rapidement atteint le Yémen dès le début de l'année 2011. Une jeunesse yéménite, en quête de changement et de participation politique inspirée par ces mouvements, est descendue dans la rue pour demander le départ du président Ali Abdallah Saleh. Au fil des semaines, un nombre croissant de partis politiques et de tribus ont soutenu ces demandes.

Après de longs mois de manifestations et protestations non-violentes organisées dans tout le pays et réprimées dans le sang, un compromis a finalement été trouvé. Le président Saleh a accepté la proposition du Conseil de coopération du Golfe : il s'est retiré à la condition qu'une immunité de poursuites judiciaires lui soit accordée, permettant ainsi de garantir la pérennité du système qu'il a façonné en trente-trois ans de règne. Sa famille conserve le contrôle sur toutes les branches des services de sécurité et lui-même sur celui du parti, le Congrès populaire général, qui contrôle la moitié des ministères dans le nouveau gouvernement d'Union nationale. Le 21 février 2012, le vice-président Abd al-Rab Mansour al-Hadi s'est présenté comme unique candidat aux élections présidentielles et a été élu pour un mandat transitoire de deux ans. S'il a limogé en septembre 2012 plusieurs hauts responsables des services de sécurité considérés comme des proches de Saleh, de nombreuses mesures restent à ce jour en suspens, parmi lesquelles l'aboutissement du dialogue national, la rédaction d'une nouvelle constitution, la restructuration de l'armée, la relance de l'économie<sup>1</sup>. De nombreux militants considèrent entre temps que leur révolution a été confisquée et qu'une nouvelle dynamique doit être déclenchée. Les groupes proches d'al-Qaida ont quant à eux su tirer profit du contexte insurrectionnel et occupé durant près d'un an de larges territoires dans le Sud du pays.

L'accord de transition, signé en novembre 2011, prévoyait principalement un dialogue national entre des représentants de partis et de tribus susceptibles de représenter toutes les composantes de la société yéménite. Ce dialogue, engagé en mars 2013 devait décider d'un agenda pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'organisation de nouvelles élections en février 2014. Malgré les innombrables obstacles, le dialogue qui rassemblait plus de 500 délégués était toujours en cours en ce mois de juillet 2013.

1 April Longley Alley, "Triage for a fracturing Yemen", Foreign Policy, October 31, 2012, [http://mideast.foreignpolicy.com/posts/2012/10/31/triage\\_for\\_a\\_fracturing\\_yemen](http://mideast.foreignpolicy.com/posts/2012/10/31/triage_for_a_fracturing_yemen) (consulté le 28 juillet 2013)

## 1.2. Une économie sous perfusion

Sur le plan économique, le Yémen est confronté à de graves difficultés. Il ne dispose pas d'une superficie agricole suffisante d'autant plus que le tiers est consacré à la culture du Qat<sup>2</sup>. Les ressources en hydrocarbures, manne financière essentielle, sont en déclin, le taux de chômage est élevé et près de 35% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. Les crises internes successives ont aggravé cette situation notamment en raison du déplacement interne de plusieurs centaines de milliers de personnes dans le Nord et le Sud du pays. Régulièrement les pays du Golfe expulsent des Yéménites qui travaillent dans leurs pays. Au printemps 2013, l'Arabie Saoudite a décidé d'expulser tous les « clandestins », c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas pour un sponsor. Un million de Yéménites qui transfèrent près de 4 milliards de dollars vers leur pays<sup>3</sup> pourraient être concernés par ces expulsions.

Dans les années 1990, le FMI a imposé la mise en place d'un programme d'ajustement structurel incluant la privatisation des entreprises publiques, la réduction des effectifs des fonctionnaires, la baisse des subventions et des tarifs douaniers, mesures qui ont aggravé la situation sociale. En 2002, le FMI et la Banque mondiale ont versé au Yémen 300 millions de dollars alors qu'ils s'étaient engagés à lui attribuer une aide de 2,3 milliards lors d'une conférence de donateurs<sup>4</sup>. En retour, le gouvernement devait accélérer ses réformes. En juillet 2005, le gouvernement a adopté certaines mesures économiques fortement contestées dans la population, parmi lesquelles la réduction des subventions aux produits dérivés du pétrole, ce qui a entraîné le doublement des prix des carburants et déclenché des émeutes.

Les soulèvements de 2011 qui ont duré plus d'un an ont entraîné un bouleversement profond d'une économie déjà très fragilisée avec une chute du PIB de -10,5% en 2011 et de -0,5% en 2012, une inflation galopante (17,1% en 2012) et un déficit de la balance des paiements qui équivaut à 10,2% du PIB en 2012<sup>5</sup>. Le pays dépend en grande partie des financements extérieurs. Lors de la conférence des donateurs en septembre 2012, 7,9 milliards de dollars ont été promis, dont près de 2 milliards ont été octroyés à ce jour. La prochaine conférence de donateurs en septembre 2013 devrait faciliter le déblocage du reste à condition cependant que le gouvernement s'engage plus fermement dans les réformes politiques et économiques notamment par la création d'emplois dans le secteur privé. Il semblerait que, depuis le printemps 2013, une légère consolidation ait été enregistrée : l'inflation serait sous contrôle et les réserves de devises étrangères commencent à augmenter parallèlement à un début de croissance de l'économie<sup>6</sup>. Il est certain qu'une amélioration pour l'ensemble de la population du Yémen ne peut avoir lieu que si des initiatives ciblées sont également prises dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux. L'urgence reste toutefois le rétablissement d'une entente nationale qui permettra d'avancer tant dans le domaine politique qu'économique.

## 1.3. Un Etat faible face à de grands défis

Les conflits internes du pays, ainsi que d'autres facteurs tels que la nature du pouvoir, la pauvreté, les structures sociales ont incontestablement un impact sur la radicalisation de certaines franges de la société yéménite. L'intervention américaine au Yémen et celle de l'Arabie Saoudite se sont renforcées ces dernières années en raison de la position stratégique du pays mais surtout du Golfe d'Aden par lequel transite une importante partie de l'approvisionnement pétrolier international.

Plusieurs conflits politiques secouent le pays depuis des années sans qu'une solution durable n'ait été trouvée. La rébellion houthiste qui a débuté dans les années 2000 dans le Nord du pays a longtemps été matée à coups de bombardements et d'arrestations massives. L'Etat ne respecte pas les différents accords de paix conclus. Entre 2004

2 Arbuste dont les feuilles sont fréquemment mâchées par les Yéménites pour leur effet hallucinogène et enivrant.

3 Radio France International, « Des travailleurs yéménites expulsés d'Arabie saoudite », 3 avril 2013, <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20130403-travailleurs-yemenites-expulses-arabie-saoudite> (Consulté le 28 juillet 2013)

4 Communauté européenne, Yémen, European Community Strategy paper for the period 2007-2013, (Document de stratégie pour la période 2007-2013), p. 21. [http://ec.europa.eu/external\\_relations/yemen/csp/07\\_13\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/external_relations/yemen/csp/07_13_fr.pdf), (consulté le 28 juillet 2013)

5 IMF, Arab Countries in Transition: Economic Outlook and Key Challenges, 12 octobre 2012, p.16, <http://www.imf.org/external/np/country/notes/yemen.htm> (consulté le 28 juillet 2013)

6 Wael Zakout, Le point sur la transition au Yémen, La Banque mondiale, 20 juin 2013, <http://menablog.banquemondiale.org/le-point-sur-le-yemen> (consulté le 28 juillet 2013)

et 2010, « six guerres », comme on les appelle au Yémen, ont été menées contre un mouvement qui revendique une meilleure répartition des richesses et une plus grande participation politique. Au fil des années, l'exacerbation du conflit a entraîné sa confessionnalisation, les houthistes étant zaydites, une branche du chiisme.

Au Sud du pays, alors que pendant des années, des manifestations non-violentes ont régulièrement été organisées pour dénoncer les inégalités économiques et sociales entre les deux parties du pays, mais également l'autoritarisme du pouvoir central, celles-ci ont été très souvent réprimées dans le sang. Face à la répression, certains groupes politiques revendiquent une sécession.

C'est dans cette situation explosive que s'est constituée en 2009 al-Qaida dans la péninsule arabique (AQAP). Dans le sillage du mouvement révolutionnaire déclenché début 2011, une partie du Sud du pays a été occupée militairement par des groupes armés liés à al-Qaida. Les affrontements avec l'Etat ont été d'une telle violence que certaines villes ont été détruites et se sont vidées de leurs habitants. Cette révolte a été écrasée grâce à l'intervention de l'Arabie saoudite et des Etats-Unis qui ont secondé l'aviation yéménite notamment par des frappes effectuées par des drones.

Une des caractéristiques principales de la politique yéménite est d'avoir longtemps su intégrer dans l'appareil étatique les différentes composantes de la société qu'elles soient politiques, sociales ou religieuses. Les divergences majeures entre elles n'ont pas été aplanies mais les rapports de force qui auraient pu faire implorer cette mosaïque complexe ont été canalisés par la négociation, la cooptation, le clientélisme. Des affrontements militaires n'ont certes pu être évités mais l'immixtion étrangère croissante, en particulier celle des Etats-Unis dans les affaires intérieures yéménites<sup>7</sup> a entraîné depuis la seconde moitié de la décennie 2000 une exacerbation et une militarisation de ces conflits. Qu'il s'agisse des affrontements au Nord ou au Sud du pays, la gestion du pouvoir central n'était plus que répressive. Laurent Bonnefoy, spécialiste du Yémen constate : « de fait, l'obsession sécuritaire, imposée par le discours dominant, constitue sans doute la principale source d'instabilité. La priorité accordée à la sécurité occidentale aux dépens de celle des Yéménites se révélera à long terme être un mauvais calcul<sup>8</sup> ». Ces propos prémonitoires qui datent de 2006 se sont révélés en-deçà des développements postérieurs : l'intervention de puissances étrangères, qui à de rares exceptions près, était restée indirecte, s'est à tel point intensifiée qu'elle détermine pour une grande part le cours des événements de ces dernières années.

---

7 A titre d'exemple, la stigmatisation du parti al-Islah depuis l'engagement du gouvernement dans la lutte antiterroriste aux côtés des Etats-Unis à partir de la fin de la décennie 1990 en l'écartant des structures de décision alors qu'il représente une large frange de la population a entraîné une plus forte concentration de pouvoir entre les mains du Président et de son parti mais a également favorisé la négociation entre les partis d'opposition qui ont créé en 2002 le Forum commun qui a notamment présenté un candidat commun aux élections présidentielles de 2006.

8 Laurent Bonnefoy, Entre pressions extérieures et tensions internes, un équilibre instable au Yémen, Le Monde diplomatique, octobre 2006, <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/10/BONNEFOY/14054> (consulté le 28 juillet 2013)

### 2.1. Début des années 2000 : le mouvement djihadiste en déclin

Lors de la guerre menée par des combattants venus de nombreux pays contre l'occupation soviétique en Afghanistan, les autorités yéménites recrutèrent elles-mêmes à partir de la moitié des années 1980 des volontaires et les aidèrent à s'y rendre. Cette position officielle correspondait avec celle d'islamistes tout à fait intégrés dans les institutions étatiques, la police, l'armée, l'administration, l'éducation. Cet engagement, soutenu également par une importante partie de la population a permis de mobiliser par la suite les « ex-combattants d'Afghanistan » lors de la guerre civile en 1994 qui a opposé les deux anciens frères ennemis. Cette cooptation des djihadistes permettait d'éviter la confrontation avec ceux revenus aguerris qui auraient pu se rebeller contre le pouvoir central. Or, ces derniers ne ciblaient pas pour l'heure les intérêts de l'Etat qui partageait jusqu'à un certain point leur critique des Etats-Unis qu'ils avaient combattus après le retrait des troupes soviétiques. Les quelques actions violentes menées par ces groupes armés au Yémen prenaient alors pour cibles des étrangers, militaires ou touristes<sup>9</sup>.

Cet équilibre précaire commence à s'effriter après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Le pouvoir yéménite rallie alors la position américaine dans sa « lutte globale contre le terrorisme » non sans ménager certains segments de la mouvance islamiste trop puissants et avec lesquels il doit composer s'il ne veut pas être remis en question. Le gouvernement américain critique le fait que les autorités yéménites n'aient pas pris de mesures pour interdire au Cheikh Abdelmajid al-Zindani, figure religieuse connue dans le pays et président de l'université al-Iman de Sanaa, de voyager et de geler ses avoirs, tel que le préconisent les sanctions de l'ONU<sup>10</sup>. Or, les Etats-Unis n'ont jamais pu fournir de preuves étayant leur accusation de financement du terrorisme sur lesquelles étaient basées les sanctions édictées. Ils considèrent que des liens étroits existent entre certains protagonistes ayant agi lors de l'attentat spectaculaire contre l'USS Cole à Aden en 2000 (voir § 3.2) et ceux des attentats du 11 septembre 2001 ; et ils tendent à exagérer l'importance d'al-Qaida au Yémen. Néanmoins, certaines mesures ont été prises par les autorités yéménites : des étudiants étrangers ont été expulsés, des dizaines de militants emprisonnés, mais les autorités considèrent qu'il n'y a pas d'organisation d'al-Qaida au Yémen. Ce qui n'est pas tout à fait faux, puisque si effectivement différents groupes armés sévissent dans le pays, composés en partie d'anciens combattants d'Afghanistan, ayant incontestablement des affinités politiques avec al-Qaida, ils se considèrent autonomes et ne s'en revendiquent pas.

Pour satisfaire une opinion publique qui proteste contre les détentions arbitraires et prolongées de ces hommes emprisonnés sans éléments concrets d'accusation, mais ne pouvant pas être libérés sans s'attirer les critiques du gouvernement américain, un programme de réhabilitation développé par le juge Hamud al-Hitar a été mis en place. Le 11 novembre 2002, un premier groupe passé par le programme Rehab (36 sur 104 prisonniers) est libéré<sup>11</sup>. Certains obtiennent des aides financières, d'autres intègrent même des structures militaires en échange de l'abandon de leurs activités militantes. Ce programme ne pouvant transformer la vision idéologique des détenus qui ne sont d'ailleurs pas tous des éléments opérationnels, une sorte de pacte de non agression tacite entre le gouvernement et les militants est convenu. Les prisonniers n'ont plus à désavouer le djihad violent, il leur suffit d'accepter de ne pas commettre d'attentats au Yémen<sup>12</sup>. Plusieurs vagues de libération auront lieu : le 16 novembre 2003, 92 membres présumés d'al-Qaida et de « l'armée Aden-Abyan » sont libérés alors que les Etats-Unis se seraient opposés à la libération des 150 hommes figurant sur la liste<sup>13</sup>. Le 20 novembre 2004, 112 « extrémistes religieux », anciens sympathisants d'al-Qaida sont encore libérés après être passés par le programme du juge Hamud al Hitar<sup>14</sup> ; le 27 mai 2006, les forces de sécurité libèrent 315 suspects d'appartenance à al-Qaida en raison d'absence de preuves

9 Laurent Bonnefoy, Une brève histoire de la violence dite jihadiste, dans Laurent Bonnefoy, Franck Mermier et Marine Poirier : Yémen, le tournant révolutionnaire, CEFAS-Karthala, 2012, p. 93-113.

10 United States Department of State Publication Office of the Coordinator for Counterterrorism, Country Reports on Terrorism 2007 (Rapports par pays sur le terrorisme 2007), avril 2008, <http://www.state.gov/documents/organization/105904.pdf>, p. 131 (consulté le 28 juillet 2013)

11 Gregory D. Johnsen, The last Refuge, Yemen, Al Qaeda, and America's war in Arabia, W. W. Norton & Company, 2012, chapitre 10, Rehab. (livre électronique sans pagination)

12 Gregory D. Johnsen, The last Refuge, Yemen, chapitre 10, Rehab, op.cit.

13 Marc Dugas, « Chronologie du Yémen 2003 », Chroniques yéménites, 30 décembre 2003, <http://cy.revues.org/152> (consulté le 28 juillet 2013)

14 Laurent Bonnefoy et Nabîl SUBAY', « Chronologie du Yémen 2004 », Chroniques yéménites, <http://cy.revues.org/191>, (consulté le 28 juillet 2013)

suffisantes pour leur implication dans des actes terroristes<sup>15</sup>.

Selon de nombreux observateurs, le « mouvement djihadiste actif » – qu'on l'appelle al-Qaida ou non – est en 2004 quasiment réduit à sa plus simple expression<sup>16</sup>. En réalité, dans les années qui ont précédé son démantèlement, il ne comportait plus que quelques dizaines de combattants (et quelques centaines de sympathisants) et l'élimination d'un chef de groupe entraînait généralement la disparition de celui-ci, comme l'a démontré la mort d'al-Harithi et l'extinction de l'Armée islamique Aden-Abyan qu'il dirigeait. La politique du Président Saleh semble avoir porté ses fruits : entre intégration, emprisonnement et éliminations physiques, pendant plusieurs années aucun attentat n'est commis au Yémen depuis celui sur le pétrolier Limburg en octobre 2002, l'assassinat du dirigeant socialiste Jarallah Umar en décembre de la même année et l'attaque d'un hôpital tenu par des baptistes américains qui a fait quatre victimes. Lorsqu'en avril-mai 2005 des menaces pèsent sur plusieurs établissements étrangers à Sanaa, les autorités mettent tout en œuvre pour arrêter les responsables. Pour l'heure, tant le président Saleh que le voisin saoudien, considèrent le conflit avec le mouvement Houthi au nord du pays comme prioritaire et depuis 2004 c'est l'affrontement.

Le gouvernement des Etats-Unis n'apprécie guère les mesures de clémence préconisées par le gouvernement yéménite et dans son rapport sur le terrorisme de 2007 il relève que « malgré les pressions américaines, le gouvernement yéménite a continué à mettre en œuvre un programme de reddition avec des exigences clémentes pour des terroristes qu'il ne pouvait pas appréhender, lequel menait souvent à une incarcération relativement indulgente »<sup>17</sup>. Le département d'Etat critique également le fait que les détenus de Guantanamo, une fois de retour au Yémen, soient libérés après une courte période d'évaluation et de réadaptation dans le cadre d'un programme manquant de mesures de contrôle strictes.

## 2.2. 2006-2009 : déclenchement de la spirale de la violence

Un certain nombre d'événements vont cependant progressivement contribuer à une réactivation et une mobilisation suivies d'une radicalisation de nombreux militants : l'assassinat d'al-Harithi (voir ci-dessus), l'incarcération d'un grand nombre de Yéménites dans le camp de Guantanamo Bay<sup>18</sup>, l'arrestation et la condamnation du très populaire Cheikh Muhammed Ali Hassan al-Muayyad aux Etats-Unis, victime d'une machination<sup>19</sup>, l'exécution extrajudiciaire en octobre 2006 de Fawwaz al-Rabii, un des dirigeants d'al-Qaida au Yémen, alors qu'il s'était rendu aux autorités, etc. De plus en plus, dans certains milieux, le gouvernement yéménite est critiqué comme étant à la solde des Etats-Unis. Les actions des militants vont progressivement être orientées vers des cibles touristiques et économiques pour affaiblir le pouvoir central.

De nouvelles cellules armées se créent notamment autour des rescapés d'une spectaculaire évasion de 26 détenus de la prison centrale de la Sûreté politique de Sanaa en février 2006<sup>20</sup>, dont Nasir al-Wihayshi, l'ex-secrétaire personnel d'Usama ben Laden, qui a fui l'Afghanistan via l'Iran où il avait été arrêté puis extradé vers le Yémen en 2003. Il est accompagné de Qasim al-Raymi, ex-formateur dans un camp d'entraînement en Afghanistan, et de Fawwaz al-Rabii qui sera tué peu après cette évasion. Plusieurs djihadistes notoires ont été libérés par les autorités

15 Guilhem Roger, « Chronologie des événements au Yémen en 2006 », Chroniques yéménites, 18 mars 2009, <http://cy.revues.org/1503> (consulté le 28 juillet 2013)

16 Gregory D. Johnsen, *The last Refuge, Yemen, Al Qaeda, and America's war in Arabia*, W. W. Norton & Company, 2012, chapitre 10, Rehab.

17 United States Department of State Publication Office of the Coordinator for Counterterrorism, *Country Reports on Terrorism 2007* (Rapports par pays sur le terrorisme 2007), avril 2008, <http://www.state.gov/documents/organization/105904.pdf>, p. 129 (consulté le 28 juillet 2013)

18 Au mois d'avril 2006, le ministère de la justice affirme que 137 yéménites sont emprisonnés à Guantanamo alors que les Etats-Unis donnent le nombre de 108. Guilhem Roger, « Chronologie des événements au Yémen en 2006 », Chroniques yéménites, 18 mars 2009, <http://cy.revues.org/1503> (consulté le 28 juillet 2013)

19 Muhammed Ali Hassan al-Muayyad a été arrêté en Allemagne à la demande des Etats-Unis le 10 janvier 2003. Il a été présenté comme une personnalité importante d'al-Qaida et financier du terrorisme international mais ces accusations n'ont jamais pu être étayées. Condamné à 75 ans de prison, il a finalement été libéré après sept ans de détention.

20 Parmi ces évadés, nous y reviendrons, figuraient Jamal al-Badawi, de nationalité américaine, et Jabir al-Banna, deux activistes parmi les plus recherchés par le FBI.

yéménites comme l'émir d'un groupe armé, Ali Alawi al-Ahmar, ainsi que 16 de ses partisans<sup>21</sup>. Entre temps, des combattants yéménites sont extradés d'Irak, tandis que d'autres militants sont libérés des prisons saoudiennes. Ces combattants, dans leur majorité n'ont pas renoncé au djihad armé, mais ils n'en ont pas nécessairement la même conception. Selon Gregory D. Johnsen, ceux qui ont combattu en Irak préconisent la défense de la terre musulmane contre l'invasion étrangère et le Yémen n'étant pas envahi par des troupes occidentales, ils ne plaident donc pas pour la reprise de la lutte armée. al-Wihayshi argumente quant à lui que le gouvernement yéménite s'est soumis aux exigences des Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre 2001 et que ces derniers sont de plus en plus présents dans le pays. Pour lui, le Yémen est un terrain légitime pour le djihad ; et il parvient à convaincre un certain nombre de combattants<sup>22</sup>.

Il réorganise le mouvement djihadiste à partir de début 2007 et crée « les Brigades des soldats du Yémen » (kataib jound al-Yemen). Entre 2006 et 2008, les groupes armés ciblent surtout des intérêts étrangers - touristes, ambassades, installations pétrolières -, alors que leur discours se radicalise progressivement contre le régime yéménite et sa collaboration avec les Occidentaux. Le 2 juillet 2007, à Marib, 8 touristes espagnols ainsi que les deux assaillants sont tués dans un attentat à la voiture piégée. L'attaque est revendiquée par l'organisation al-Qaida au Yémen. Rapidement de nombreux suspects sont arrêtés. Et en 2008, plusieurs attaques marqueront le redéploiement des groupes armés agissant parfois sous des noms différents : le Djihad islamique au Yémen revendique l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa le 17 septembre 2008 qui a échoué mais néanmoins causé la mort de près de 16 personnes. Certains observateurs considèrent que l'attentat suicide contre le siège des forces de sécurité à al-Seyoun à Wadi Hadramaut en juillet 2008 marque un changement dans la stratégie des groupes armés qui avaient ciblé jusqu'alors des officiers considérés comme étant des collaborateurs des Etats-Unis ou des tortionnaires, mais ne s'étaient pas attaqués de front à l'Etat<sup>23</sup>.

C'est en janvier 2009 qu'est finalement annoncée la création d'al-Qaida dans la Péninsule Arabique (AQAP) dont le noyau serait composé de deux Saoudiens et deux Yéménites rescapés de l'évasion spectaculaire de prisonniers en 2006, dont Nasir al-Wihayshi. Dès lors, les attaques contre des représentants de l'Etat et ses institutions se multiplient sans que cessent pour autant celles contre des étrangers. Le 15 mars 2009 à Shibam, un groupe de Sud-Coréens est victime d'une attaque, quatre d'entre eux périssent. Lorsque trois jours après, une commission sud-coréenne se rend sur les lieux pour mener une enquête sur les circonstances de l'agression, elle est également attaquée. Plusieurs opérations sont organisées et, si elles ont échoué pour certaines d'entre elles, notamment celle contre le vol Amsterdam-Détroit (USA) le 25 décembre 2009, elles entraînent une recrudescence de la répression et en particulier les bombardements par l'armée américaine de différentes régions du Yémen comme Abyan, Shabwa, Arhab<sup>24</sup>. Cette répression radicalise de nombreux militants et les pousse à rejoindre al-Qaida, tandis que des combattants reviennent par dizaines d'Irak.

En 2009, les opérations des groupes armés se déplacent de la région de Maarib vers Abyan et Shabwa, des provinces du Yémen du Sud qui étaient depuis 2007 le théâtre de manifestations organisées pour protester contre un pouvoir central accusé de délaisser ces anciennes provinces du Yémen socialiste. Ce mouvement de protestation appelé al-Hirak était à l'origine pacifique, mais les affrontements avec les forces de l'ordre ont radicalisé certains militants qui, à partir de 2009, s'en sont pris à des personnes originaires du Nord et aux forces de l'ordre<sup>25</sup>. A certains endroits, la présence de l'Etat se fait de plus en plus rare, les forces de police abandonnent leurs postes par crainte d'attentats. Si le mouvement al-Hirak dans son ensemble continue de prôner l'action non violente, les attaques de

21 Guilhem Roger, « Chronologie des événements au Yémen en 2006 », op. cit.

22 Gregory D. Johnsen, *The last Refuge*, op.cit. chapitre 15.

23 Stephen W. Day, *Regionalism and Rebellion in Yemen*, Cambridge University Press, 2012, chapitre 8 : The Return of Yemeni Regionalism, sous chapitre : A violent year. Voir également Laurent Bonnefoy, Une brève histoire de la violence dite jihadiste, dans Laurent Bonnefoy, Franck Mermier et Marine Poirier : Yémen, le tournant révolutionnaire, CEFAS-Karthala, 2012, p. 106.

24 Selon un câble de l'ambassade des Etats-Unis du 21 décembre 2009, les forces militaires américaines auraient mené 17 attaques parmi lesquelles celle de al-Maajala sur laquelle nous reviendrons ci-dessous. Les autorités yéménites ont tenté de les dissimuler et à défaut ont endossé la responsabilité de ces actes. Voir *The Guardian*, US embassy cables: Yemen trumpets strikes on al-Qaida that were Americans' work, 4 décembre 2010, <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/240955> (consulté le 28 juillet 2013)

25 Stephen W. Day, *Regionalism and Rebellion in Yemen*, Cambridge University Press, 2012, chapitre 8 : The Return of Yemeni Regionalism, sous chapitre : Looking into the abyss.

groupes armés s'intègrent dans ce climat de rébellion généralisée. En mai 2009, al-Wahayshi annonce même son soutien au mouvement sudiste, ce qui contribue fortement à modifier l'attitude des autorités vis-à-vis des « djihadistes » qu'elles ne considéraient pas jusque-là comme une menace sérieuse, contrairement aux rébellions sudiste et houthiste, tous deux étant portés par de puissants mouvements sociaux-politiques avec un potentiel de résistance au pouvoir central dans deux régions stratégiquement importantes<sup>26</sup>. Différents responsables de l'opposition sudiste ont toutefois exprimé leurs distances vis-à-vis d'al-Qaida et rejeté toute relation avec elle.

L'année 2009 se termine alors que s'expriment de toutes parts les craintes d'un éclatement du pays. Les Etats-Unis, leurs alliés ainsi que les Etats de la Ligue arabe soutiennent un Ali Abdallah Saleh très contesté, dans le but de préserver l'unité territoriale du Yémen, mais également pour assurer le renforcement de la « lutte contre le terrorisme » auquel il s'est engagé. C'est dans ce contexte fébrile qu'a lieu aux Etats-Unis la tuerie du 5 novembre 2009 sur la base militaire de Fort Hood (Texas), faisant treize morts et des dizaines de blessés, perpétrée par un psychiatre militaire de la base, le commandant Malik Nadal Hasan. Ce dernier aurait été en relation avec Anwar al-Awlaqi, un religieux américano-yéménite résidant au Yémen<sup>27</sup>. Cet événement déclenche une hystérie au sein de la classe politique états-unienne et justifiera les premières attaques de drones (exception faite de celle qui a tué al-Harithi et ses accompagnateurs sept ans plus tôt). Lorsque, moins de deux mois plus tard, un attentat planifié sur un vol en direction de Détroit (Etats-Unis) a pu être déjoué, des voix s'élèvent pour exiger une invasion militaire du Yémen.

### 2.3. 2010 : la déliquescence de l'Etat entraîne le regain d'activité de groupes armés

L'année 2010 commence dans une ambiance belliqueuse aux Etats-Unis comme au Yémen. Depuis que le Premier Ministre britannique Gordon Brown a annoncé qu'une conférence sera organisée en février à Londres pour débattre de la situation sécuritaire au Yémen, les rumeurs courent que les Occidentaux envisagent une invasion militaire, confirmée par les propos du sénateur américain Joseph Lieberman qui parle du Yémen comme de « la prochaine guerre de l'Amérique ». Il répétera ces propos à diverses reprises dans les mois suivants, ce qui n'est pas pour rassurer les Yéménites<sup>28</sup>. Dès janvier, près de 150 responsables représentant l'establishment tribal et religieux yéménite se réunissent à Sanaa lors d'une conférence publique et publient le 14 du mois une déclaration dans laquelle ils menacent d'appeler au Jihad si des troupes étrangères devaient être envoyées dans le pays<sup>29</sup>.

Fin 2009, les attaques de drones américains, en particulier celle du 17 décembre à al-Maajala dans la province d'Abyan qui a fait cinquante-cinq morts, dont de nombreux enfants et femmes, mais également celle du 24 décembre à Rafd, dans la province de Shabwa, qui a ciblé la maison d'al-Awlaki et causé la mort de trente personnes, ont choqué les Yéménites. Un durcissement des positions antigouvernementales et antiaméricaines dans tous les milieux politiques, a fortiori ceux des militants et sympathisants djihadistes, en a été la conséquence. L'année 2010 est marquée par une recrudescence de la violence tant des groupes armés présumés proches d'al-Qaida que des autorités militaires yéménites, comme le souligne Laurent Bonnefoy : « L'adoption par les militants djihadistes de techniques de guérilla à travers le recours à des embuscades contre des convois de l'armée ou des raids contre des bâtiments officiels s'inscrit dans un continuum plus large fait de répression, d'affrontements armés et d'autres violences : stigmatisations sectaires, sociales et régionales, détentions arbitraires, tortures, opérations militaires, atteintes à la liberté de circulation, etc.<sup>30</sup>. »

Les forces armées américaines interviennent de plus en plus souvent sur le territoire yéménite. Selon les médias, entre le 17 décembre 2009 et le 31 janvier 2010, plus de vingt raids auraient été menés sur le terrain et de plus en

26 Stephen W. Day, *Regionalism and Rebellion in Yemen*, Cambridge University Press, 2012, chapitre 8 : The Return of Yemeni Regionalism, sous chapitre : Looking into the abyss.

27 Sudarsan Raghavan and Michael D. Shear, « U.S.-aided attack in Yemen thought to have killed Aulqi, 2 al-Qaeda leaders », *The Washington Post*, 25 décembre 2009, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/12/24/AR2009122400536.html> (consulté le 28 juillet 2013).

28 Sam Stein, Lieberman: The United States Must Pre-emptively Act In Yemen, *Huffington Post*, 18 mars 2010, [http://www.huffingtonpost.com/2009/12/27/liberman-the-united-stat\\_n\\_404241.html](http://www.huffingtonpost.com/2009/12/27/liberman-the-united-stat_n_404241.html) (consulté le 28 juillet 2013)

29 Stephen W. Day, *Regionalism and Rebellion in Yemen*, Cambridge University Press, 2012, chapitre 9 : Yemen's Political Melt-down, sous chapitre : The intersection of American and Yemeni interests.

30 Laurent Bonnefoy, « Une brève histoire de la violence dite djihadiste », op. cit., p. 106.

plus souvent des drones sont utilisés<sup>31</sup>.

Dans cette situation insurrectionnelle, des militants armés se réclamant d'al-Qaida parviennent à prendre possession de plusieurs localités dans le Sud du pays. Entre le 19 et le 25 août 2010, une offensive militaire est lancée contre la ville de Lawdar dans la province d'Abyan où vit une population de 80 000 habitants. L'armée yéménite les a contraints à fuir avant de bombarder la ville et d'affronter les combattants<sup>32</sup>.

Le 20 septembre 2010, c'est au tour de la ville de Huta dans la province de Shabwa de subir un assaut de groupes armés, au moment même de la visite de John Brennan, à l'époque Conseiller principal du Président Barack Obama pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste et aujourd'hui directeur de la CIA, venu discuter de la coopération entre les deux pays en matière de lutte contre le terrorisme. Après quatre jours de siège et la fuite de 15 000 habitants, l'armée reprend le contrôle de la ville sans que le nombre de victimes ne soit très élevé<sup>33</sup>.

Ces multiples attaques de groupes liés à al-Qaida sont le prélude à l'offensive qu'ils mèneront quelques mois plus tard dans la province d'Abyan, où ils parviendront à occuper une grande partie de la région pendant plus d'un an. Cette situation instable n'est cependant pas uniquement due aux activités d'al-Qaida et des groupes qui s'en réclament : elle est également la conséquence des affrontements entre les différentes composantes de l'opposition et le régime, à la fois au Nord et au Sud du pays, lesquels ont ouvert la voie aux groupes armés liés à al-Qaida. Il faut rappeler que cette mouvance avait quasiment été marginalisée après les attentats de septembre 2001 et les quelques adeptes encore actifs ne trouvaient que difficilement des sympathies dans la population.

Embourbé dans un conflit armé dans le Nord et confronté à l'insurrection grandissante dans le Sud, le régime n'a pas hésité en effet à brandir la menace d'al-Qaida afin de bénéficier de l'aide militaire de Washington. Aussi bien le régime yéménite que l'administration américaine ont ainsi délibérément exagéré l'importance de cette menace pour justifier la militarisation du conflit et l'intervention des Etats-Unis. Certains observateurs ont même pu avancer que le déploiement de groupes armés islamistes aurait été encouragé par le régime de Sanaa lui-même, afin de se maintenir avec le soutien américain dans la lutte contre le terrorisme. Quoi qu'il en soit, il est en tout cas incontestable que la répression et l'intervention directe des Etats-Unis dans les conflits internes ont fortement contribué au redéploiement d'al-Qaida au Yémen.

## 2.4. 2011 : le déploiement d'Ansar al-Sharia à l'ombre des « révolutions arabes »

En 2010, les attaques d'al-Qaida contre les forces armées yéménites se sont donc multipliées, en particulier contre des bases militaires et des points de contrôle mais également contre des membres du personnel de l'armée. En janvier 2011, l'organisation revendique 49 opérations de ce type pour le 2e semestre 2010<sup>34</sup>. L'année 2011 débute par des assassinats de plusieurs hauts gradés de l'armée yéménite dans les gouvernorats du Sud, en particulier à Abyan et Shabwa, fiefs des groupes liés à al-Qaida. Les affrontements dans des villes telles Lawdar et Zinjibar finissent par toucher l'ancienne capitale du Sud-Yémen, Aden, en mai 2011 mais également des provinces voisines, Maarib et al-Baydha.

Si les provinces du Sud ont subi un affaiblissement progressif des institutions étatiques, le mouvement révolutionnaire qui s'est emparé du pays dès janvier 2011 dans le sillage des révoltes en Tunisie et en Egypte a créé un vide institutionnel qui a permis aux groupes armés de s'implanter et d'occuper le terrain. Anwar al-Awlaqi, l'un des hommes les plus recherchés par les Etats-Unis qui a été tué par un drone américain en septembre 2011 aurait alors déclaré : « Les révolutions arabes ont offert l'occasion aux groupes islamiques de respirer et de faire entendre leurs

31 Jeremy Scahill, The Dangerous US Game in Yemen, The Nation, 30 mars 2011, <http://www.thenation.com/article/159578/dangerous-us-game-yemen?page=0,2> (consulté le 28 juillet 2013)

32 Fawaz al-Haidari, Yemen army 'regains control' of southern town, AFP, 25 août 2010, <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jaSuALY9MdZ5WSyhaw8CmEBh4DTw> (consulté le 28 juillet 2013)

33 BBC, Up to 15,000 flee offensive in Yemen's Shabwa province, BBC, 21 septembre 2010, <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-11380625> (consulté le 28 juillet 2013)

34 AQAP Announces Responsibility for 49 Attacks in Yemen During 2010, Yemen Post, January 1, 2011. <http://yemenpost.net/Detail123456789.aspx?ID=3&SubID=2936> (consulté le 28 juillet 2013)

voix »<sup>35</sup>. Ce déploiement a également été facilité par la crise politique au sommet de l'Etat qui a suscité des divisions au sein même des unités de l'armée<sup>36</sup>.

Tandis que dans tout le pays, la démission du Président et un changement de régime sont exigés, à Aden, le mouvement sudiste al-Hirak qui partage ces revendications appelle de plus en plus fortement à l'indépendance de la région. Ce contexte de rupture avec le pouvoir central profite aux combattants qui rallient une partie des populations à leur cause, alors que les affrontements entre ces groupes et l'armée yéménite qui n'hésite pas à bombarder des quartiers résidentiels jettent des dizaines de milliers de personnes sur les routes.

Avec une rapidité vertigineuse et sans grande effusion de sang, ils parviennent à prendre le contrôle de la plupart des villes de ce gouvernorat et des provinces voisines qu'ils dénomment Emirats islamiques. Dès le 24 mars 2011, ils occupent la ville de Azzan (Shabwa), puis le 26 mars la ville de Ja'ar (Abyan), le lendemain celle d'al-Husn et le 27 mai 2011 c'est au tour de Zinjibar, une ville côtière d'Abyan de 20 000 habitants de tomber aux mains d'environ 300 hommes armés. Lawdar, une ville de près de 90 000 habitants passe également sous leur contrôle.

Ansar al-Sharia, le groupe qui occupe le devant de la scène dans la conquête de vastes territoires, est le produit de ce patchwork de combattants aguerris ayant fait leurs débuts dans al-Qaida et de jeunes islamistes désillusionnés par un régime passé maître dans le népotisme et l'injustice voulant prendre leur destin en main en se basant sur des préceptes religieux de tendance salafite. Ils attirent dans leur sillage de nombreux combattants étrangers, venus, entre autres, d'Arabie Saoudite et de Somalie mais également d'Afghanistan et du Pakistan. Les fonds dont ils disposent proviennent en partie des banques qu'ils ont dévalisées, comme à Zinjibar où ils auraient trouvé, dans l'une d'entre elles, près de 2 milliards de Riyal. Il en est de même pour les armes et les véhicules qu'ils récupèrent dans les casernes et les dépôts de l'armée et de la police mis à sac<sup>37</sup>.

Une partie de la population accueille ces groupes avec satisfaction tandis qu'une autre partie les craint. En Occident, sont surtout médiatisées leurs conceptions rigoureuses de la sharia, notamment les châtiments corporels, les restrictions des libertés et les contraintes religieuses. Cependant, de nombreux reportages réalisés sur place par des journalistes yéménites relativisent quelque peu cette image. Ils expliquent que ces régions ont été par le passé totalement délaissées et que des gangs y ont fait la loi en terrorisant les habitants et en leur extorquant de l'argent<sup>38</sup>. La corruption, le racket et l'insécurité y ont régné, le commerce ainsi que les services publics ont périclité. Les journalistes ont constaté par exemple qu'à Azzan, un an après sa prise, les rues sont nettoyées, des affaires de justice pendantes depuis parfois 10 ans sont enfin traitées, la sécurité a permis au marché de se développer jusqu'à devenir le second de la province de Shabwa, les magasins ont rouvert, l'électricité est distribuée plus largement et plus longuement qu'avant leur arrivée, l'eau est donnée gratuitement à des familles démunies, etc.

Pendant près d'un an durant, Ansar al-Sharia contrôle un territoire qui va de Azzan à Zinjibar, c'est-à-dire toute la province d'Abyan et des localités frontalières à Shabwa ainsi qu'à al-Baydha. De nombreux observateurs s'interrogent alors sur l'absence de résistance des forces de sécurité face au déploiement de ces groupes hétéroclites. Des rumeurs font état de complicités au sommet de l'Etat ayant permis aux groupes armés de s'installer. Ainsi, l'ex-gouverneur d'Abyan qui a assisté à la chute de sa province, le brigadier Saleh Hussein al-Zuwa'ri révèle que les services de sécurité et l'armée auraient abdicé devant Ansar al-Sharia. La communication entre lui et les autorités militaires aurait été interrompue avant la chute d'Abyan, ces dernières n'ayant opposé aucune résistance aux groupes armés<sup>39</sup>.

Certains dans l'opposition affirmeront que le président Saleh n'a pas mis en œuvre toute sa force militaire espérant

35 Amjad Khashafa, de Azzan à Zinjibar, 15 jours avec Ansar al-Sharia ( من عزان إلى زنجبار... نصف شهر مع أنصار الشريعة ), 6 décembre 2011, <http://kavkazcenter.com/arab/content/2011/12/06/8677.shtml> (consulté le 28 juillet 2013)

36 Al-Jazeera Center for Studies, al-Qaida au Yémen: entre offensives et replis, ( القاعدة باليمن: عودة للكر والفر ), juin 17, 2012 <http://studies.aljazeera.net/positionestimate/2012/06/201262493531991735.htm> (consulté le 28 juillet 2013)

37 2011: al-Qaida dans la péninsule arabe, année de rêves et de cauchemars, 12 février 2012, p.1, <http://www.shebacss.com/docs/PolicyAnalysis/scssapa003-12.pdf> (consulté le 28 juillet 2013)

38 Visite à l'Emirat Islamique d'Azzan: « Ansar Sharia » prend la place de l'Etat avec leurs lois et leurs services ( زيارة لـ إمارة عزان ) (الإسلامية.. "أنصار الشريعة" يستبدلون الدولة بقوانينهم وخدماتهم), Yemen Press, 1 avril, 2012, <http://yemen-press.com/news7934.html> (consulté le 28 juillet 2013)

39 Révélations dangereuses du Gouverneur de Abyan concernant la chute de Zanjibar aux mains d'Ansar al-Sharia ( إعتراقات ) (خطيرة لمحافظة أبين السابق عن سقوط زنجبار في يد أنصار الشريعة), Yemen Saeed, 15 mars 2013, <http://www.yemensaeed.com/news/news-local/6264-2013-03-14-23-42-52.html> (consulté le 28 juillet 2013)



## 3. Le Yémen dans la ligne de mire des Etats-Unis

### 3.1. 1990-2000 : des relations en dents de scie

Lors de la première guerre du Golfe (1990-1991), le Yémen a désapprouvé l'agression contre l'Irak par les forces de la coalition, sans pour autant cautionner l'annexion du Koweït. Il s'est abstenu de voter pour une résolution de l'ONU autorisant une intervention militaire contre l'Irak. En représailles, les Etats-Unis ont retiré leur aide économique<sup>48</sup>, tandis que l'Arabie saoudite et les pays voisins, alliés des Américains, ont expulsé plus d'un million de travailleurs yéménites de leurs pays respectifs. Cette marginalisation du Yémen a accru sa vulnérabilité et sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite, qui le considère comme son arrière-cour. La coopération militaire entre le Yémen et les Etats-Unis a repris graduellement vers la fin des années 1990 suite aux attentats contre les ambassades américaines à Dar es-Salam et Nairobi en 1998.

Depuis 1997, la collaboration dans le domaine sécuritaire s'est mise en place : les Américains forment des centaines de policiers, vendent des équipements et accompagnent la restructuration des services de sécurité. Des experts du FBI suivent de près les enquêtes menées par les services de sécurité yéménites et en particulier les interrogatoires de membres du groupe accusés d'avoir, en décembre 1998, enlevé seize touristes occidentaux, dont quatre ont été assassinés<sup>49</sup>.

La marine américaine négocie un contrat d'utilisation du port d'Aden pour le ravitaillement de ses navires de guerre. De nombreux responsables militaires américains font le déplacement vers Sanaa, notamment le chef du Commandement central américain, le centre régional de commandement militaire en charge des opérations dans le Moyen-Orient, l'Asie centrale et la Corne de l'Afrique, pour mener des discussions sur la collaboration future et des exercices militaires conjoints. Cette intensification des relations entre les deux pays n'est pas pour plaire à une opinion publique yéménite très critique face à ce qu'elle considère comme étant des visées hégémoniques des Etats-Unis dans la région.

Le 12 octobre 2000 survient un attentat contre le navire de guerre américain l'USS Cole qui se trouvait au large d'Aden en route vers le Golfe pour une mission de contrôle de l'embargo imposé à l'Irak. 17 marins américains sont tués et 50 autres blessés. Le lendemain, une explosion a lieu dans l'enceinte de l'ambassade de Grande-Bretagne à Sanaa sans faire de victimes. Les pressions américaines s'intensifient et le Président Saleh est contraint d'accepter les conditions imposées : dès novembre 2000 un accord de coopération anti-terroriste est signé entre Sanaa et Washington ; près de 100 agents de différentes agences américaines, dont le FBI, assistent les yéménites dans leurs investigations. Le 7 juillet 2001, l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa, fermée après l'attentat contre le USS Cole, est ré-ouverte. Cette coopération, particulièrement mal perçue par une grande majorité de la population, amplifie des tensions locales déjà très fortes dans le pays. Le Président Saleh doit composer à la fois avec les contraintes extérieures et les protestations de l'opposition et d'unions socio-professionnelles qui appellent par exemple à un boycott des produits américains. Malgré des concessions importantes, les responsables américains considèrent que les autorités yéménites ne coopèrent pas suffisamment et que l'enquête sur l'attaque de l'USS Cole piétine. Ils ne peuvent réaliser les interrogatoires avec les suspects arrêtés comme ils le souhaiteraient et vont jusqu'à soupçonner des connivences entre des membres des services secrets yéménites et les membres des groupes armés qui ont revendiqué l'attentat, l'Armée islamique d'Aden et al-Qaida<sup>50</sup>.

### 3.2. L'impact des attentats du 11 septembre 2001

Surviennent alors les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone : l'ambiance change alors du tout au tout. Dans les cibles de la nouvelle doctrine de lutte contre le terrorisme des Etats-Unis, le

48 Jeremy M. Sharp, « Yemen : current conditions and U.S. relations, Congressional Research Service », September 12, 2007 – RL34170, p. 7, <https://openocrs.com/document/RL34170/2007-09-12/> (consulté le 28 juillet 2013).

49 Muhammed al-Ahmady, « Les relations yéméno-américaines après les attentats du 11 septembre 2001 » (علاقات اليمنية الأمريكية) (بعد أحداث 11 سبتمبر) <http://almoslim.net/node/85268> (consulté le 28 juillet 2013).

50 « Le 5 septembre, plusieurs jours après l'arrivée de la délégation du FBI à Sanaa, le Président Saleh s'est entretenu avec des journalistes d'al-Jazeera sur l'enquête dans l'affaire du USS Cole. Il a fait tout ce qui était en son pouvoir, a-t-il expliqué, pour limiter le champ d'action du FBI au Yémen. » Et d'exagérer : « On leur a interdit l'accès au territoire yéménite, avec nos forces, nos avions, et nos navires (...) On les mis sous surveillance directe par nos services de sécurité. ». Pour les agents du FBI, les auto-louanges de Saleh étaient toutes les mêmes. Onze mois après l'attaque du USS Cole, les agents continuaient de tourner en rond. » Gregory D. Johnsen, *The last Refuge, Yemen, Al-Qaeda, and America's war in Arabia*, W. W. Norton & Company, Inc., 2012, chapitre 6.

Yémen, accusé de tolérer des groupes proches d'al-Qaïda, figure en bonne place. Plusieurs des hommes soupçonnés d'avoir préparé ces attentats sont en effet des Yéménites. Le Président Ali Abdallah Saleh fait cette fois-ci rapidement son choix. Ne voulant réitérer l'expérience douloureuse subie lors de la guerre du Golfe en 90-91, il se met à disposition des Américains et promet une totale collaboration. Il flaire également une opportunité s'il se lance aux côtés des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme de renforcer son pouvoir sur le plan intérieur en profitant notamment de nouvelles aides militaires et financières.

Dès novembre 2001, le président yéménite se rend aux Etats-Unis pour y rencontrer son homologue américain. Les relations entre les deux pays en matière de sécurité vont s'intensifier, de même qu'avec l'Arabie Saoudite, notamment par le biais d'échanges de prisonniers. De nombreux militants soupçonnés d'activités terroristes sont arrêtés, des comptes en banque clos. L'administration américaine octroie une aide de 400 millions de dollars avec laquelle un camp de formation à la lutte antiterroriste est mis en place, dirigé par la CIA, l'US-marine et les forces spéciales américaines.

L'unité antiterroriste des Forces de la Sécurité centrale dépend formellement du ministère de l'Intérieur mais elle est en réalité contrôlée par le Président et dirigée par son neveu, le général Yahia Muhammed Abdallah Saleh<sup>51</sup>. Elle bénéficie d'équipements et d'instructeurs américains<sup>52</sup> qui ont pour mission clandestine de traquer et d'éliminer des présumés terroristes<sup>53</sup>. Des forces spéciales britanniques sont également envoyées au Yémen<sup>54</sup>. Mais sur le plan interne, Saleh continue à la fois à employer une rhétorique anti-impérialiste et à courtiser les différents acteurs islamistes susceptibles de critiquer sa politique pro-américaine.

Le 6 octobre 2002, un attentat est commis contre le Limburg, un pétrolier battant pavillon français, transportant près de 400 000 barils de pétrole dans le golfe d'Aden. Un marin meurt et des milliers de barils se déversent dans la mer. Le président Saleh se voit contraint d'intensifier la collaboration avec les services américains, en particulier le FBI et la CIA. Les Etats-Unis, qui ont entre-temps stationné près de 1 000 soldats au Yémen, obtiennent l'autorisation d'ouvrir un bureau du FBI à Sanaa et lui livrent du matériel militaire – dont des hélicoptères et des frégates de surveillance des frontières maritimes et du détroit du Bab al-Mandab, point stratégique situé entre la Mer rouge et le golfe d'Aden<sup>55</sup>. En septembre 2004, l'embargo sur les exportations d'armes américaines au Yémen, imposé en 1990 suite à la guerre du Golfe, est levé.

Le président Saleh autorise également le survol du territoire yéménite par des drones américains, qui décollent de la base située à Djibouti pour repérer et tuer des activistes soupçonnés de participation aux derniers attentats au Yémen<sup>56</sup>. Ainsi, le 3 novembre 2002, Abou Ali al-Harithi, présenté comme le commanditaire de l'attentat contre l'USS Cole, et cinq compagnons circulant dans un véhicule sont traqués et assassinés par un drone américain. Cette attaque marque un tournant dans la « guerre globale contre le terrorisme » : c'est la première fois que l'armée américaine tue ouvertement des présumés terroristes en dehors d'une zone de conflit et ce, dans un pays contre lequel elle n'est pas en guerre<sup>57</sup>. Le gouvernement yéménite avait autorisé cette opération, mais il préférera le cacher, en en donnant une version mensongère : selon lui, les passagers de la voiture auraient transporté une bombe qui a explosé. Il lui était en effet impossible de justifier de tels assassinats vis-à-vis d'une population de plus en plus opposée à sa politique sécuritaire et à son alignement sur les positions américaines.

Les Américains ont toutefois endossé publiquement la responsabilité de l'attaque, ce qui sera dévastateur pour le gouvernement yéménite. Sa crédibilité est alors remise en cause par les chefs de tribus, qui protestent de plus

51 Alkarama, Yémen. Les droits de l'homme en danger, entre conflits internes et pressions externes, Rapport présenté au Comité contre la torture dans le cadre de l'examen du deuxième rapport périodique du Yemen, 15 octobre 2009, [http://fr.alkarama.org/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=289&Itemid=150](http://fr.alkarama.org/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=289&Itemid=150) (consulté le 28 juillet 2013)

52 Jeremy M. Sharp, Yemen: Current Conditions, and U.S. Relations, CRS Report for Congress, 12 septembre 2007, <https://opencrs.com/document/RL34170/2007-09-12/> (consulté le 28 juillet 2013)

53 Jeremy Scahill, The Dangerous US Game in Yemen, The Nation, 18 avril 2011, <http://www.thenation.com/article/159578/dangerous-us-game-yemen?page=0,1#> (consulté le 28 juillet 2013)

54 Rupert Hamer, Crack SAS team to hunt al-Qaeda terrorists, Mirror, 3 janvier 2010, <http://www.mirror.co.uk/news/uk-news/crack-sas-team-to-hunt-al-qaeda-191996> (consulté le 28 juillet 2013)

55 Laurent Bonnefoy, « Entre pressions extérieures et tensions internes, un équilibre instable au Yémen », op. cit.

56 Gregory D. Johnsen, The Last Refuge, op. cit., chapitre 9.

57 Idem.

en plus contre cette intervention étrangère et contre les arrestations arbitraires de jeunes sans que des charges claires ne soient retenues contre eux. Cette nouvelle orientation du pouvoir yéménite révèle rapidement son échec, puisqu'elle conduit d'anciens combattants d'Afghanistan et d'autres activistes à s'engager dans la lutte armée et à organiser des attentats, dont certains seront commis en guise de représailles à l'exécution d'al-Harithi<sup>58</sup>.

### 3.3. De la suspicion à la collaboration

Au début des années 2000, la politique de proximité que continue d'entretenir le président Saleh avec certains milieux hostiles à la présence américaine est mal perçue par les Etats-Unis qui augmentent leurs pressions sur le gouvernement en l'encourageant à renforcer la répression, en particulier suite à une évasion de prison en 2006 sur laquelle nous reviendrons ci-dessous. Publiquement le Président Saleh minimisera sans cesse le rôle joué par les Américains dans son pays et il attribuera à l'aviation militaire yéménite la responsabilité pour des attaques de drones. Or, comme on l'apprendra plus tard, des conversations avec des responsables politiques ou militaires américains révélées par Wikileaks montrent qu'il avait explicitement autorisé ces derniers à cibler des terroristes présumés<sup>59</sup>.

Saleh poursuit toutefois sa politique de compromis sur le plan interne, car le poids des chefs de tribus qui protègent leurs membres reste important et, sans leur soutien, son pouvoir serait fragilisé. Il joue donc sur plusieurs tableaux en avançant la menace d'al-Qaida pour obtenir des financements américains, alors qu'il trouve par ailleurs des arrangements avec les personnes recherchées par Washington, comme Jamal al-Badawi et Jabir al-Banna, ressortissant américain, tous deux considérés comme d'importants dirigeants terroristes que les Etats-Unis voudraient voir extradés vers leur pays<sup>60</sup>. Lorsqu'en 2007, Frances Townsend, conseillère du président George W. Bush pour les questions de contre-terrorisme, rencontre le président Saleh et lui demande ce qui en est d'al-Badawi, il lui confirme sa libération tout en tentant de la rassurer en prétendant garder un œil sur lui, ce qui a fortement déplu à son interlocutrice<sup>61</sup>.

En raison des troubles à partir du début 2011 et de la montée en puissance de groupes armés affiliés ou non à al-Qaida, les forces américaines retirent leurs soldats du Yémen, y compris les forces d'opérations spéciales, et se replient vers leur base militaire de Djibouti, d'où elles poursuivent leur activité de renseignement et assurent la coordination des opérations avec les services de renseignements yéménites. L'unité de lutte contre le terrorisme créée et formée à partir de 2003 par les militaires américains, passe de trois cents éléments au double en 2011<sup>62</sup> ; cette unité et la Garde républicaine ne sont plus placées sous la direction de militaires américains<sup>63</sup>. Mais, comme on l'a vu, elles ne seront pas engagées contre les insurgés d'al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia qui occupent la région d'Abyan dès mars 2011, mais plutôt à Sanaa pour protéger le président Saleh en proie à une contestation qui finira par le contraindre à démissionner. Les opérations à Abyan et les régions voisines sont menées par l'armée de l'air yéménite secondée par ses homologues saoudienne et américaine. Les informations sont fournies notamment par le renseignement américain. Le retrait américain n'est donc que relatif : non seulement la base militaire d'al-Anad dans la province de Lahj continue d'être opérationnelle, mais les raids aériens, en particulier de drones, s'intensifient à partir de fin 2011<sup>64</sup>.

Afin de se rapprocher du Yémen tout en évitant d'être sur place, une nouvelle base aérienne américaine longtemps

58 Muhammed al-Ahmady, « Les relations yéméno-américaines après les attentats du 11 septembre 2001 », op. cit.

59 Pam Benson, U.S. role in Yemen covered up by its president, WikiLeaks file reveals, CNN, 28 novembre 2010, [http://articles.cnn.com/2010-11-28/us/wikileaks.yemen\\_1\\_yemeni-president-yemeni-american-president-ali-abdullah-saleh?\\_s=PM:US](http://articles.cnn.com/2010-11-28/us/wikileaks.yemen_1_yemeni-president-yemeni-american-president-ali-abdullah-saleh?_s=PM:US) (consulté le 28 juillet 2013)

60 Le premier, accusé d'avoir participé à l'attentat sur l'USS Cole, s'est évadé en 2006 avec Jabir al-Banna et une vingtaine d'autres hommes. Tous deux se sont rendus ensuite aux autorités yéménites et vivent depuis en liberté au Yémen.

61 Jeremy Scahill, Dirty Wars. The World is a Battlefield, Serpent's Tail, avril 2013 (livre électronique sans pagination), chapitre 20, « Prison Break ».

62 Associated Press, « US to expand Yemeni counter-terrorism training », The National, 15 février 2011, <http://www.thenation-al.ae/news/world/middle-east/us-to-expand-yemeni-counter-terrorism-training> (consulté le 28 juillet 2013).

63 Jeremy Scahill, « Washington's war in Yemen backfires », The Nation, 14 février 2012, <http://www.thenation.com/article/166265/washingtons-war-yemen-backfires> (consulté le 28 juillet 2013).

64 Idem.

gardée secrète a été construite à partir de l'été 2011 en Arabie saoudite. Elle servira essentiellement aux drones de la CIA. Les autorités saoudiennes ont toujours nié entretenir une coopération avec des services américains dans la lutte contre al-Qaïda au Yémen. Officiellement, les bases américaines dans leur pays auraient été évacuées en 2003, après l'invasion de l'Irak. Mais en février 2013, le Washington Post a révélé l'existence de cette nouvelle base, tenue secrète par les médias pendant près de deux ans à la demande expresse de l'administration américaine<sup>65</sup>.

Deux mois après l'élection, le 21 février 2012, du maréchal Abd al-Rab al-Mansour al-Hadi à la présidence du Yémen, John Brennan, à l'époque conseiller à la sécurité de Barack Obama, se rend à Sanaa pour le rencontrer. Des responsables du Pentagone ont rapporté que, depuis, leurs soldats se seraient redéployés dans le pays, le nouveau président étant bien disposé à une coopération directe entre militaires américains et yéménites en dehors de la capitale. Début 2012, alors que la grande offensive militaire du printemps contre les fiefs des groupes armés n'était pas encore lancée, les médias ont relevé que « le rôle militaire direct de l'administration Obama au Yémen est plus important que par le passé et constitue une implication croissante dans le conflit interne<sup>66</sup> ».

Ainsi, selon des sources militaires qu'Alkarama ne peut révéler, dix-huit drones de type Predator ainsi que des soldats américains des forces spéciales seraient stationnés sur la base aérienne al-Anad, avec l'autorisation du gouvernement yéménite. Les appareils seraient munis de moyens techniques pour identifier des cibles. Il existerait au Yémen deux centres permettant d'analyser les informations recueillies et de guider les frappes de drones armés : l'un d'eux se situerait au sein même de l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa et l'autre dans un bâtiment tenu secret. Selon notre source, le groupe qui décide des attaques de drones serait composé, du côté yéménite, des chefs d'unités de lutte contre le terrorisme, des responsables de l'appareil de sécurité nationale, de membres de l'état-major, du ministère de la Défense et de l'Intérieur désignés par le président al-Hadi ; et, du côté américain, d'une équipe de la CIA mandatée directement par le président Obama.

Parallèlement, le nombre de militaires américains stationnés au Yémen a significativement augmenté depuis 2012. En juin 2013, selon le quotidien yéménite al-Charaa, quelque 1 500 militaires venaient d'être envoyés à la base militaire d'al-Anad et 200 autres dans la base aérienne al-Deylami, à Sanaa : ces deux bases abriteraient alors respectivement 5 800 et 850 militaires américains<sup>67</sup>.

Symbole de la présence accrue des militaires américains au Yémen : l'hôtel international Sheraton de Sanaa, intégralement loué par l'ambassade américaine en janvier 2013 et depuis inclus au sein de ce que les Yéménites appellent une nouvelle « zone verte » sécurisée, à l'image de celle créée dix ans plus tôt à Bagdad ; ce QG sert aux diplomates, militaires et agents de renseignement, protégés par un contingent de marines<sup>68</sup>. L'aide militaire a également été régulièrement augmentée : entre 2006 et 2010, le Yémen aurait obtenu de Washington 300 millions de dollars d'aide militaire et sécuritaire et une somme de 1,2 milliard était proposée pour les six années suivantes. « Les Etats-Unis sont critiqués à l'intérieur et à l'extérieur du Yémen pour avoir envoyé le mauvais signal en se pressant d'envoyer de plus grandes aides militaires à Sanaa, ainsi que des formateurs et des conseillers militaires, tout en offrant beaucoup moins d'aides sociales ou économiques. L'assistance militaire a renforcé l'idée que les Américains étaient principalement préoccupés par des sujets de haute sécurité que les problèmes réels auxquels font face le Yémen, comme la pauvreté, la corruption gouvernementale et les divisions régionales internes<sup>69</sup>. »

65 Greg Miller et Karen DeYoung, « Brennan nomination exposes criticism on targeted killings and secret Saudi base », The Washington Post, 5 février 2013, [http://articles.washingtonpost.com/2013-02-05/world/36758638\\_1\\_drone-base-al-awlaki-brennan-nomination](http://articles.washingtonpost.com/2013-02-05/world/36758638_1_drone-base-al-awlaki-brennan-nomination) (consulté le 28 juillet 2013).

66 Ken Dilanian et David S. Cloud, « U.S. escalates clandestine war in Yemen », Los Angeles Times, 16 mai 2012, [http://latimes-blogs.latimes.com/world\\_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops-.html](http://latimes-blogs.latimes.com/world_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops-.html) (consulté le 28 juillet 2013).

67 « Yémen : l'occupation US !! », Irib World Service, 18 juin 2013, <http://french.irib.ir/analyses/commentaires/item/261732-y%C3%A9men-washington-renforce-sa-pr%C3%A9sence-militaire> (consulté le 28 juillet 2013).

68 Sheila Carapico, « A new Green Zone in Sanaa », Merip, 1er janvier 2013, [http://www.merip.org/new-green-zone-sanaa?utm\\_source=merolist&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=sanaa](http://www.merip.org/new-green-zone-sanaa?utm_source=merolist&utm_medium=email&utm_campaign=sanaa) (consulté le 28 juillet 2013).

69 Stephen W. Day, Regionalism and Rebellion in Yemen, op. cit., chapitre 8 : « Looking into the abyss ».

### 4.1. Nouvelle stratégie des Etats-Unis dans leur « Global War on Terror »

Trois jours après les attentats du 11 septembre à New York et Washington, la « guerre contre le terrorisme » (War on Terrorism ou Global War On Terrorism, GWOT) est fortement renforcée avec l'accord du Congrès américain qui, par le biais de la résolution du 14 septembre 2001 dite AUMF (Authorization to Use Military Force), « autorise le Président à employer toute la force nécessaire et appropriée contre les Nations, les organisations ou les personnes qu'il a déterminés comme ayant planifié, autorisé, exécuté ou facilité les attaques terroristes intervenues le 11 septembre 2001, ou ayant hébergé de telles organisations ou personnes, afin d'empêcher de futurs actes de terrorisme international par ces Nations, organisations ou personnes<sup>70</sup> ». Exceptionnel dans ce texte est le fait que cette guerre n'est pas limitée dans le temps.

Depuis ces attentats, la « guerre contre le terrorisme » structure la politique américaine tant sur le plan interne qu'externe. De la résolution citée ci-dessus, en passant par le « Patriot Act » du 25 octobre 2001, qui restreint de manière rigoureuse les droits civils des Américains, à la « doctrine Bush » (stratégie de sécurité nationale) du 4 septembre 2002 permettant des attaques préventives contre tout Etat dans lequel des terroristes pourraient accéder à des armes de destruction massive, jusqu'à l'ouverture du camp de Guantanamo Bay et du réseau de prisons secrètes et d'externalisation de la torture, toute une architecture juridique et militaire est érigée et sans cesse affinée. Elle bouleverse les équilibres stratégiques en particulier dans le monde arabe et contribuera à l'éclosion dix ans plus tard de ce qui est appelé le « printemps arabe ».

Il est important de relever que le texte promulgué trois jours seulement après les attentats du 11 septembre 2001 sert dorénavant de base légale pour justifier des « assassinats ciblés ». Dès le 17 septembre 2001, le président George W. Bush autorise la CIA à tuer, d'arrêter et de détenir partout dans le monde des membres d'al-Qaida<sup>71</sup>. Le Yémen est touché en 2002 avec l'attaque par drone d'un groupe de 6 hommes parmi lesquels figure al-Harithi, attentat qui inaugure la nouvelle stratégie des Etats-Unis en matière de « guerre contre le terrorisme<sup>72</sup> ». Ce n'est cependant qu'à partir de 2009 que ces éliminations physiques connaissent une augmentation dramatique.

Entre temps, l'opération Enduring Freedom est déclenchée en octobre 2001 dans le but déclaré de détruire en Afghanistan et dans la Corne d'Afrique les camps d'entraînement d'al-Qaida et des Talibans, de poursuivre les combattants, de les arrêter et de les juger. Puis en mars 2003 l'opération Iraqi Freedom est lancée sous prétexte que le président irakien, Saddam Hussein, collabore avec al-Qaida et menace les Etats-Unis avec des armes de destruction massive, arguments qui se sont révélés par la suite fallacieux. Ces deux interventions militaires ont été reconnues comme des conflits armés par l'ONU (il faut rappeler qu'elle avait considéré au départ que la « guerre préventive » contre l'Irak n'était pas conforme à sa Charte mais l'a cependant cautionnée un an plus tard) mais se sont soldées par des échecs puisque les objectifs annoncés n'ont jamais été atteints (notamment rétablir la démocratie) alors même que les coûts humains et financiers ont été particulièrement dramatiques.

Avec l'arrivée à la présidence de Barack Obama en 2009, l'évolution dans la stratégie américaine amorcée par son prédécesseur s'est poursuivie et renforcée. Dès cette période, pour marquer un semblant de rupture de conception, la rhétorique de guerre est modifiée : il n'est plus alors question de « guerre contre le terrorisme » ni de « combattants ennemis ». Cependant, au-delà de ce changement sémantique apparent, des mesures concrètes sont appliquées : retrait de troupes militaires américaines d'Irak à partir de 2011<sup>73</sup>, préparation de « l'après-Afghanistan » avec notamment la réduction drastique des troupes à partir de 2014. Ces évacuations ne signifient toutefois pas le désengagement de la plus grande puissance militaire de ces régions. Il s'agit en réalité de privilégier l'application de la nouvelle doctrine militaire basée sur l'intervention à distance et les opérations spéciales clandestines engagées

---

70 The Congress, A joint resolution to authorize the use of United States Armed Forces against those responsible for the recent attacks launched against the United States, 14 septembre 2001, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/BILLS-107sjres23cps/pdf/BILLS-107sjres23cps.pdf> (consulté le 28 juillet 2013)

71 Dana Priest, CIA Holds Terror Suspects in Secret Prisons, Washington Post, 2 novembre 2005, [http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/11/01/AR2005110101644\\_3.html](http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/11/01/AR2005110101644_3.html) (consulté le 28 juillet 2013)

72 David Johnston et David E. Sanger, Yemen Killing Based on Rules Set Out by Bush, The New York Times, 6 novembre 2002, <http://www.nytimes.com/2002/11/06/international/middleeast/06YEME.html?pagewanted=print&position=top> (consulté le 28 juillet 2013)

73 Retrait relatif puisque 50 000 soldats américains sont encore stationnés en Irak.

déjà au temps de Bush mais considérablement développées sous Obama.

Durant les années 2001-2008, l'approche des Etats-Unis privilégiait les arrestations, les extraordinary renditions (res-titutions extraordinaires), la détention dans des lieux secrets souvent sous contrôle de la CIA et puis l'incarcération sans jugement à Guantanamo. Le but affiché était le recueil d'informations dans le but de combattre plus efficacement les réseaux d'al-Qaida notamment. Les méthodes utilisées ont été sévèrement condamnées par de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et l'ONU car elles relevaient de la torture. La pratique des renditions a été plus ou moins abandonnée et, depuis, l'administration américaine favorise largement l'élimination physique de présumés terroristes.

Les critiques de ces méthodes d'élimination physique de suspects se concentrent sur le fait qu'elles seraient contre-productives : non seulement elles développeraient les sentiments hostiles à l'égard des Etats-Unis, mais elles faciliteraient le recrutement des groupes armés, ce qui augmenterait la menace terroriste. Force est de constater qu'au lieu de privilégier une démarche politique pour remédier à ce problème, l'administration américaine a surtout favorisé une approche strictement sécuritaire. Par une guerre « à distance », elle vise l'élimination de la « menace terroriste » sans se soucier de l'impact possible sur les populations. Comme le souligne le philosophe Grégoire Chamayou : « On assiste à une redistribution des priorités dans un schéma où le rendement d'une politique visant à terroriser et à éradiquer primerait désormais sur la considération de ses effets politiques sur la population<sup>74</sup>. » La question se pose de savoir si en réalité l'objectif de cette guerre « invisible » n'est pas essentiellement de placer un pays entier dans un état de choc, de prendre le parti d'une déstructuration de la société, quitte à entraîner à la dérive un Etat déjà fortement affaibli afin de mieux le contrôler. En attestent au Yémen, comme nous le verrons ci-après, dans de nombreux cas le choix des personnes visées, la non-discrimination dans les frappes avec pour conséquence de nombreux civils tués, l'usage de la double attaque qui forcément provoque un nombre plus important de victimes, les frappes sur des véhicules dans les agglomérations urbaines, etc.

## 4.2. Institutionnalisation des assassinats ciblés

Les Etats-Unis n'ont jamais déclaré de guerre au Yémen et pour justifier une intervention dans un pays qui ne représente aucun danger pour eux et dont le gouvernement est considéré comme un allié, la résolution du 14 septembre 2001 évoquée ci-dessus, l'AUMF, qui préconisait clairement la lutte contre ceux liés de près ou de loin aux attentats du 11 septembre 2001, n'est plus opérante. Imperceptiblement, un glissement s'est donc opéré pour appliquer l'AUMF sur ce qui dorénavant est désigné par « les forces associées » à al-Qaida. Ce terme qui ne figure pas dans l'AUMF fait irruption jusque dans les discours du Président Obama ou les textes officiels de la Maison-Blanche<sup>75</sup> et s'impose pour légitimer la guerre contre des groupes pour lesquels des liens avec l'organisation al-Qaida originale ne sont pas établis.

Certains critiquent cette extension car elle ferait abstraction des mutations politiques sur le terrain et entraînerait une ingérence des Etats-Unis dans des conflits locaux. Au Yémen, ces derniers interfèrent directement et massivement dans le conflit qui oppose une partie de l'opposition au gouvernement, contribuant par là même à la radicalisation des positions et complexifiant des négociations. De nombreux responsables américains sont conscients de ces problèmes à l'instar de ce responsable qui requiert l'anonymat dont les propos sont rapportés dans le Washington Post : « La branche d'al-Qaida au Yémen est caractérisée par des liens intimes avec l'insurrection locale dont le but est de chasser le gouvernement en place » dit-il. « Je pense qu'il existe un risque que nous soyons perçus comme prenant parti dans une guerre civile<sup>76</sup>. »

La définition de l'expression « forces associées » à al-Qaïda ou aux Talibans qui sont « engagées dans des hostilités contre les Etats-Unis ou ses partenaires de coalition, ce qui inclut toute personne ayant commis un acte de belligérance ou ayant soutenu directement de telles hostilités en aide à ces forces ennemies » est apparue dans le

74 Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, La Fabrique, 2013, p. 106.

75 The White House, Fact Sheet: U.S. Policy Standards and Procedures for the Use of Force in Counterterrorism Operations Outside the United States and Areas of Active Hostilities, 23 mai 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/05/23/fact-sheet-us-policy-standards-and-procedures-use-force-counterterrorism> (consulté le 28 juillet 2013)

76 Greg Miller, CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign, Washington Post, 18 avril 2012, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-new-authority-to-expand-yemen-drone-campaign/2012/04/18/gIQAasamRT\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-new-authority-to-expand-yemen-drone-campaign/2012/04/18/gIQAasamRT_story.html) (consulté le 28 juillet 2013)

National Defense Authorization Act du 31 décembre 2011<sup>77</sup>. « Ainsi, on peut distinguer trois types de configuration : des groupes armés qui travaillent de concert avec ou sous la direction d'une "filiale" d'al-Qaida; ceux qui soutiennent et communiquent avec al-Qaida; les groupes armés pleinement indépendants provenant des milieux salafistes extrémistes<sup>78</sup>. » L'AUMF et son extension servent de fondement aux « assassinats ciblés », au Yémen comme ailleurs, d'individus considérés comme correspondant à ces catégories. Selon certains médias, les gouvernements des Etats-Unis et du Yémen se seraient entendus pour collaborer afin de tuer ou capturer plus d'une vingtaine de membres d'al-Qaida. Cette coopération traduit la nouvelle approche qui consiste selon le New York Times « à employer un nombre restreint d'experts en opérations spéciales, des groupes paramilitaires de la CIA et des drones contre les éléments d'al-Qaida qui projetaient d'attaquer les Etats-Unis et ses intérêts, tout en engageant des campagnes antiterroristes coûteuses et à long terme en armant et formant des forces de sécurité locales<sup>79</sup> ». Selon ce même journal, John O. Brennan, ex-conseiller d'Obama en matière de lutte contre le terrorisme et actuel directeur de la CIA, se serait rendu à Sanaa quelques jours avant l'élection de Abd al-Rab Mansour al-Hadi à la présidence de la République afin de mettre au point cette stratégie.

Les opérations annoncées se déroulent dans une opacité totale. Les responsables américains ne révèlent publiquement aucune information sur les personnes ciblées, ni sur les moyens employés pour les éliminer. Souvent, l'identité même des personnes visées reste inconnue. Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas pendant longtemps reconnu ces assassinats et si ce n'étaient les déclarations de politiciens ou les fuites orchestrées ou non de hauts fonctionnaires dans l'administration, le secret serait complet. Il a fallu attendre le rapport semestriel de la maison blanche en juin 2012 pour apprendre officiellement que « l'armée américaine a mené des "actions directes" contre des membres d'al-Qaida et des associés au Yémen et en Somalie ». Ce rapport ne fait toutefois pas mention des activités de la CIA<sup>80</sup>. Quant aux autorités yéménites, celles-ci gardent le silence, ou plus grave encore, endossent la responsabilité de ces opérations.

### 4.3. Quand le Président des Etats-Unis légalise les « assassinats ciblés »

Les critiques s'amplifiant aux Etats-Unis à propos notamment de l'élimination de ressortissants américains et de suspects dans des pays dans lesquels les Etats-Unis ne sont pas impliqués dans un conflit armé, le président Barack Obama a prononcé un discours très attendu à la National Defense University de Washington le 23 mai 2013 dans lequel il a présenté sa stratégie de lutte antiterroriste<sup>81</sup>. La nouveauté réside moins dans la stratégie elle-même que dans son annonce publique. Obama confirme que les Etats-Unis sont en guerre depuis le 11 septembre 2001 et tout en cherchant visiblement à se distinguer de son prédécesseur, il explique que la « guerre globale sans limite » n'a plus lieu d'être. Pourtant l'un de ses collaborateurs, Michael Sheehan, le conseiller du secrétaire à la Défense pour les opérations spéciales et les conflits de basse intensité, avait encore quelques jours auparavant précisé devant le Sénat américain : « De mon point de vue, cela va continuer pendant un bon moment, oui, au-delà du deuxième mandat du président [...] je pense que ce sera au moins pour 10 ou 20 ans<sup>82</sup>. »

Le Président des Etats-Unis justifie les méthodes de lutte contre le terrorisme, en particulier hors des zones de « conflit armé », tout en garantissant qu'« [leurs] actions sont efficaces (...) et ces attaques sauvent des vies ». Et

77 Cité par le site Dommages civils, Sur l'AUMF: bientôt une extension du domaine de la lutte?, 21 mars 2013, <http://dommagescivils.wordpress.com/2013/03/21/sur-laumf-bientot-une-extension-du-domaine-de-la-lutte/> (consulté le 28 juillet 2013)

78 Dommages civils, Sur l'AUMF: bientôt une extension du domaine de la lutte?, 21 mars 2013, <http://dommagescivils.wordpress.com/2013/03/21/sur-laumf-bientot-une-extension-du-domaine-de-la-lutte/> (consulté le 28 juillet 2013)

79 Eric Schmitt, U.S. Teaming With New Yemen Government on Strategy to Combat Al Qaeda, The New York Times, 26 février 2012, [http://www-nc.nytimes.com/2012/02/27/world/middleeast/us-teaming-with-yemens-new-government-to-combat-al-qaeda.html?\\_r=6&](http://www-nc.nytimes.com/2012/02/27/world/middleeast/us-teaming-with-yemens-new-government-to-combat-al-qaeda.html?_r=6&) (consulté le 28 juillet 2013)

80 Robert Burns, US declassifying attacks in Yemen, Somalia, Associated Press, 15 juin 2012, <http://news.yahoo.com/us-declassifying-attacks-yemen-somalia-190446984.html> (consulté le 28 juillet 2013)

81 The White House, Remarks by the President at the National Defense University, 23 mai 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/05/23/remarks-president-national-defense-university> (consulté le 28 juillet 2013)

82 Michael Sheehan, lors d'une audition de la Commission du Sénat américain sur les Forces armées, le 16 mai 2013, a prévu que la guerre contre al-Qaida durerait entre 10 à 20 ans de plus. In Democracy Now, VIDEO: From Boston to Pakistan, Pentagon Officials Claim Entire World is a Battlefield, [http://www.democracynow.org/blog/2013/5/16/video\\_from\\_boston\\_to\\_pakistan\\_pentagon\\_officials\\_claim\\_entire\\_world\\_is\\_a\\_battlefield](http://www.democracynow.org/blog/2013/5/16/video_from_boston_to_pakistan_pentagon_officials_claim_entire_world_is_a_battlefield) (consulté le 28 juillet 2013)

d'argumenter : « les Etats-Unis ne procèdent pas à des attaques pour punir des individus, nous agissons contre des terroristes qui représentent une menace continue et imminente pour le peuple américain et lorsqu'il n'y a pas d'autres gouvernements capables d'affronter efficacement cette menace »<sup>83</sup>. Concrètement, cela signifie qu'il considère les assassinats ciblés comme légitimes et légaux et il ne se soucie nullement de l'obligation de respecter la souveraineté territoriale d'un Etat. Son argumentation se réfère encore à l'attaque perpétrée aux Etats-Unis il y a de cela près de 12 ans : « Les actions américaines sont légales. Nous avons été attaqués le 11 septembre. En l'espace d'une semaine, le Congrès a autorisé à une majorité écrasante l'usage de la force. En suivant le droit interne et international, les Etats-Unis sont en guerre contre al-Qaida, les Talibans, et leurs forces associées. Nous sommes en guerre contre une organisation qui tuerait à cet instant même de nombreux Américains si elle le pouvait et si nous ne les stoppions pas avant. C'est une guerre juste, une guerre respectant la proportionnalité et pour nous défendre nous-mêmes ». Ce passage du discours est significatif de par sa référence à la résolution évoquée ci-dessus, l'AUME, qui n'évoque pourtant pas les « forces associées », terme, qui comme nous l'avons montré, sert à justifier une espèce d'état d'exception sans limitation dans l'espace et dans le temps.

Conscient de naviguer dans une opacité où ni la Constitution américaine ni les principes de droit international ne sont en réalité respectés, Obama précise que « les Etats-Unis n'utilisent pas de frappes lorsque nous avons la possibilité de capturer des terroristes, notre préférence est toujours de les capturer, de les interroger et de les poursuivre en justice ». Cependant, dans certaines situations, lorsque les personnes concernées non seulement mettent en danger la sécurité des Etats-Unis mais ne peuvent être arrêtées pour diverses raisons, l'emploi de la force létale serait justifié. Un guide destiné à encadrer ces opérations est d'ailleurs publié le même jour<sup>84</sup>. Obama tente de persuader ses auditeurs que son administration reste très vigilante sur le respect du droit tout en étant préoccupé par la sécurité des Etats-Unis. Et dans ce contexte, l'option de l'utilisation de drones – s'il s'avère nécessaire de supprimer l'ennemi – paraîtrait être la meilleure en raison de sa précision.

L'effort de transparence que beaucoup d'observateurs ont relevé dans ce discours s'est notamment exprimé par l'aveu d'Obama d'avoir ordonné l'assassinat d'Anwar al-Awlaqi, ressortissant américain, qu'il présente comme « le chef des opérations externes » d'al-Qaida dans la péninsule arabique alors qu'aucun élément probant n'a jamais établi cette fonction. Il a également admis l'assassinat de quatre autres ressortissants américains (il faut relever que leur nombre en réalité s'élève au moins à cinq) sans les nommer ni préciser les motifs de leur élimination.

Comme nous l'avons vu, la stratégie consistant à retirer les troupes de zones de conflits tels l'Irak et l'Afghanistan tout en menant des opérations ciblées n'est pas nouvelle. Elle avait été présentée sous la présidence de Bush qui avait déjà amorcé son application. Elle a été renforcée durant le premier mandat du président Obama avec le retrait d'une grande partie des troupes américaines. Avec ce discours, il retire la question des « assassinats ciblés » du domaine du secret et de la clandestinité et lui octroie un caractère acceptable, quasi-légal. En définitive il contribue à l'institutionnalisation des « assassinats ciblés » et promet une guerre sans fin.

Le lendemain de ce discours, et alors que de nombreux analystes y percevaient l'intention du Président à vouloir réguler et réduire l'utilisation de drones, le Yémen est la cible d'une nouvelle attaque probablement d'un drone américain, et le sera également dans les mois suivants<sup>85</sup>.

### 4.4. Quels sont les services impliqués dans l'intervention militaire au Yémen ?

Les interventions militaires au Yémen sont le fait d'institutions militaires yéménites mais également saoudiennes et américaines qui dans de nombreux cas les planifient et les supervisent. S'il n'est que rarement divulgué quelle agence américaine est responsable des opérations effectuées, il semble toutefois qu'elles soient nombreuses. En avril 2012, le Washington Post écrivait qu'au Yémen, ces dernières années, la CIA, l'Agence de Sécurité nationale

83 The White House, Remarks by the President at the National Defense University, 23 mai 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/05/23/remarks-president-national-defense-university> (consulté le 28 juillet 2013)

84 The White House, Fact Sheet: U.S. Policy Standards and Procedures for the Use of Force in Counterterrorism Operations Outside the United States and Areas of Active Hostilities, 23 mai 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/05/23/fact-sheet-us-policy-standards-and-procedures-use-force-counterterrorism> (consulté le 28 juillet 2013)

85 Bureau of investigative Journalism, Yemen: reported US covert actions 2013, <http://www.thebureauinvestigates.com/2013/01/03/yemen-reported-us-covert-actions-2013/> (consulté le 28 juillet 2013)

(NSA) ainsi que d'autres services avaient mené des attaques qui jusque-là ne relevaient que de la responsabilité du Commandement conjoint des Opérations spéciales américaines (Joint Special Operations Command, ou JSOC) placé sous l'autorité du Pentagone. Contrairement au Pakistan où une majorité de frappes de drones sont effectuées par la CIA, les attaques au Yémen, en plus des agences précitées, sont également exécutées par l'aéronavale stationnée au large des côtes<sup>86</sup>.

Selon le Washington Post cité ci-dessus, de hauts fonctionnaires américains ont déclaré que le JSOC bénéficiait d'une plus grande autonomie que la CIA pour la traque de militants au Yémen, et qu'il ne demandait pas d'autorisation officielle pour effectuer des « frappes ciblées ». En raison de la situation spécifique du Yémen, dans lequel un conflit oppose le gouvernement à des insurgés, l'intervention par des drones se révèle plus difficile mais ne l'a pas empêchée<sup>87</sup>.

La CIA coopère également avec les services de renseignement saoudiens et yéménites pour constituer un réseau d'informateurs avant d'effectuer des frappes par drones. La localisation exacte d'individus suspects ne peut souvent se faire qu'en s'appuyant sur le renseignement humain sur place. Comme le constate Greg Miller: « la CIA a également coopéré avec les services de renseignement saoudiens et yéménites pour construire un réseau d'informateurs<sup>88</sup> ».

Les premières attaques au Yémen ont été effectuées par le JSOC depuis la base militaire américaine Camp Lemonnier à Djibouti, la plus importante base de drones hors les Etats-Unis qui abrite 3 200 personnes, avec environ 300 membres des forces spéciales. Une autre base de drones se trouve aux Seychelles<sup>89</sup>. Dès l'été 2011, une fois la base militaire américaine secrète aménagée en Arabie Saoudite<sup>90</sup>, le nombre de vols de drones effectués par la CIA aurait fortement augmenté. L'assassinat par la CIA d'Anwar al-Awlaqi, ressortissant américano-yéménite, le 30 septembre 2011, a été exécuté par un drone parti de cette nouvelle base. « C'est la première fois que la CIA lance une attaque de drone au Yémen depuis 2002 et c'est la première indication que la nouvelle base est opérationnelle<sup>91</sup> ».

De nombreux commentateurs ont affirmé que le Président Obama envisagerait de réduire le rôle de la CIA notamment par souci de légalité et de transparence. Selon eux, attribuer le contrôle du programme de drones au Pentagone permettrait aux autorités américaines de placer les opérations de drones « conformément aux procédures normales du droit de la guerre »<sup>92</sup>.

Mais il est difficilement concevable que la CIA, qui à ce jour effectue la majorité des frappes de drones en dehors de l'Afghanistan, soit écartée étant donné l'important développement de ses capacités depuis 2012. L'agence dispose non seulement comme évoqué ci dessus, d'une nouvelle base en Arabie Saoudite<sup>93</sup> mais en octobre 2012, selon le Washington Post, d'un inventaire de 30 à 35 drones armés qu'elle aimerait renforcer. Entre temps, pour effectuer

---

86 Greg Miller, CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign, The Washington Post, 18 avril 2012, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-new-authority-to-expand-yemen-drone-campaign/2012/04/18/gIQA-saumRT\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-new-authority-to-expand-yemen-drone-campaign/2012/04/18/gIQA-saumRT_story.html) (consulté le 28 juillet 2013)

87 Greg Miller, CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign, op. cit.

88 Greg Miller, CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign, op. cit.

89 Greg Miller, Awlaki is first hit for new drone base, The Washington Post, 30 septembre 2011, [http://www.washingtonpost.com/blogs/checkpoint-washington/post/awlaqi-first-hit-for-new-drone-base/2011/09/30/gIQASF4eAL\\_blog.html](http://www.washingtonpost.com/blogs/checkpoint-washington/post/awlaqi-first-hit-for-new-drone-base/2011/09/30/gIQASF4eAL_blog.html) (consulté le 28 juillet 2013)

90 Première révélation concernant une base américaine de drones à la frontière yéménite: des responsables saoudiens affirment que l'Arabie saoudite aurait encouragé les Etats-Unis à intensifier leur intervention au Yémen en représailles suite à la tentative d'assassinat contre Mohamed Ibn Naef. Le Yemen: terrain des opérations militaires américaines. al-Oula, 1er juin 2013, =[http://www.aloulaye.com/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=6446:0000-00-00+00%3A00%3A00&Itemid](http://www.aloulaye.com/index.php?option=com_k2&view=item&id=6446:0000-00-00+00%3A00%3A00&Itemid) (consulté le 28 juillet 2013)

91 Greg Miller, Awlaki is first hit for new drone base, The Washington Post, 30 septembre 2011, [http://www.washingtonpost.com/blogs/checkpoint-washington/post/awlaqi-first-hit-for-new-drone-base/2011/09/30/gIQASF4eAL\\_blog.html](http://www.washingtonpost.com/blogs/checkpoint-washington/post/awlaqi-first-hit-for-new-drone-base/2011/09/30/gIQASF4eAL_blog.html) (consulté le 28 juillet 2013)

92 Carlo Munoz, White House move to let Pentagon take over CIA armed drones sparks concern, The Hill, 24 mars 2013, <http://thehill.com/blogs/defcon-hill/policy-and-strategy/290049-white-house-plan-to-let-pentagon-take-over-cia-armed-drones-sparks-concern> (consulté le 28 juillet 2013)

93 Robert F. Worth, Mark Mazzetti and Scott Shane, Drone Strikes' Risks to Get Rare Moment in the Public Eye, The New York Times, 5 février 2013, [http://www-nc.nytimes.com/2013/02/06/world/middleeast/with-brennan-pick-a-light-on-drone-strikes-hazards.html?pagewanted=all&\\_r=6&](http://www-nc.nytimes.com/2013/02/06/world/middleeast/with-brennan-pick-a-light-on-drone-strikes-hazards.html?pagewanted=all&_r=6&) (consulté le 28 juillet 2013)

ses opérations au Yémen, l'agence en emprunterait au JSOC. L'aviation militaire américaine à elle seule disposerait (en octobre 2012) de près de 250 drones de type Predator, Reaper et Global-Hawk. Les analystes s'entendent pour constater que la CIA, depuis une dizaine d'année connaît une reconversion progressive en force paramilitaire<sup>94</sup>.

La poursuite de la collaboration de l'armée américaine avec la CIA dans ce domaine est également confirmée notamment par l'opposition de la Maison blanche à un amendement au projet de loi de dépenses de 2014 exigeant que l'entière responsabilité de toute action militaire létale à l'aide des drones relève du Pentagone, en précisant que les opérations doivent être effectuées par des membres des forces armées conformément au Code (chapitre 10 United States Code), ce qui permettrait un contrôle plus efficace du Congrès. Mme McCollum qui a déposé cette résolution d'amendement au niveau du Congrès explique : « Il n'est pas surprenant que la Maison Blanche s'oppose à cet amendement. Le pouvoir exécutif veut maintenir son programme de drone de la CIA et sa liste de cibles sans la supervision du Congrès, sans transparence et sans avoir à rendre des comptes. En ce moment la CIA mène un programme d'assassinat et le monde regarde<sup>95</sup> ».

**« Le pouvoir exécutif veut maintenir son programme de drone de la CIA et sa liste de cibles sans la supervision du Congrès, sans transparence et sans avoir à rendre des comptes. En ce moment la CIA mène un programme d'assassinat et le monde regarde. »**

**Betty Mc Collum**, membre démocrate de la Chambre des représentants des Etats-Unis

Le rôle assigné à la CIA qui agit plus ou moins de manière autonome, pose alors un grave problème sur le plan légal. Ses agents sont des civils qui de par les actes qu'ils commettent doivent être considérés comme des « combattants illégaux » et sont en conséquence passibles de poursuites judiciaires. D'aucuns ont interprété le discours du Président des Etats-Unis du 23 mai 2013 comme l'expression d'une volonté de régulation et de légalisation de l'utilisation des drones.

C'est également dans cette optique qu'a été interprétée la nomination en mars 2013 de John Brennan à la tête de la CIA. L'ex-conseiller du

Président Barack Obama pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste, fortement impliqué dans la conception et la réalisation de la nouvelle stratégie des « assassinats ciblés » préconiserait un recentrage de la CIA sur son rôle de renseignement tandis que le volet opérationnel reviendrait au Pentagone<sup>96</sup>. « Le plan du Pentagone de créer ce qu'il nomme le Defense Clandestine Service ou DCS reflète la plus vaste et la plus récente immixtion de l'armée dans le travail des services de renseignement<sup>97</sup> ». Il est prévu de renforcer ce réseau placé sous la direction de la DIA (Defense intelligence Agency) qui emploierait 1600 agents de part le monde, formés par la CIA, et coopérerait avec le JSOC tout en dépendant du ministère de la Défense<sup>98</sup>.

A en croire certains journalistes spécialisés dans les questions de sécurité, ces projets reflètent l'affinité de l'administration pour l'espionnage et les opérations clandestines par rapport à la force conventionnelle<sup>99</sup>, ce qui signifie en conséquence que si le rôle de la CIA devait effectivement être réduit, celui de l'armée devrait croître et ainsi celui du DIA et de le JSOC déjà très impliqués et dispensés d'être soumis aux mêmes exigences de notification au Congrès comme la CIA<sup>100</sup>.

94 Greg Miller, CIA seeks to expand drone fleet, officials say, The Washington Post, 19 octobre 2012, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-to-expand-drone-fleet-officials-say/2012/10/18/01149a8c-1949-11e2-bd10-5ff056538b7c\\_story.html?hpid=z5](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-seeks-to-expand-drone-fleet-officials-say/2012/10/18/01149a8c-1949-11e2-bd10-5ff056538b7c_story.html?hpid=z5) (consulté le 28 juillet 2013)

95 Kevin Diaz, McCollum denied recorded vote on CIA drone strikes, StarTribune, 12 juin 2013, <http://www.startribune.com/politics/blogs/211227991.html> (consulté le 28 juillet 2013)

96 Karen DeYoung, A CIA veteran transforms U.S. counterterrorism policy, The Washington Post, 24 octobre 2012, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-veteran-john-brennan-has-transformed-us-counterterrorism-policy/2012/10/24/318b8eec-1c7c-11e2-ad90-ba5920e56eb3\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/cia-veteran-john-brennan-has-transformed-us-counterterrorism-policy/2012/10/24/318b8eec-1c7c-11e2-ad90-ba5920e56eb3_story.html) (consulté le 28 juillet 2013)

97 Greg Miller, DIA sending hundreds more spies overseas, The Washington Post, 1. décembre 2012, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/dia-to-send-hundreds-more-spies-overseas/2012/12/01/97463e4e-399b-11e2-b01f-5f55b193f58f\\_print.html](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/dia-to-send-hundreds-more-spies-overseas/2012/12/01/97463e4e-399b-11e2-b01f-5f55b193f58f_print.html) (consulté le 28 juillet 2013)

98 Greg Miller, DIA sending hundreds more spies overseas, op. cit.

99 Greg Miller, DIA sending hundreds more spies overseas, op. cit.

100 Greg Miller, DIA sending hundreds more spies overseas, op. cit.

Jeremy Scahill révèle que Phil Giraldi, un ancien officier de la CIA lui a confié : « La CIA est devenue plus militarisée et travaille en étroite collaboration avec le JSOC à tel point qu'ils vont même jusqu'à utiliser la CIA comme couverture, ce qui aurait été inimaginable dix ans auparavant ». Et d'ajouter : « Une partie considérable du budget de la CIA n'est plus allouée à l'espionnage mais soutient l'effort des paramilitaires qui travaillent en collaboration étroite avec la JSOC pour tuer des terroristes et exécuter le programme des drones. (...) La CIA est devenue une machine à tuer<sup>101</sup> ».

Le Commandement conjoint des Opérations spéciales US (Joint Special Operations Command, JSOC) est très fortement impliqué dans la « guerre contre le terrorisme ». Il s'agit d'une structure d'élite chargée de diriger et de coordonner les unités des forces spéciales des différentes branches de l'armée américaine. Selon Jeremy Scahill, ces unités d'élite rattachées au Pentagone dépendent en fait directement de la Maison-Blanche et ne sont soumises à aucun contrôle parlementaire. On peut donc les considérer comme étant l'armée privée du Président<sup>102</sup>. Début 2004, Donald Rumsfeld, ex-ministre de la Défense, a signé un ordre secret autorisant le JSOC à effectuer des opérations en dehors des zones déclarées de guerre en Afghanistan et Irak, là où des cellules opérationnelles d'al-Qaïda seraient localisées. L'application de cet ordre est intervenue 15 mois plus tard<sup>103</sup>. Le JSOC est présent au Yémen et a effectué la première attaque sous la présidence de Barack Obama, à al-Maajala qui a été jusqu'à ce jour la plus meurtrière avec plus de 50 civils tués.

« Al-Maajala a inauguré la nouvelle guerre des Etats-Unis. Contrairement aux programmes d'« actions clandestines » (Covert action programs) de la CIA qui requièrent une notification formelle préalable aux comités de renseignement du Sénat et de la Maison blanche, cette opération a été menée dans le cadre du "programme d'accès spécial" de l'armée. Ce programme confère aux forces armées une grande latitude pour exécuter des opérations secrètes et meurtrières qui échappent souvent à tout contrôle ou surveillance. Au Yémen, les opérations ont toutes été coordonnées par les forces des opérations spéciales américaines basées au centre des opérations conjointes américano-yéménites situé à Sanaa, avec la division des renseignements du JSOC qui joue le rôle de coordinateur des renseignements, dirigeant les forces yéménites sur les attaques sur le terrain et fournissant les coordonnées pour les frappes de missiles américains. Au centre, les officiers des services de renseignement et de l'armée yéménites et américains ont accès à des images de surveillance électroniques en temps réel et à des cartes de terrain en 3 dimensions. Les officiers américains stationnés au Yémen envoient des renseignements sur les détails des opérations notamment à la NSA à Fort Meade, au Commandement des opérations spéciales à Tampa et aux autres agences de renseignement et de l'armée<sup>104</sup> ».

### 4.5. Comment se fait le choix des cibles ?

L'administration américaine renforcée par différentes résolutions votées par le Congrès s'autorise donc à éliminer toute personne suspecte d'appartenir à al-Qaïda ou à « ses forces associées ». Dans une interview, le président Obama a personnellement énuméré les préalables permettant l'assassinat d'un suspect à condition notamment qu'il soit une « cible » autorisée par la loi américaine, qu'il représente une menace réelle, directe et imminente pour les Etats-Unis et ses intérêts, qu'il n'est pas possible de le capturer et que l'opération évite toute victime civile. Les ressortissants américains agissant contre les USA sont quant à eux protégés par la Constitution et ont droit à un procès<sup>105</sup>. Force est de constater que lors des assassinats d'Anwar al-Awlaqi et des autres ressortissants américains cette dernière modalité n'a pas été respectée.

C'est au ministre de la Justice Eric Holder que reviendra à différentes occasions le rôle de détailler cette conception mise en pratique depuis plusieurs années déjà. Il le fera notamment dans un discours à la Northwestern University School of Law. Il justifie cette option en expliquant: « Certains ont appelé de telles opérations des "assassinats". Ce

101 Jeremy Scahill, Dirty wars, The world is a battlefield, Serpent's Tail, avril 2013. (livre électronique sans pagination). op. cit. chapitre 56.

102 Jeremy Scahill vient de publier un livre très remarqué, Dirty wars, The world ist a battlefield, Serpent's Tail, avril 2013.

103 Jeremy Scahill, Dirty wars, op. cit. chapitre 16 : "The Best Technology, the Best Weapons, the Best People—and Plenty of Money to Burn".

104 Jeremy Scahill, Dirty wars, op. cit. chapitre 32 "If They Kill Innocent Children and Call Them al Qaeda, Then We Are All al Qaeda".

105 Chris Woods, Obama's five rules for covert drone strikes, The Bureau of investigative Journalism, 6 septembre 2012, <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/09/06/obamas-five-rules-for-covert-drone-strikes/> (consulté le 28 juillet 2013)

n'est absolument pas le cas ici ; l'utilisation d'un terme si connoté est déplacée. Les assassinats sont des exécutions illégales. Voilà, pour les raisons que j'ai évoquées, l'utilisation par le gouvernement américain de la force létale comme moyen d'auto-défense contre un dirigeant d'al-Qaida ou une force associée qui représente une menace imminente d'une violente attaque ne saurait être illégale et ne constituerait donc pas une violation du Décret exécutif interdisant les assassinats ainsi que du Code criminel<sup>106</sup> ».

Or en réalité, des officiels américains eux-mêmes avouent en 2010 déjà que « des plus de 500 personnes qui ont été tuées depuis que la cadence des attaques s'est intensifiée, la plus grande majorité d'entre elles étaient inconnues ou l'agence ne disposait que des informations fragmentaires à leur sujet. Dans certains cas, la CIA n'a découvert qu'après l'attaque que parmi les victimes figurait un terroriste recherché<sup>107</sup> ».

La CIA et le pentagone mènent tous deux leur propre guerre au Yémen, chacun utilisant son propre arsenal, dont le parc de drones, et disposant de sa propre « liste de cibles à abattre ». <sup>108</sup> Il faut attendre les révélations du New York Times, fin mai 2012, pour apprendre non seulement l'existence de ces « kill-lists » mais aussi que le président Obama est l'autorité ultime qui approuve ces opérations clandestines sur proposition de John Brennan tant qu'il était son conseiller à la Maison

**« Certains ont appelé de telles opérations des 'assassinats'. Ce n'est absolument pas le cas ici ; l'utilisation d'un terme si connoté est déplacée. Les assassinats sont des exécutions illégales. Voilà, pour les raisons que j'ai évoquées, l'utilisation par le gouvernement américain de la force létale comme moyen d'auto-défense contre un dirigeant d'al-Qaida ou une force associée qui représente une menace imminente d'une violente attaque ne saurait être illégale et ne constituerait donc pas une violation du Décret exécutif interdisant les assassinats ainsi que du Code criminel »**

**Eric Holder**, Procureur général des Etats-Unis

blanche. « C'est le plus curieux des rituels bureaucratiques : chaque semaine ou presque, une bonne centaine de membres du tentaculaire appareil sécuritaire des Etats-Unis se réunissent lors d'une visioconférence sécurisée pour éplucher les biographies des terroristes présumés et suggérer au président la prochaine cible à abattre<sup>109</sup> ».

Comme le relève Grégoire Chamayou dans son livre « Théorie du drone », l'administration américaine se refuse de préciser les critères pertinents permettant l'établissement de ces listes de personnes condamnées à mort. Il cite Harold Koh, le conseiller juridique de la Maison blanche qui « se veut rassurant : "Nos procédures et nos pratiques pour l'identification des cibles légitimes sont extrêmement solides et les avancées technologiques ont contribué à rendre notre ciblage encore plus précis." Bref : faites nous confiance, les yeux fermés<sup>110</sup> ».

Il est déjà remarquable de procéder au ciblage de personnes identifiées (frappes selon le profil ou personality strikes) sur la base d'éléments d'inculpation dans le but de les tuer, encore plus exceptionnel est de vouloir les éliminer sans qu'aucune charge ne soit retenue contre elles. Les stratèges de l'administration américaine vont encore plus loin. Ils donnent l'ordre de procéder à des « frappes de signature » (signature strikes) contre des personnes dont l'identité n'est non seulement pas établie mais dont l'agissement est suspect parce qu'il correspond à une « signature » de

106 Attorney General Eric Holder Speaks at Northwestern University School of Law, 5 mars 2012, <http://www.justice.gov/iso/opa/ag/speeches/2012/ag-speech-1203051.html> (consulté le 28 juillet 2013)

107 David S. Cloud, « CIA drones have broader list of targets », Los Angeles Times, 5 mai 2010, <http://articles.latimes.com/2010/may/05/world/la-fg-drone-targets-20100506> (consulté le 28 juillet 2013)

108 Chris Woods, Who is held to account for deaths by drone in Yemen?, The Guardian, 6 Septembre 2012 <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2012/sep/06/drone-deaths-yemen?fb=naive&CMP=FBCNETT9038>

109 Jo Becker and Scott Shane, Secret 'Kill List' Proves a Test of Obama's Principles and Will, The New York Times, 29 mai 2012, [http://www-nc.nytimes.com/2012/05/29/world/obamas-leadership-in-war-on-al-qaeda.html?pagewanted=all&\\_r=6&](http://www-nc.nytimes.com/2012/05/29/world/obamas-leadership-in-war-on-al-qaeda.html?pagewanted=all&_r=6&) (consulté le 28 juillet 2013). Traduction de Courrier International, Comment Obama a appris à tuer avec ses drones, 7 juin 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/06/07/comment-obama-a-appris-a-tuer-avec-ses-drones?page=all> (consulté le 28 juillet 2013)

110 Grégoire Chamayou, Théorie du drone, op.cit, p.70.

« comportement pré-identifié que les Etats-Unis associent à une activité ou organisation militante »<sup>111</sup> ou laisse deviner qu'elles appartiennent à une « organisation terroriste ». Chamayou explique que le repérage de ces militants anonymes présumés terroristes se fonde sur « ce que les officiels décrivent comme une "analyse des formes de vie" (pattern of life analysis), qui utilise les éléments factuels collectés par les caméras de surveillance des drones ainsi que d'autres sources<sup>112</sup> ».

En 2010 déjà, la presse américaine avait fait état du fait que la CIA depuis 2008 était autorisée à tuer des suspects non identifiés au Pakistan. Il s'agit donc de méthodes déjà utilisées sous la présidence de Bush reprises et intensifiées sous celle d'Obama. Auparavant, la CIA ne pouvait tuer que des dirigeants d'al-Qaida dont les noms figuraient sur une liste approuvée mais le changement de règles a permis depuis d'élargir le champ de ciblage. Un haut fonctionnaire des services de renseignement américains expert en lutte contre le terrorisme, a déclaré sous couvert d'anonymat : « Il est tout à fait possible qu'on n'ait pas toujours leurs noms... mais ces personnes ont démontré par leurs actions dans la durée qu'elles constituaient de toute évidence une menace<sup>113</sup> ».

Il est frappant que les différentes organisations ou institutions américaines qui répertorient les attaques ciblées sont très souvent dans l'incapacité d'indiquer l'identité des personnes ciblées alors que celles-ci sont considérées par le Pentagone ou la CIA comme des dirigeants d'al-Qaida ou de « forces associées » ce qui laisserait supposer non seulement que leurs noms, mais également leurs fonctions, sont inconnus. Comme l'a révélé NBC News, dans le cas du Pakistan, la CIA elle-même ne sait pas toujours qui est ciblé et tué lors des frappes de drones. Les victimes sont alors répertoriées par l'agence sous le label « autres combattants » ce qui soulève la question notamment de savoir en quoi elles représentent une menace pour la sécurité des Etats-Unis. « Un ancien fonctionnaire de la Maison blanche explique que les Etats-Unis exécutent parfois des personnes sur la base de "preuves circonstanciées" (circumstantial evidence)<sup>114</sup> ».

Selon la New American Fondation, depuis le début des frappes de drones en 2009 au Yémen, 34 dirigeants d'al-Qaida auraient été éliminés sur un total de 427 à 679 morts<sup>115</sup>, ce qui montre les limites de cette stratégie telle que préconisée par l'administration Obama. Ces chiffres sont toutefois sujets à caution et d'autres sources donnent des chiffres plus élevés de victimes. Préoccupante est également la qualification de « dirigeant d'al-Qaida » étant donné qu'aucune procédure légale n'a permis d'établir des faits avérés ou de présumés chefs d'accusations contre ces personnes. Un opérateur de drone Reaper explique de façon très directe qu'il ne s'encombre pas de considérations ni morales ni juridiques : « Nous pouvons développer ces formes de vie (pattern of life), déterminer qui sont les méchants, demander l'autorisation et puis lancer tout le cycle : trouver, ferrer, traquer, cibler, attaquer. »<sup>116</sup>

---

111 Human Rights Clinic at Columbia Law School, the Center for Civilians in Conflict, The civilian impact of drones : Unexamined Costs, Unanswered Questions, september 2012, p. 8, <http://civiliansinconflict.org/resources/pub/the-civilian-impact-of-drones> (consulté le 28 juillet 2013)

112 David S. Cloud, « CIA drones have broader list of targets », Los Angeles Times, 5 mai 2010, <http://articles.latimes.com/2010/may/05/world/la-fg-drone-targets-20100506>, cité par G. Chamayou, op.cit, p.70-71.

113 David S. Cloud, « CIA drones have broader list of targets », Los Angeles Times, 5 mai 2010, <http://articles.latimes.com/2010/may/05/world/la-fg-drone-targets-20100506> (consulté le 28 juillet 2013)

114 Richard Engel et Robert Windrem, CIA didn't always know who it was killing in drone strikes, classified documents show, NBC News, 5 juin 2013, [http://investigations.nbcnews.com/\\_news/2013/06/05/18781930-exclusive-cia-didnt-always-know-who-it-was-killing-in-drone-strikes-classified-documents-show](http://investigations.nbcnews.com/_news/2013/06/05/18781930-exclusive-cia-didnt-always-know-who-it-was-killing-in-drone-strikes-classified-documents-show) (Consulté le 28 juillet 2013).

115 Chiffres rapportés par Peter Rudolf, Präsident Obamas Drohnenkrieg, Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP-Aktuell, juin 2013, p. 5, [http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp-aktuell-de/swp-aktuell-detail/article/obamas\\_drohnenkrieg.html](http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp-aktuell-de/swp-aktuell-detail/article/obamas_drohnenkrieg.html) (Consulté le 28 juillet 2013)

116 Cité par Anna Mulrine, « UAV Pilots », Air Force Magazine, vol 92, n°1, janvier 2009, cité par G. Chamayou, op.cit, p.71.

# 5. Entre coopération et ingérence

## 5.1. Préambule

Depuis la première frappe aérienne en novembre 2002 jusqu'au mois de juillet 2013, les Etats-Unis ont effectué entre 134 et 234 opérations militaires au Yémen comprenant des frappes par avions, par drones ou l'envoi de missiles à partir de navires de guerre stationnés dans le golfe d'Aden<sup>117</sup>. Le nombre exact de ces opérations est inconnu en raison du secret qui continue d'entourer l'intervention militaire des Etats-Unis au Yémen. Il en est de même du nombre de victimes consécutives à ces opérations. Dans une étude sur les victimes civiles des attaques américaines au Yémen, le journaliste yéménite Ali al-Sha'bani relève la difficulté à obtenir des chiffres exacts sur le nombre de frappes et de personnes touchées. Il a compté pour l'an 2012, 109 attaques aériennes dans neuf provinces, ayant causé la mort de 490 personnes parmi lesquelles 390 civils.<sup>118</sup>

Alors que le Bureau of Investigative Journalism a compté près de 1 150 morts entre 2002 et avril 2013 suite aux attaques américaines, Dennis Kucinich, un représentant du Congrès américain, avance pour sa part, lors d'une intervention devant cette institution, le chiffre de 1 952 morts au Yémen. Il affirme : « Nous n'avons déclaré la guerre à aucune de ces nations [Pakistan, Yémen, Somalie], mais nos armes y ont tué des civils innocents. Des chercheurs renommés ont montré que le nombre de cibles de haut niveau tuées représente environ 2 % du nombre total de victimes<sup>119</sup> ». Le chef de la sécurité nationale du Yémen, Ali Hassan al-Ahmad, aurait annoncé que durant l'année 2012 une centaine de membres d'al-Qaida ont été tués par les frappes d'avions américains<sup>120</sup>,

lors de l'offensive militaire dans le Sud du Yémen à laquelle les Etats-Unis ont fortement participé.

La guerre que mènent les Etats-Unis au Yémen est moins connue que celle au Pakistan en raison de son éloignement de l'Afghanistan et de la frontière pakistanaise où se déroulent d'importantes opérations militaires. Comme on l'a vu, l'attitude complaisante des autorités yéménites à l'égard de l'engagement militaire des Etats-Unis dans leur pays peut aller jusqu'à s'attribuer la responsabilité de leurs opérations. C'est la raison pour laquelle il est fondamental de répertorier les attaques, d'entendre les témoins, d'alerter l'opinion publique internationale et d'agir auprès des autorités yéménites afin qu'elles interdisent ces interventions sur leur propre territoire et auprès des autorités américaines pour qu'elles mettent un terme à leur politique d'assassinats ciblés.

Lors de l'examen du rapport national du Yémen par le Comité contre la torture en mai 2010, Alkarama avait évoqué l'attaque du village d'al-Maajala par des missiles américains qui a causé la mort de plus de cinquante personnes, parmi lesquelles de nombreux enfants et de femmes<sup>121</sup>. Notre organisation continue de travailler sur ce sujet, d'autant plus que dans les années suivantes, les opérations militaires américaines se sont multipliées de manière dramatique pour la population civile. En collaboration avec l'organisation Hood, Alkarama a effectué des visites de sites qui ont été le théâtre d'attaques de drones ou d'avions militaires américains. Nous avons recueilli des témoignages et replacé les attaques dans leur contexte politique pour permettre de mieux en saisir les objectifs. Il est néanmoins nécessaire d'ajouter qu'il ne s'agit là que de premiers éléments recueillis sur place, qui ne peuvent

**« Nous n'avons déclaré la guerre à aucune de ces nations [Pakistan, Yémen, Somalie], mais nos armes y ont tué des civils innocents. Des chercheurs renommés ont montré que le nombre de cibles de haut niveau tuées représente environ 2 % du nombre total de victimes. »**

**Dennis Kucinich**, un représentant du Congrès américain

117 Ces chiffres ont été établis par le Bureau of Investigative Journalism qui fait un excellent travail de recueil d'informations sur les opérations clandestines des Etats-Unis au Yémen, Pakistan et en Somalie. <http://www.thebureauinvestigates.com/> (consulté le 28 juillet 2013).

118 « علي الشهباني, ضحايا الطائرات الامريكية المدنيين في اليمن » (Ali al-Sha'bani, « Les victimes civiles de l'aviation américaine au Yémen »), étude réalisée début 2013 et non publiée.

119 Robert Tilford, « American drones have killed thousands, says Kucinich », Examiner, 16 novembre 2012, <http://www.examiner.com/article/american-drones-have-killed-thousands-says-kucinich> (consulté le 28 juillet 2013).

120 علي الشهباني, ضحايا الطائرات الامريكية المدنيين في اليمن, étude réalisée début 2013 et non publiée.

121 Alkarama, « Information supplémentaire en vue de l'adoption des observations finales provisionnelles du Comité contre la torture pour le deuxième examen périodique du Yémen, 9 avril 2010 », [http://fr.alkarama.org/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=325&Itemid=150](http://fr.alkarama.org/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=325&Itemid=150)

se substituer à de véritables enquêtes dont le but serait non seulement de vérifier dans de nombreux cas le type d'attaque perpétrée, mais également d'établir les chaînes de commandement et les responsabilités des différents acteurs.

### 5.2. La « phase test » de 2002 à 2009

Le 3 novembre 2002, dans une opération conjointe du JSOC et de la CIA, Ali al-Harithi – considéré par les Etats-Unis comme le plus important terroriste au Yémen pour avoir planifié l'attentat contre le USS Cole en 2000 – et cinq autres combattants ont été pris pour cibles par une attaque de drone. Parmi eux figuraient trois membres présumés de l'Armée islamique Aden-Abyan et Ahmed Hijazi, alias Kamal Derwish, un ressortissant américano-yéménite, que les autorités états-uniennes présentent comme un membre d'un groupe de soutien ayant fait parvenir du matériel à al-Qaida à partir des Etats-Unis<sup>122</sup>.

Pendant les sept années suivantes, jusqu'en 2009, aucune intervention militaire américaine directe n'est relevée et ce n'est qu'avec l'arrivée de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis que les frappes de drones en Afghanistan, au Pakistan et au Yémen, reprennent et connaissent une forte recrudescence.

Au Yémen, l'année 2009 a été décisive. Non seulement l'AQPA (al-Qaida dans la péninsule Arabique) annonce publiquement sa création le 24 janvier, mais du côté des Etats-Unis, la décision est prise par le général David Petraeus, commandant du CENTCOM, d'étendre les interventions militaires en planifiant notamment des attaques contre AQPA<sup>123</sup>. Le 19 janvier 2010, l'organisation est formellement classée par l'administration américaine comme organisation terroriste étrangère.

Lors d'une rencontre le 26 juin 2009 entre le général David Petraeus et l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh, ce dernier promet une coopération « sans restrictions ni conditions » dans la lutte contre le terrorisme. Saleh aurait affirmé que le gouvernement mettrait tout en œuvre pour poursuivre les terroristes dans les provinces de Jawf, Marib, Abyan et Hadramout. Il propose un meilleur échange d'informations entre les services des deux pays<sup>124</sup>.

Selon un câble provenant de l'ambassade américaine à Sanaa, lors d'une réunion en septembre 2009 avec John Brennan, à l'époque conseiller du président Barack Obama en matière de lutte antiterroriste, l'ex-président Saleh a octroyé aux forces américaines un accès total du territoire pour effectuer des opérations antiterroristes<sup>125</sup>. Et effectivement, comme le relevait début 2010 le Washington Post, les activités militaires ont connu un regain depuis la fin de l'année précédente et les efforts conjoints des forces yéménites et américaines ont abouti à plus de deux douzaines de raids au sol et de frappes aériennes. Peu d'informations transparaissent sur les circonstances de ces attaques, le nombre de morts et l'identité des victimes. Des dizaines de personnes auraient été tuées, parmi lesquelles six des quinze hommes considérés comme les principaux dirigeants d'al-Qaida au Yémen. Ces opérations ont été approuvées par le président Obama et conduites clandestinement par le JSOC<sup>126</sup>.

### 5.3. Le « printemps » des drones

En novembre 2009, deux attaques par missiles ont ciblé le nord de Sanaa, le nombre exact des victimes restant à ce jour inconnu ; le 17 décembre, le village d'al-Maajala dans la province d'Abyan est touché par des missiles tirés à partir d'un navire américain et plus de cinquante personnes périssent, en majorité des femmes et des enfants ; le

122 Jeremy Scahill, « The dangerous US game in Yemen », The Nation, 18 avril 2011, <http://www.thenation.com/article/159578/dangerous-us-game-yemen?page=0,1#> (consulté le 28 juillet 2013). Les autorités américaines reconnaissent entre temps avoir tué quatre ressortissants américains au Yémen et au Pakistan dans des frappes de drones, mais ne mentionnent pas Ahmed Hijazi, alias Kamal Derwish, parmi eux.

123 Jeremy Scahill, « The dangerous US game in Yemen », op. cit.

124 « Saleh tells Petraeus, "no restrictions" on CT cooperation », 9 août 2009, <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=09SANAA1430&q=poses-to-his-regime-and-his-own-personal-security> (consulté le 28 juillet 2013).

125 « US embassy cables : bomb al-Qaida where you want, Yemen tells US, but don't blame us if they strike again », The Guardian, 3 décembre 2010, <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/225085> (consulté le 28 juillet 2013)

126 Bana Priest, « U.S. military teams, intelligence deeply involved in aiding Yemen on strikes », The Washington Post, 27 janvier 2010, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/01/26/AR2010012604239.html?sid=ST2010012700394> (consulté le 28 juillet 2013).

même jour, une maison située à Arhab dans la banlieue de Sanaa est visée par un drone et quatre personnes sont tuées ; le 24 du même mois, deux attaques sont menées, l'une à Rafd dans la province de Shabwa dans laquelle trente-quatre personnes perdent la vie, l'autre dans la province d'Abyan sans que le bilan des victimes ne soit connu ; les autres attaques ont eu lieu les 12, 15 et 20 janvier 2010<sup>127</sup>.

Après l'attaque d'al-Maajala, celle du 24 mai 2010 sera un nouvel échec pour les autorités états-uniennes. Cette fois-ci, c'est l'adjoint du gouverneur de Marib, Jaber al-Shabwani, et ses accompagnateurs qui sont tués. Les autorités américaines font alors le choix stratégique d'utiliser plus souvent des drones guidés par leurs satellites, méthode qu'elles considèrent comme plus précise<sup>128</sup>. Selon Hakim Almasmari, « cette nouvelle approche constitue une escalade significative dans la guerre clandestine des Etats-Unis au Yémen et une expansion considérable de la guerre des drones menée par la CIA<sup>129</sup> ».

Pourtant, il n'y aura plus d'attaques de ce type pendant un peu moins d'un an : certains prétendent que l'ex-président Saleh se serait opposé aux frappes en raison des erreurs commises, du nombre de victimes civiles et surtout des protestations de la population laquelle, dans certaines localités, n'a pas hésité à avoir recours à des sabotages d'infrastructures économiques. Mais depuis l'élection de Abd al-Rab Mansour al-Hadi, il semblerait que les autorités soient encore plus complaisantes que les précédentes à accepter l'intervention militaire américaine.

Le journaliste Chris Woods qui suit de près la guerre des drones américaine a fait la même constatation : « Mais, les dictateurs auraient sans doute été plus à même de contrôler les attaques secrètes américaines que leurs successeurs démocrates. Lorsque les forces spéciales américaines ont accidentellement tué en mai 2010 Jaber al-Shabwani, le vice-gouverneur de la province Marib du Yémen, Saleh est parvenu à obtenir des autorités américaines une trêve d'un an dans leur campagne de bombardements<sup>130</sup> ».

En mai 2011, dans la dynamique des soulèvements populaires déclenchée trois mois plus tôt, le groupe Ansar al-Sharia, affilié à al-Qaida, se constitue et se déploie dans plusieurs régions en particulier du Sud du Yémen. Les forces de sécurité yéménites sont alors mobilisées pour la protection d'un Etat affaibli par les révoltes et sont concentrées dans des lieux stratégiques de la capitale. Afin de combattre les groupes armés et de reprendre le contrôle de villes occupées, l'armée yéménite va à partir du printemps 2011 faire intervenir son aviation tout en sollicitant l'aide des Saoudiens et des Américains. La grande offensive ne sera toutefois lancée qu'au printemps 2012, une fois les soulèvements populaires calmés par des promesses de réformes. L'ex-président Ali Abdallah Saleh est finalement remplacé par son adjoint, Abd al-Rab Mansour al-Hadi, unique candidat des élections anticipées le 21 février 2012 qui lui, intensifiera la coopération avec l'administration américaine.

Selon les informations recueillies auprès d'un fonctionnaire du ministère de la défense qui souhaite garder l'anonymat, un nombre significatif d'attaques de drones ont eu lieu en mai et juin 2011. Elles auraient débuté dans la province de Shabwa le 3 mai et plus de quinze frappes auraient été effectuées début juin. Bien que ces faits n'ont pas été corroborés par des témoins sur place, ils sont confirmés indirectement par Abdallah Luqman, adjoint du gouverneur d'Abyan, qui a déclaré mi-juin 2011 : « Cent trente personnes ont été tuées par des drones des Etats-Unis ces deux dernières semaines<sup>131</sup> ». Selon Ali Abdul Jabbar, directeur du centre de recherches Dar al-Ashraf, en mai, les attaques de drones visaient des cibles dans la province de Shabwa ; en juin, 80 % d'entre elles visaient Abyan. Ahmad Khulani, responsable du comité d'observation qui s'est créé pour aider les évacuations d'habitants,

**« Cette nouvelle approche constitue une escalade significative dans la guerre clandestine des États-Unis au Yémen et une expansion considérable de la guerre des drones menée par la CIA »**

Hakim Almasmari

127 Bana Priest, « U.S. "black ops" teams deeply involved in Yemen », The Washington Post, 27 janvier 2010, <http://afpakwar.com/blog/archives/3771> (consulté le 28 juillet 2013) <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/03/29/yemen-reported-us-covert-actions-since-2001/> (consulté le 28 juillet 2013).

128 Jeremy Scahill, Dirty Wars, op. cit., chapitre 37 : « Driving Anwar Awlaki to Hell ».

129 Hakim Almasmari, « US makes a drone attack a day in Yemen », The National, 5 juin 2011, <http://www.thenational.ae/news/world/middle-east/us-makes-a-drone-attack-a-day-in-yemen#full> (consulté le 28 juillet 2013).

130 Chris Woods, « Who is held to account for deaths by drone in Yemen », The Guardian, 6 septembre 2012 <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2012/sep/06/drone-deaths-yemen?fb=ative&CMP=FBCNETTX9038>

131 Hakim Almasmari, « US makes a drone attack a day in Yemen », op cit.

déclare que dès cette première vague d'attaques de drones, plus de 40 000 personnes ont fui la province d'Abyan<sup>132</sup>. D'autres chiffres font état au premier semestre 2012 de 142 000 déplacés à Abyan. La majorité des gens aurait fui en mars 2011 lors des attaques de l'armée régulière<sup>133</sup>.

L'année 2012 a été jusqu'à présent la plus meurtrière en termes d'attaques de drones ou par l'aviation américaine, ce qui manifestement est lié à l'offensive militaire yéménite à partir du printemps 2012 contre Ansar al-Sharia, qui occupe depuis près d'un an une partie du Sud du pays, notamment la province d'Abyan et les régions frontalières. Une fois ces groupes délogés au prix de centaines de morts et de dizaines de milliers de réfugiés, leurs membres sont traqués dans leurs lieux d'origine ou de repli. Souvent des véhicules les transportant sont pris pour cible, ce qui laisse supposer que des informateurs locaux transmettent des informations sur leurs localisations. Parmi les personnes

**Les frappes aériennes américaines peuvent désormais prendre pour cibles des militants dont on ne connaît pas les noms mais qui constitueraient une menace pour les intérêts des États-Unis.**

recherchées, certaines auraient pu être facilement appréhendées et déférées devant la justice, or il semble que l'option choisie par les autorités américaines et yéménites soit l'élimination physique.

En définitive, il s'avère que peu de membres dirigeants d'al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia ont été tués alors que des dizaines de combattants antigouvernementaux et de civils ont péri. Les médias américains s'en font l'écho : « Le mois dernier [avril 2012], la Maison-Blanche a approuvé des directives plus souples en matière d'identification des cibles pour les frappes aériennes de la CIA et de l'armée au Yémen. Les frappes aériennes américaines peuvent désormais prendre pour cibles des militants dont on ne connaît pas les noms mais qui constitueraient une menace pour les intérêts des États-Unis<sup>134</sup> ». Ce glissement a de graves répercussions, puisqu'il ne nécessite plus aucune investigation antérieure ni a fortiori l'établissement de faits concrets ou de charges avérées contre les suspects.

Au-delà de la distinction très incertaine entre combattant et civil, force est de constater que de nombreuses personnes qui sont incontestablement des civils ont été victimes de ces raids, qu'il s'agisse d'attaques ratées ou de « dommages collatéraux » lors d'une frappe visant une cible précise. Les civils font les frais d'erreurs humaines et techniques que les responsables politiques et militaires américains sont prêts à accepter dans le but de poursuivre leur programme de drones. Le Yémen, après le Pakistan, est devenu un laboratoire des nouvelles méthodes de guerre qui constituent une révolution sur le plan technique, mais également politique et légal.

---

132 Idem.

133 Entretien avec Me Abdulrahman Barman, avocat, le 29 avril 2013.

134 « U.S. escalates clandestine war in Yemen », The Los Angeles Times, 16 mai 2012, [http://latimesblogs.latimes.com/world\\_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops-.html](http://latimesblogs.latimes.com/world_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops-.html), (consulté le 28 juillet 2013).

### 6.1. L'absence d'informations sur les attaques aériennes

L'armée yéménite, en particulier ses forces aériennes, intervient régulièrement pour attaquer des groupes armés d'Ansar al-Sharia, sans faire de distinction entre combattants et populations civiles. Les bombardements les plus importants ont eu lieu entre 2011 et 2012 puis lors de l'offensive militaire au printemps 2012. Mais des appareils militaires saoudiens ont également été aperçus et des photos de munitions identifiées comme saoudiennes attestent de leur participation aux bombardements<sup>135</sup>. Les Etats-Unis quant à eux sont massivement intervenus en utilisant des avions de guerre, des drones et des missiles de longue distance tirés à partir de navires de guerre. Pour les observateurs locaux, il est évidemment impossible de savoir si l'attaque de drones a été effectuée par la CIA, le JSOC ou un autre service.

Très souvent, aucune information ne filtre vers l'extérieur sur les bombardements effectués. Parfois, un officiel yéménite annonce que durant une période donnée des attaques de drones ont été enregistrées ayant entraîné des morts, mais sans spécifier le nombre exact de frappes, les lieux, les victimes par frappes, leur identité, etc.<sup>136</sup>. Le Bureau of Investigative Journalism, qui répertorie les attaques effectuées au Yémen, a par exemple relevé des articles de journaux indiquant qu'une frappe a eu lieu le 14 octobre 2011 faisant de quinze à dix-sept morts mais sans localisation géographique<sup>137</sup>. Dans d'autres cas, il est rapporté qu'un ou plusieurs bombardements ont eu lieu à tel endroit, mais sans qu'aucune précision ne soit apportée sur les victimes et les dégâts causés. Ainsi, le 8 novembre 2011, la localité de Rumeila tenue par des insurgés aurait subi cinq attaques de drones, selon un officiel de la ville voisine de Ja'ar, mais aucune autre précision n'est apportée<sup>138</sup>.

Lors des bombardements dans le Sud du pays entre l'été 2011 et le printemps 2012 et plus particulièrement en mai-juin 2012, il était impossible de distinguer l'origine des avions et les cibles visées. À titre d'exemple, il est rapporté que trente combattants auraient été tués le 22 mars 2012 dans des attaques auxquelles auraient participé les aviations yéménites et américaines ainsi que la CIA et le JSOC, mais on n'en sait pas plus<sup>139</sup>. Dans de nombreux cas, des raids aériens qui avaient été imputés à l'armée yéménite se sont révélées avoir été effectués par les services américains.

Ja'ar, située dans la province d'Abyan, est l'une des villes les plus touchées par l'offensive militaire du printemps 2012. Elle a été occupée pendant plusieurs mois par des membres d'Ansar al-Sharia et les combats très violents entre groupes armés et militaires ont été accompagnés de bombardements aériens et d'attaques de drones. Alkarama a recueilli lors de sa visite in-situ en février 2013 des témoignages faisant état de nombreuses victimes civiles, mais nous ne disposons pas de chiffres précis. Il semble probable que des quartiers résidentiels ont été visés en raison de la présence d'éléments armés qui s'y étaient installés. Il était toutefois difficile d'identifier l'origine des avions qui ont effectué les bombardements. Certains témoins ont cru reconnaître des appareils de type Apache, d'autres parlent également d'avions saoudiens.

Il en est de même des bombardements du 5 septembre 2011 à Ja'ar, dont la responsabilité est difficile à établir. Ce jour-là, plusieurs bâtiments ont été visés: une école, un hôpital et deux mosquées, un tribunal, une station de police. Ces trois attaques ont fait sept morts et quatre blessés selon des informations officielles (annexe 4)<sup>140</sup>.

Malgré l'absence quasi totale d'informations officielles, il est possible d'affirmer que de très nombreuses frappes n'ont pas pu être effectuées par l'aviation militaire yéménite en raison de son équipement vétuste et insuffisant. Durant les années 2011 et 2012, la désorganisation au sein de l'armée de l'air était telle qu'une importante partie du personnel à terre et des pilotes ont mené une grève de deux mois à partir de janvier 2012. L'armée yéménite ne

135 Des photos de ces munitions saoudiennes ont été rendues publiques dès 2011 dans une revue et un film réalisés par Ansar al-Sharia, Umma Wahida, al-Malahem Media, novembre 2011.

136 Le ministre de la Défense yéménite avait affirmé que durant les deux premières semaines de juin 2011, les forces américaines avaient procédé à quinze attaques de drones. Le gouverneur adjoint de la province d'Abyan, quant à lui, se plaignait du fait que ces attaques avaient tué cent trente personnes (in Hakim Almasmari, « US makes a drone attack a day in Yemen », op. cit.).

137 Bureau of Investigative Journalism, « Yemen : reported US covert actions 2001-2011 », YEM 035, <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/03/29/yemen-reported-us-covert-actions-since-2001/> (consulté le 28 juillet 2013).

138 Bureau of Investigative Journalism, Idem., YEM 038.

139 Idem., YEM 048.

140 AFP, « Air strikes on Yemen town kill seven civilians : official », 5 septembre 2011, <http://dawn.com/2011/09/05/air-strikes-on-yemen-town-kill-seven-civilians-official> (consulté le 28 juillet 2013).

dispose ni du matériel ni de la capacité à viser des cibles avec une grande précision, en particulier lorsqu'il s'agit d'un véhicule en mouvement ou d'un bâtiment situé au milieu d'un quartier résidentiel<sup>141</sup>.

A toutes ces difficultés, s'ajoute le fait que les informations sur les attaques effectuées sont souvent difficiles à obtenir car les lieux ciblés sont difficiles d'accès en raison de la situation de conflit ou de l'insécurité. Dans de nombreux cas, les médias ou les ONG ne peuvent recouper les informations obtenues, ce qui explique les contradictions sur le nombre de frappes, de victimes, les dégâts causés, etc. À notre connaissance, les autorités yéménites ne font aucune enquête pour établir les faits. Les Etats-Unis, quant à eux, ne divulguent que rarement des précisions quant aux endroits ciblés par leurs frappes et encore moins sur l'objectif de ces dernières. Nous ignorons si les services américains cherchent à s'informer sur les conséquences de leurs attaques, et en particulier sur les victimes collatérales de leurs frappes.

### 6.2. Les autorités yéménites revendiquent les attaques américaines

Les autorités yéménites s'attribuent systématiquement la responsabilité des attaques américaines, en particulier lorsqu'elles sont médiatisées en raison du nombre élevé de victimes civiles ou de leur échec. Elles y voient un moindre mal, craignant les protestations de la population, qui considère que l'intervention militaire américaine est une ingérence extérieure et une violation de la souveraineté nationale. L'exemple le plus frappant de dissimulation des faits est celui d'al-Maajala, où le gouvernement yéménite a déclaré publiquement être intervenu avec des avions de guerre.

Le 17 décembre 2009 vers 6 heures du matin, al-Maajala subit plusieurs frappes de missiles. Elles touchent le campement de la tribu Haidar et tuent quatorze de ses membres, une majorité de femmes et d'enfants. Quelques instants plus tard, un missile de croisière chargé de bombes à fragmentation explose sur les habitations de la tribu al-Anbouri. Cette attaque a touché de nombreux bâtiments où à cette heure-là, la plupart de ses habitants dorment encore. En l'espace de quelques instants, cinquante-cinq personnes sont tuées parmi lesquelles quatorze femmes, dont sept sont enceintes, et vingt et un enfants. Les autorités yéménites déclarent que l'attaque aurait eu pour cible les quatorze hommes décédés, présentés tous comme étant des membres d'al-Qaida, dont le présumé dirigeant Muhammed Saleh al-Anbouri (alias al-Kazimi). Les noms des autres suspects tués n'ont pas été officiellement précisés (annexe 1). Le vice-Premier ministre yéménite de l'époque, Rashad al-Alimi, a déclaré à l'ambassadeur des Etats-Unis que « toute preuve d'une plus grande implication américaine, tels que des fragments de munitions américaines trouvés sur les sites, pourrait être expliquée comme provenant des équipements achetés aux Etats-Unis ». Sauf que le genre de missiles utilisés ne fait pas partie de l'arsenal yéménite. Il a ajouté que le gouvernement était très satisfait de cette opération et souhaitait poursuivre sa collaboration avec les Etats-Unis en matière de lutte contre le terrorisme<sup>142</sup>.

Le 24 mai 2010, un drone cible deux voitures à Wadi 'Abida dans la province de Marib et tue trois hommes, parmi lesquels Jaber ben Ali ben Jaber al-Shabwani, le vice-gouverneur de Marib. Malgré la flambée de protestations dans la région, les actes de sabotage de pipeline et de câbles électriques, le gouvernement a endossé la responsabilité pour cette frappe et le Conseil suprême de sécurité s'en est excusé. Les demandes d'enquête du Parlement un an plus tard n'ont jamais abouti et on ne peut à ce jour que spéculer sur les raisons de cette attaque. Les médias américains ont quant à eux clairement attribué l'attaque à l'armée de leur pays (annexe 2).

Début juin 2011, plusieurs raids aériens sont attribués à l'armée yéménite, notamment par la presse nationale. « Hakim Almasmari a déclaré [...] que le ministre de la Défense yéménite lui aurait confirmé que treize attaques aériennes revendiquées par le gouvernement yéménite durant le mois dernier étaient le fait de drones américains : "Notre flotte aérienne est très limitée. Pour cette raison et compte tenu des cibles qui sont touchées mais aussi de ce que les témoins oculaires disent avoir vu, nous sommes contraints de croire ce que nos sources sur le terrain

141 Jack Serle, « Yemen's 'barely functional' air force points to US involvement in strikes », The Bureau of Investigative Journalism, 29 mars 2012, <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/03/29/barely-functional-why-us-is-likely-to-be-behind-yemens-precision-airstrikes/> (consulté le 28 juillet 2013).

142 « The US-Embassy cables : Yemen trumpets strikes on al-Qaida that were Americans' work », The Guardian, 4 décembre 2010, <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/240955> (consulté le 28 juillet 2013).

nous rapportent<sup>143</sup> ».

Le 15 mai 2012, une double attaque à Ja'ar a fait quinze morts et des dizaines de blessés. Bien que les témoins ne puissent confirmer si elle était le fait d'un avion ou d'un drone américain, le modus operandi révèle que les frappes ne peuvent avoir été l'œuvre de l'aviation yéménite : une maison en plein quartier résidentiel a été ciblée, mais surtout l'aéronef est repassé une seconde fois quand des voisins et passants portaient secours aux premières victimes et a tué quatorze autres personnes (annexe 4). Alors que peu de doutes subsistent sur l'origine des appareils impliqués dans cette attaque particulièrement meurtrière, le rapport 2013 du département d'Etat américain sur les droits de l'homme au Yémen l'attribue au gouvernement yéménite. Aucune explication n'est donnée sur les allégations de différentes parties qui attribuent la responsabilité de ces attaques aux Américains<sup>144</sup>.

Il faut rappeler que l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh, lors d'une réunion en 2010 avec le général David Petraeus, à l'époque commandant de la Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) en Afghanistan, avait approuvé l'utilisation dans la lutte contre le terrorisme de bombes à guidage de précision lancées par un avion. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis, l'ex-président Saleh aurait déclaré : « Nous continuerons de dire que les bombes sont les nôtres, pas les vôtres<sup>145</sup> ». La tradition d'endosser la responsabilité des attaques effectuées par d'autres se poursuit sous la présidence d'al-Hadi.

Le 2 septembre 2012, une frappe de drone a touché un véhicule à l'extérieur de Wadi Rabi', commune relevant administrativement de Radaa dans la province d'al-Baydha. Elle semble en réalité avoir visé la voiture d'Abderrauof al-Dhahab, recherché pour ses rapports avec al-Qaida, mais a manqué sa cible touchant un véhicule transportant treize personnes civiles parmi lesquelles des femmes et des enfants. Les autorités yéménites se sont empressées d'affirmer qu'elles avaient procédé à ce bombardement dans le but de tuer Abderrauof al-Dhahab. Elles ont déclaré qu'elles avaient commis une erreur, la voiture touchée étant à proximité de celle visée. Or des officiels yéménites eux-mêmes ont reconnu que les tirs provenaient d'appareils américains. Plus tard, les autorités américaines ont finalement confirmé pour la première fois leur responsabilité dans cette attaque<sup>146</sup>. Alkarama et Hood ont organisé le 5 septembre 2012 une conférence de presse<sup>147</sup> avec les familles de victimes de cette attaque, durant laquelle celles-ci ont précisé que la région était régulièrement survolée par des drones depuis plus d'un an et que ceux-ci continuent leurs opérations de survol et d'observation après le massacre (annexe 6).

## 6.3. L'intervention américaine est une ingérence dans un conflit interne

Les autorités américaines déclarent que leur intention est de mettre hors état de nuire des responsables d'al-Qaida et d'organisations affiliées qui constitueraient une menace concrète pour les Etats-Unis mais qui ne pourraient être arrêtés. Selon elles, les cibles ne seraient que des dirigeants identifiés dont les actes seraient connus. Or que se passe-t-il dans la réalité ? Un conflit oppose les provinces du Sud au pouvoir central depuis de nombreuses années, indépendamment de l'implantation d'al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia dans la région. En raison du sentiment général de rejet de l'Etat et d'une répression accrue, un nombre grandissant de protestataires, en particulier parmi les jeunes, sympathisent avec les djihadistes. Les habitants du Sud du Yémen se révoltent contre l'injustice, la mauvaise répartition des richesses, l'absence d'infrastructures et de services publics alors que certaines de ces mêmes provinces renferment les principales ressources nationales en hydrocarbures. Ces conflits, qui ne sont pas nouveaux, se sont exacerbés pour diverses raisons, entre autres parce que les ressources en pétrole ont baissé mais aussi que le système de clientélisme et de corruption s'étant renforcé, le président Saleh a du faire face à des opposi-

143 Chris Woods, « US boosts Yemen drone strikes amid chaos », The Bureau of Investigative Journalism, 16 juin 2011, <http://www.thebureauinvestigates.com/2011/06/16/us-boosts-yemen-drone-strikes-amid-chaos/> (consulté le 28 juillet 2013).

144 US Department of State, 2012 Human Rights Reports : Yemen, 19 avril 2013, <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2012/nea/204392.htm> (consulté le 28 juillet 2013).

145 « General Petraeus' meeting with Saleh on security assistance, Aqap strikes », 4 janvier 2010, <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=10SANAA4&q=petraeus%20saleh> (consulté le 28 juillet 2013).

146 Chris Woods, « Who is held to account for deaths by drone in Yemen ? » The Guardian, 6 septembre 2013, <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2012/sep/06/drone-deaths-yemen> (consulté le 28 juillet 2013).

147 « Alkarama et Hood organisent une audition de victimes du bombardement américain du 2 septembre 2012 », 6 septembre 2012, [http://ar.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4516:4516&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140](http://ar.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=4516:4516&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140) (consulté le 28 juillet 2013).

tions plus fortes que par le passé. Les capacités traditionnelles de règlement et d'apaisement des conflits, constitués de négociations, d'intervention de chefs de tribus, de compromis, etc., sont mises à mal par différents facteurs, dont l'intervention américaine n'est pas le moindre.

Nous avons indiqué ci-dessus que les frappes américaines se sont significativement accrues depuis 2011 et ont atteint leur plus haut niveau au printemps 2012. Cette période correspond à l'offensive menée par les forces gouvernementales contre les insurgés dans la province d'Abyan et les régions frontalières. De nombreux bombardements et de frappes précises ont été répertoriés sans que la mort de dirigeants de groupes armés ait été annoncée. Cela signifie que les Etats-Unis ont participé à la guerre menée par le gouvernement yéménite dans le Sud du pays sans faire de distinction entre dirigeants d'al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia ou simples combattants, ni d'autre part entre ces derniers et les populations civiles.

Entre le 31 août et le 1er septembre 2011, environ trente présumés membres d'al-Qaida ont été tués lors de raids de l'aviation américaine qui était intervenue parce que la 25e brigade mécanisée de l'armée yéménite était bloquée par des combattants à l'extérieur de Zinjibar, dans la province d'Abyan. Il semblerait que les responsables américains aient émis des doutes quant à la volonté du gouvernement yéménite d'entreprendre tout ce qui lui était possible pour combattre al-Qaida. « Le Washington Institute rapporte que lors des combats, l'armée américaine a ravitaillé les forces encerclées par des parachutages effectués par son aviation. Le 1er septembre, John Brennan, le conseiller de la Maison blanche en matière de lutte contre le terrorisme, a déclaré que les Etats-Unis avaient exhorté le Yémen à envoyer davantage de troupes à Zinjibar pour libérer l'unité assiégée. A propos du gouvernement yéménite, il a déclaré: "Ce tumulte politique... les conduit à se focaliser sur leur positionnement pour des objectifs politiques internes au lieu de faire tout ce qui est en leur pouvoir contre AQPA"<sup>148</sup> ». Il s'agit certainement de l'un des événements qui a poussé les autorités américaines à s'engager massivement au Sud du Yémen.

Le 18 mars 2012, des missiles ont été tirés à partir d'un navire de guerre vers des positions d'al-Qaida au nord-est de Zinjibar, tuant seize personnes présentées comme des « militants suspects ». Il est quasiment certain que cela ne pouvait être que le fait de l'armée américaine, les Yéménites ne disposant pas d'un tel matériel militaire<sup>149</sup>.

Il est incontestable que sans l'intervention américaine, l'armée yéménite n'aurait pu reprendre le terrain aux groupes armés. Toutefois, les Américains ne se sont pas retirés une fois cet objectif atteint. En juin 2012, lorsque la quasi-totalité de la région qui avait été occupée par Ansar al-Sharia retombe sous le contrôle de l'armée et des comités de défense, les combattants quittent leurs derniers fiefs en véhicule pour se réfugier dans les montagnes ou rejoindre d'autres localités. Ils sont alors poursuivis par des drones qui frappent les véhicules suspects, sans distinction. Ainsi, le 20 juin 2012, plus de trente présumés militants auraient été tués lors de six raids aériens qui ont ciblé leurs véhicules qui quittaient Mahfad, le dernier bastion d'al-Qaida dans la province d'Abyan<sup>150</sup>.

Le départ d'Ansar al-Sharia n'a cependant pas permis de rétablir l'autorité de l'Etat dans cette région, où les comités de défense et les gangs font la loi depuis, entraînant une forte dégradation de la sécurité. L'intervention militaire des Etats-Unis a contribué de manière décisive à la situation de chaos et de non-droit qui règne actuellement dans ces régions.

### 6.4. Drone contre négociation

Dans de nombreuses régions du Yémen, des personnalités tribales, politiques et religieuses s'investissent dans la médiation entre les populations locales et les autorités gouvernementales ou entre les groupes armés et l'Etat afin de mettre fin à la confrontation et la violence. Or la présence et l'intervention des Etats-Unis rendent l'arbitrage et les pourparlers quasi impossibles. L'agression par drones interposés, où l'agresseur est invisible, ne favorise pas la recherche d'une entente. La négociation ne peut se faire entre représentants des populations locales et responsables militaires américains et ce sont donc les autorités yéménites qui sont interpellées, d'autant plus qu'elles cautionnent ces attaques et y contribuent largement, notamment par le renseignement. Mais quand sont assassinés les médiateurs ou des personnalités en relation avec les parties au conflit, certains observateurs politiques se demandent s'il n'y a pas une volonté délibérée de saper tout effort de conciliation dans le but de radicaliser les positions.

148 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 024.

149 Idem., YEM 046.

150 Idem., YEM 102.

Nous avons évoqué ci-dessus l'assassinat ciblé d'une personnalité locale, le 24 mai 2010 (annexe 2) : Un drone américain touche deux voitures à Wadi 'Abida dans la province de Marib. Trois hommes périssent, parmi lesquels Jaber ben Ali ben Jaber al-Shabwani, vice-gouverneur de Marib et ses deux accompagnateurs, trois autres sont blessés. Jaber al-Shabwani devait rencontrer à Wadi 'Abida des membres d'al-Qaida et négocier leur abandon de la lutte armée. Il est plus que probable que les autorités centrales étaient informées de cette initiative du vice-gouverneur. Parmi les membres d'al-Qaida que celui-ci voulait voir, figurait son cousin, 'Aidh al-Shabwani, considéré comme un terroriste important par les services de renseignement américains, qui vraisemblablement le traquaient depuis plusieurs mois. Après avoir échappé à deux attaques de drone le 15 et le 20 janvier 2010, il a finalement été tué le 21 juillet 2011 au cours d'une bataille dans le Sud du pays (au moment du contrôle par des groupes armés de la région d'Abyan).

L'assassinat d'al-Shabwani et la manière de traiter cette question par les pouvoirs publics ont provoqué la rupture entre les tribus de Marib et le pouvoir central, dont elles contestent depuis la légitimité. Pendant des mois, des actes de sabotage sur le pipeline menant vers la Mer rouge ont été perpétrés, causant à l'Etat des pertes en millions de dollars. L'attrait pour al-Qaida a également fortement augmenté dans la région. Certains sont convaincus que l'initiative de négociations avec des membres d'al-Qaida provenait de l'ex-président Saleh, mais que les autorités américaines, ne l'appréciant guère, y ont mis un terme. Le commentaire publié dans le New York Times est peut-être éclairant : « Il s'agissait d'une mission secrète de l'armée des Etats-Unis selon des officiels américains<sup>151</sup> ».

Le 29 août 2012 vers 21 h 30, quatre missiles tirés d'un drone tuent quatre hommes rassemblés à quelques dizaines de mètres du village de Khashamir, situé dans la commune d'al-Qutn dans la province de Hadramout (annexe 5). Salem ben Ahmed ben Salem Ali Jaber est mortellement touché. Enseignant et imam de la mosquée al-Mutadharirin à al-Mukalla, il était connu pour ses idées opposées à l'idéologie d'al-Qaida. Quelques jours avant sa mort, lors d'un prêche, il avait exhorté ses compatriotes à ne pas se laisser influencer par cette organisation. Ce jour-là, il devait rencontrer des membres présumés d'al-Qaida qui le critiquaient pour ses prises de position publiques. Qui était informé de cette rencontre ? Qui était visé ? Seule l'identité de l'un des trois inconnus a été identifiée comme étant Jamal 'Issa ben Saleh, l'un des soixante-trois prisonniers qui s'étaient échappés de la prison d'al-Mukalla, en juin 2011. À notre connaissance, il ne s'était pas distingué par des actions terroristes et, à fortiori, contre les Etats-Unis.

À Radaa (province d'al-Baydha), le carnage du 2 septembre 2012 a été perpétré par un drone qui devait toucher la voiture de Abderraouf al-Dhahab<sup>152</sup>, mais l'a ratée (annexe 6). Ce dernier nie entretenir des relations avec al-Qaida et explique qu'en l'absence de structures étatiques et de services publics de base tels l'eau, l'électricité, en tant que chef de tribu, il joue un rôle d'intermédiaire et de médiateur pour ses concitoyens. Cette responsabilité et cet engagement lui confèrent un pouvoir local qui remet nécessairement en question l'autorité et la légitimité de l'Etat, comme c'est le cas dans de nombreuses autres régions du pays de plus en plus livrées à elles-mêmes. Lui-même explique que les attaques répétées par drones sur sa personne seraient en réalité des règlements de comptes avec sa tribu<sup>153</sup>. Lors d'une conférence de presse organisée par les organisations Alkarama et Hood peu après l'attaque, l'un des représentants de la tribu, Ahmed Said al-Dhahab, a rapporté que lui-même était engagé dans une médiation pour régler les conflits dans la région et « à chaque fois que nous approchons d'une solution ils nous viennent avec les avions. Ce sont des avions de la discorde et pas d'espionnage ».

Le 17 avril 2013 à 20 h 30 dans le village de Midhlib, Bayt Yahud relevant de la commune de Wusab, deux explosions violentes provenant de missiles lancés par des drones américains ont retenti (annexe 10). Ils visaient une voiture 4x4 dans laquelle se trouvaient quatre personnes, parmi lesquelles Hamid Muhammed Radman al-Hadadi dit « al-Radami », un ex-militaire, ancien combattant en Irak qui avait fait près de six ans de prison ; celui-ci s'était à son retour installé dans son village d'origine en août 2011 et avait repris une vie normale tout en s'investissant dans le travail social en particulier en tant que médiateur entre parties en conflit. Alkarama, qui s'est rendue sur

151 Scott Shane, Mark Mazzetti et Robert F. Worth, « Secret assault on terrorism widens on two continents », The New York Times, 14 août 2010, [http://www-nc.nytimes.com/2010/08/15/world/15shadowwar.html?\\_r=6&](http://www-nc.nytimes.com/2010/08/15/world/15shadowwar.html?_r=6&) (consulté le 28 juillet 2013).

152 « Yémen : 13 civils tués dans une attaque aérienne à Radaa », People Daily, septembre 2012, <http://french.peopledaily.com.cn/International/7933730.html> (consulté le 28 juillet 2013).

153 يحيى السواري, الشيخ الذهب : لا انتمي لتنظيم القاعدة ولست ارهابي (Yahia al-Suwari, « Cheikh al-Dhahab : Je n'appartiens pas à al-Qaida et je ne suis pas un terroriste »), al-Mashhad al-Yamani, 23 janvier 2013, <http://www.almashhad-alyemeni.com/news26584.html> (consulté le 28 juillet 2013).

les lieux, a rencontré le directeur du centre de la direction de la sécurité, le colonel Ahmed Abu Sha'ie, qui nous a affirmé que « Hamid al-Radami était un homme qui pratiquait la médiation sociale et il nous aidait dans certains cas à trouver des solutions. Il n'était pas recherché et s'il y avait eu un mandat d'arrêt contre lui, nous aurions pu l'appréhender facilement ».

À Khawlan, le 23 janvier 2013 vers 20 heures, Rabie Hamud Lahib est tué avec d'autres personnes par un drone alors qu'ils circulaient dans un véhicule. Les autorités yéménites prétendent qu'il était un membre d'al-Qaida et était recherché ; or selon un journaliste finlandais qui s'est rendu sur place, Lahib était membre du conseil du village (annexe 9).

**« Hamid al-Radami était un homme qui pratiquait la médiation sociale et il nous aidait dans certains cas à trouver des solutions. Il n'était pas recherché et s'il y avait eu un mandat d'arrêt contre lui, nous aurions pu l'appréhender facilement »**

Colonel Ahmed Abu Sha'ie, Directeur du centre de la direction de la sécurité yéménite

Parmi les dix cas de frappes documentées par Alkarama, quatre au moins ont visé des personnes ancrées dans la vie sociale et politique locales, jouissant d'un certain statut et jouant un rôle important de médiateur pour certains d'entre eux, que les autorités pouvaient solliciter afin de désamorcer des crises locales, en particulier en raison de la présence accrue de groupes djihadistes et de leurs affrontements avec les services de sécurité et de la faiblesse de ses propres institutions. Qui a donc intérêt à envenimer une situation déjà explosive ? S'agit-il de certaines franges du pouvoir qui favoriseraient une stratégie de confrontation en s'appuyant sur les Etats-Unis ? Ou bien est-ce une décision des autorités américaines qui n'apprécient pas un règlement des conflits locaux par le biais de ces négociations, considérant que celles-ci renforcent al-Qaida et les groupes affiliés ? Dans un cas ou dans l'autre, il faut constater que les ressorts traditionnels de gestion des conflits sont gravement bouleversés. Les populations ont de moins en moins confiance en l'Etat, qui semble se soumettre aux impératifs dictés par les Etats-Unis. Or, dans une société marquée par le rôle des tribus dont la relation avec le pouvoir central consiste en une forme de contrat où chaque partie a ses obligations mais également ses privilèges, la destruction de ces structures menace sérieusement la paix sociale.

## 6.5. Qui sont ces « top-terroristes » ?

L'organisation Ansar al-Sharia créée début 2011 est généralement présentée comme une « franchise » d'al-Qaida et a été assimilée officiellement à al-Qaida par l'administration américaine le 4 octobre 2012<sup>154</sup>. Avant cette date, elle n'était donc pas considérée officiellement comme une organisation terroriste. Ses membres ont néanmoins fait l'objet d'assassinats par les services américains.

À la suite de nombreuses attaques de drones et d'avions, les médias nationaux et internationaux rapportent les propos d'officiels prétendant avoir abattu des « responsables opérationnels de haut rang » d'al-Qaida recherchés. Les différents services américains, la CIA et le JSOC, disposent chacun de sa kill-list sur laquelle figurent les présumés « terroristes » les plus dangereux, lesquels constitueraient une menace directe et imminente pour les Etats-Unis et leurs intérêts mais ne pouvant être arrêtés pour être déférés devant la justice. Les autorités yéménites disposeraient, elles aussi, d'une liste sur laquelle figurent vingt-cinq noms de présumés terroristes<sup>155</sup>. Les critères de choix des hommes figurant sur ces listes sont inconnus. Il est indéniable qu'au Yémen, ce ne sont pas uniquement des chefs d'al-Qaida qui sont ciblés mais également de simples combattants, qu'ils soient affiliés ou non à al-Qaida ou à Ansar al-Sharia. Ces membres de groupes armés inconnus ne sont pas toujours identifiés nommément après leur assassinat. Lors de l'intervention directe des Etats-Unis dans les confrontations entre les groupes armés et l'armée yéménite entre 2011 et 2012, aucune distinction entre simples combattants et dirigeants n'a été faite. Dans ces attaques, un certain nombre de dirigeants de groupes armés ont été tués sans avoir été expressément ciblés. Un

154 US State Department, « Terrorist designations of Ansar al-Sharia as an alias for al-Qaida in the Arabian Peninsula », 4 octobre 2012, <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2012/10/198659.htm> (consulté le 28 juillet 2013).

155 Al-Masdar Online: Le Yémen annonce une liste de recherchés d'al-Qaida sans mentionner al-Wahishi et al-Rimi et offrent une récompense pour toute information (اليمن تعلن قائمة مطلوبين من «القاعدة» خالية من الوحيشي والريمي وتعرض مكافأة لمن يبلغ عنهم), août 6, 2013, <http://almasdaronline.com/article/48800>

responsable américain décrit ainsi les pratiques au Pakistan: « La CIA tue la plupart des personnes [figurant sur les kill lists] sans savoir qu'elles étaient présentes au moment du tir<sup>156</sup> » ; il est tout à fait imaginable qu'au Yémen la situation n'est pas très différente.

Peu de temps après le fameux discours d'Obama du 23 mai 2013, dans lequel il promettait de respecter les critères de ciblage et plus de transparence vis-à-vis de l'opinion publique, le 9 juin 2013, dans la région al-Mahashma dans le nord de la province de Jawf, un véhicule est visé par quatre missiles tirés d'un drone, faisant sept victimes parmi lesquelles un enfant de dix ans. Le gouvernement affirme qu'il s'agissait de combattants d'al-Qaida et que Hassan al-Saleh Huraydan qui figure parmi les victimes aurait été un combattant de longue date de cette organisation. Il semblerait pourtant qu'il n'ait été qu'un élément local, ce qui suscite une fois de plus des questionnements sur le choix de cibles des Etats-Unis au Yémen. Gregory Johnsen, un expert de la région, remarque tout à fait justement : « Le nombre d'attaques américaines par drones au cours des deux dernières années indique que les Etats-Unis s'en prennent à beaucoup plus de cibles que les 10 à 15 personnes qui selon eux représentent une menace pour la sécurité nationale américaine. Il semble qu'ils prennent pour cibles n'importe quelle personne qu'ils peuvent atteindre au moment où ils peuvent les localiser. »<sup>157</sup>

La qualification et la catégorisation des membres de groupes armés (dirigeants d'al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia, dirigeants locaux, membres de ces groupes, affiliés à ces groupes, militants, etc.) n'étant pas basées sur des charges concrètes retenues contre eux, doivent être sujets à caution. Dans certains cas, ayant pu accéder à d'autres sources ou enquêtes sur place, il nous est possible de réfuter ou de remettre en question les accusations portées contre les suspects par les autorités et médias yéménites ou américains.

Quelques hommes soupçonnés être des dirigeants d'al-Qaida dans la péninsule Arabique (AQPA) et qui figurent probablement sur les fameuses kill-lists ont été tués. Mais le nombre de dirigeants tués est très réduit au vu du nombre total de victimes. Malgré tout ce qui est propagé sur la précision des moyens employés, force est de constater que des erreurs à répétition ont provoqué la mort de nombreuses personnes sans atteindre l'objectif prétexté.

Parmi les « top-terroristes », figurent les quatre fondateurs d'AQPA. Naser al-Wuhayshi, l'ancien secrétaire d'Oussama ben Laden, est considéré comme son chef ; sa mort, annoncée à plusieurs reprises, a été démentie par al-Qaida. Quant à Said al-Shehri, de nationalité saoudienne, présenté comme le numéro deux d'AQPA, il a « survécu » à plusieurs tentatives d'assassinat par drone. Sa mort a une nouvelle fois été annoncée lors d'une attaque le 22 janvier 2013 et a été confirmée le 17 juillet 2013 dans un message vidéo d'al-Qaida, qui ne précise toutefois pas la date de son assassinat par drone<sup>158</sup>. Qasim al-Raymi, présenté comme le commandant militaire et le numéro trois d'AQPA, a échappé lui aussi à plusieurs attaques de drones en 2009, 2010 et 2012 et semble être toujours en vie<sup>159</sup>.

Vient ensuite la catégorie des combattants de longue date, recherchés parfois pour des faits d'armes datant de plus de dix ans, dont nous citerons quelques noms : Mohammed Saeed al-Umada était considéré par les Etats-Unis comme un senior militant d'al-Qaida car soupçonné avoir été entraîné par Oussama ben Laden en Afghanistan, d'avoir commandé des opérations militaires et apporté à al-Qaida un soutien logistique et financier. Il a été tué lors d'une attaque de drone le 22 avril 2012<sup>160</sup>. Fahd al-Qusa était suspecté d'avoir participé à l'attentat contre le navire de guerre USS Cole en 2000 et a été tué par un drone le 6 mai 2012<sup>161</sup>. Abdul Munim al-Fathani, également

156 Greg Miller, « CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign », op. cit.

157 Cité par Adam Baron, « McClatchy Boy's death highlights anger some Yemenis feel over U.S. drone strikes », McClatchy, 20 juin 2013, <http://www.mcclatchydc.com/2013/06/20/194542/boys-death-highlights-anger-some.html#.UcQO2D6G3N> (consulté le 28 juillet 2013).

158 ناصر الحقباني, « القاعدة » تؤكد مقتل نائب قائد التنظيم في اليمن سعيد الشهرى (Nasser al-Haqbani, « al-Qaida confirme la mort du dirigeant d'al-Qaida, Said al-Shehri »), Al Hayat, 17 juillet 2013, <http://alhayat.com/Details/533485> (consulté le 28 juillet 2013).

159 Selon la presse yéménite, al-Raymi a, peu après l'attaque de drone le 18 mai 2013 à al-Mahfad dans la région d'Abyan, où ont péri sept combattants, lancé un message au peuple américain où il avertit que les attentats, tel celui de Boston du 15 avril 2013, pourraient se multiplier si les attaques américaines ne s'arrêtent pas : « Le dirigeant d'al-Qaida Qasim al-Raymi avertit les Etats-Unis d'une recrudescence des attentats », Yemen.com, 2 juin 2013, <http://www.yemencom.net/news.php?action=show&id=15982> (consulté le 28 juillet 2013).

160 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 058.

161 AP, « US air strike kills top al-Qaida leader in Yemen », The Guardian, 7 mai 2012, <http://www.guardian.co.uk/world/2012/may/07/us-airstrike-kills-al-qaida-leader-yemen> (consulté le 28 juillet 2013).

recherché pour son implication présumée dans cet attentat, a été tué le 31 janvier 2012<sup>162</sup>.

Ensuite, un bien plus grand nombre d'hommes considérés comme des dirigeants locaux d'al-Qaida ont été éliminés en particulier lors de l'offensive militaire lancée par l'armée yéménite avec la coopération de la CIA et du JSOC américains entre 2011 et 2012 dans le Sud du pays. Par exemple, Hadaar al-Homaiqani, présenté comme un dirigeant local d'AQPA, a été tué le 9 mars 2012 lors d'une attaque qui a fait un grand nombre de victimes civiles près de la ville d'al-Bayda<sup>163</sup>. Al-Qaida a confirmé la mort lors d'une attaque de Kheldun al-Sayed, numéro deux du commandement d'Abyan<sup>164</sup>. Le commandant d'AQPA Samir al-Fathani (frère d'Abdul Munim) a été tué le 16 mai 2012<sup>165</sup>.

Parfois, à défaut de pouvoir éliminer les personnes recherchées, ce sont des membres de leurs familles qui sont tués : Abdulrahman al-Wuhayshi, frère de Naser, dont le rôle dans al-Qaida n'est pas connu, est tué le 22 décembre 2011 dans une frappe de drone<sup>166</sup>. Sarhan al-Qusa, le frère de Fahd al-Qusa, est tué le 14 octobre 2011 lors d'une attaque de drone qui a été très médiatisée en raison de l'assassinat à la même occasion d'Abdurrahman, le fils d'Anwar al-Awlaqi<sup>167</sup>.

L'un des « assassinats ciblés » par drone les plus controversés est celui d'Anwar al-Awlaqi, imam américain d'origine yéménite, présenté par les Américains comme l'idéologue d'al-Qaida au Yémen et considéré comme dangereux en raison de ses prêches et ses écrits en anglais, publiés notamment dans la revue Inspire. Né aux Etats-Unis, il y passe une partie de son enfance avant que sa famille ne se réinstalle au Yémen. Il retourne en 1991 aux Etats-Unis pour y effectuer des études supérieures. Alors qu'il entretenait de bonnes relations avec l'administration américaine au début des années 2000, il est surveillé par le FBI puis la CIA pour ses liens présumés avec le milieu djihadiste. Il quitte les Etats-Unis pour s'installer en 2002 en Grande-Bretagne, puis retourne au Yémen en 2004. Le 31 août 2006, il est arrêté au Yémen à la demande de Washington et emprisonné jusqu'en décembre 2007 ; il sera interrogé par le FBI à propos des attentats du 11 septembre 2001 et relâché, faute de preuves<sup>168</sup>.

Suspecté d'entretenir d'étroites relations avec al-Qaida, il est placé dès le début de l'année 2010 sur la liste des terroristes considérés comme des cibles légitimes de la CIA et du Pentagone et son élimination en tant que ressortissant américain est autorisée dans un mémorandum secret du département américain de la Justice datant du 6 avril 2010.<sup>169</sup> Pourtant, aucune charge concrète n'est retenue ni aucune procédure judiciaire n'est engagée contre lui. Une première tentative d'assassinat a eu lieu le 24 décembre 2009, quand un drone a ciblé une demeure familiale à Rafd, dans la province de Shabwa, où il était supposé se réunir avec les numéros un et deux d'AQPA. Trente personnes ont péri, mais ni lui ni les deux dirigeants recherchés n'étaient sur les lieux de l'attaque. Selon Daniel Klaidman, journaliste spécialiste des questions de sécurité au journal américain Newsweek, le président Obama a pris personnellement la décision d'éliminer d'Anwar al-Awlaqi alors qu'aucune base légale ne l'y autorisait<sup>170</sup>. Il échappe par la suite à des attaques menées par des drones américains en mai et le 20 septembre 2011 à Mahfad dans la province d'Abyan<sup>171</sup>. Il est finalement assassiné le 30 septembre 2011. C'est alors la première fois qu'un drone de la CIA tue des ressortissants américains. Dans cette attaque, quatre hommes sont également tués, parmi

162 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 040.

163 Idem., YEM 042.

164 Idem., YEM 068.

165 Idem., YEM 076.

166 Bill Roggio, « AQAP leader's brother reported killed in US drone strike », The Long War Journal, 23 décembre 2011, [http://www.longwarjournal.org/archives/2011/12/aqap\\_leaders\\_brother.php](http://www.longwarjournal.org/archives/2011/12/aqap_leaders_brother.php) (consulté le 28 juillet 2013)

167 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 034.

168 Gregory Johnsen, The Last Refuge, op. cit., chapitre 17 : « The Merger ».

169 Laura Raim, « La légalité du meurtre d'al-Awlaki mise en question », Le Figaro, 1er octobre 2011, <http://www.lefigaro.fr/international/2011/10/01/01003-20111001ARTFIG00365-la-legalite-du-meurtre-d-al-awlaki-mise-en-question.php> et Peter Finn, « Secret U.S. memo sanctioned killing of Aulaqi », The Washington Post, 30 septembre 2011, [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/aulaqui-killing-reignites-debate-on-limits-of-executive-power/2011/09/30/gIQAx1bUAL\\_story.html?hpid=z1](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/aulaqui-killing-reignites-debate-on-limits-of-executive-power/2011/09/30/gIQAx1bUAL_story.html?hpid=z1) (consultés le 28 juillet 2013).

170 . Daniel Klaidman, Kill or Capture. The War on Terror and the Soul of the Obama Presidency, Houghton Mifflin Harcourt Publishing Company, 2013 (livre électronique sans pagination), chapitre 2 : « Where the fuck is bin Laden ? ».

171 « Yémen : avant sa mort l'imam Aulaqi se déplaçait librement et apparaissait en public », Le Parisien, 3 octobre 2011, <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/yemen-avant-sa-mort-l-iman-aulaqui-se-deplacait-librement-et-apparaissait-en-public-03-10-2011-1637578.php> (consulté le 28 juillet 2013).

lesquels Abu Muhsen al-Maribi et Salem al-Marwani, mais également un autre ressortissant américain, Samir Khan, l'éditeur de la revue Inspire.

Deux semaines après, une autre frappe de drone tue le fils d'Anwar al-Awlaqi, Abdurrahman, de nationalité américaine, âgé de seize ans, accompagné d'un parent, Ahmed al-Awlaqi, âgé de dix-sept ans, et de cinq à sept autres personnes parmi lesquels Sarhan al-Qusa (voir ci-dessus). La cible aurait été Ibrahim al-Banna, ressortissant égyptien, présumé membre d'AQAP qui, selon les services américains, planifiait une attaque. Ce dernier a été déclaré comme mort, ce qu'Ansar al-Sharia a démenti<sup>172</sup>. Abdurrahman al-Awlaqi n'avait aucune relation avec les activités de son père. Ces assassinats ciblés ont des suites judiciaires aux Etats-Unis (voir § 7.5).

Micah Zenko, un membre du Council on Foreign Relations, qui critique la politique des drones de l'administration américaine se pose des questions à propos de la stratégie américaine de lutte contre al-Qaida : « Un article paru dans le New York Times en février rapportait que l'objectif de la politique américaine au Yémen était de tuer environ deux douzaines de leaders d'al-Qaida. Depuis la parution de cet article, il y a eu 50 attaques aériennes de plus par drones au Yémen. Depuis, le gouvernement américain a déclaré à plusieurs reprises que le nombre de membres d'al-Qaida dans la Péninsule arabique est passé de 'plusieurs centaines' à 'quelques milliers'. Par conséquent, la question est de savoir qui est réellement visé et comment cela contribue à réaliser les objectifs de la lutte anti-terroriste américaine<sup>173</sup> ? »

### 6.6. Les drones, un instrument de terreur contre la population

La spécificité du drone serait sa précision qui permet d'éviter les victimes civiles. Le drone survole à haute altitude une région sans être vu de la terre, il observe les suspects, il les suit, les cible et frappe au moment propice. L'opération est chirurgicale et perturbe un minimum la vie quotidienne des civils présents. C'est la version que les partisans de la guerre à distance tentent d'imposer. La réalité est toute autre. Les drones terrorisent les populations. Lorsqu'ils survolent une région, nuit et jour, 24 heures sur 24, pendant des semaines ou des mois, leur bourdonnement est omniprésent et angoissant, car ils rappellent sans cesse qu'à tout moment, ils peuvent frapper. Et comme « arme de précision », le missile Hellfire par exemple, tiré d'un drone de type Predator, tue dans un rayon de 15 m et blesse dans un rayon de 20 m, ce qui relativise quelque peu sa « précision ». Mais encore, quelle est la capacité de distinction des cibles ? Comment un drone peut-il faire une différence certaine entre un civil et un combattant ? Et peut-on garantir que les drones ne visent effectivement qu'une cible précise, un individu ? Ne peut-on pas constater dans de nombreux cas une volonté délibérée de viser des civils ?

Cette question est tout à fait pertinente lorsque tout un quartier est visé par des missiles, comme à al-Maajala un 17 décembre 2009, lorsque cinquante-cinq personnes ont péri alors qu'un seul homme était visé, Muhammed Saleh al-Anbouri, appelé al-Kazimi – lequel, qui plus est, pouvait facilement être appréhendé. Le questionnement est d'autant plus légitime dans ce cas précis où a été utilisé un missile de type Tomahawk land-attack cruise missile conçu pour porter 166 bombes à fragmentation, chacune comportant environ 200 éclats de fer atteignant des cibles à une distance de 150 m du point de chute. Ces sous-munitions ont fait des victimes, en particulier des enfants, des années après l'attaque. Les autorités militaires américaines ne pouvaient ignorer que ces missiles feraient de nombreuses victimes (annexe 1).

Lorsque, le 15 mai 2012, après avoir bombardé une maison d'habitation à Ja'ar, l'appareil militaire américain repasse quinze minutes plus tard au moment où des dizaines de personnes se sont regroupées sur les lieux pour porter secours aux blessés, pour tirer encore plusieurs roquettes tuant treize hommes et une femme et blessant plusieurs dizaines d'autres victimes, qui d'autre que la population civile était visée ? (annexe 4).

Quand des véhicules transportant des suspects sont visés en plein centre d'une agglomération, la probabilité de toucher des passants et parmi eux des enfants est extrêmement importante. C'est exactement ce qui s'est passé à Azzan, dans la province de Shabwa, le 30 mars 2012, quand un drone a tiré trois missiles sur un véhicule dans lequel

172 « Yemen extremist group claims Banna alive, Yemen Post, 29 octobre 2011, <http://www.yemenpost.net/Detail123456789.aspx?ID=3&SubID=4244&MainCat=3> (consulté le 28 juillet 2013).

173 Justin Elliott, « Have U.S. drones become a 'Counterinsurgency Air Force' for our allies ? », Pro Publica, 27 novembre 2012, <http://www.propublica.org/article/have-u.s.-drones-become-a-counterinsurgency-air-force-for-our-allies> (consulté le 28 juillet 2013).

se seraient trouvés deux membres d'al-Qaida. Les deux passagers, dont l'identité n'a pas été révélée, sont morts carbonisés mais l'explosion a également touché mortellement Saleh As-Sunna et blessé six enfants qui jouaient à proximité (annexe 3). Il en est de même le 24 décembre 2012 à al-Shihr, dans la province de Hadramout, quand un drone tue un groupe de quatre hommes en plein centre ville dans un stade dans lequel jouent des enfants. L'un d'entre eux, Hamza ben Dahman, est handicapé à vie, il est alité et a perdu l'usage de la parole (annexe 7).

Il faut se demander si le ciblage de civils n'est pas un aspect inhérent à la guerre que mènent les Etats-Unis au Yémen. La plupart des personnes tuées sont des civils ou des militants et des simples combattants dont l'objectif n'est pas d'attaquer les Etats-Unis, mais de combattre un régime qu'ils considèrent comme illégitime. Les exemples montrent que le fait que des suspects soient en compagnie de civils n'empêche pas de les frapper. Et dans certains cas, des civils semblent avoir été pris intentionnellement pour cible. La dynamique des frappes aériennes s'est emballée lors de l'affrontement entre groupes armés d'opposition et l'armée yéménite, au cours duquel les avions et drones américains sont massivement intervenus. Le nombre de personnes tuées n'est pas connu et est estimé à plusieurs centaines, mais ces attaques ont fait fuir des dizaines de milliers d'habitants vers des endroits plus sûrs tels qu'Aden.

Les Américains n'interviennent-ils pas militairement bien au-delà de leur mission déclarée en terrorisant la population des régions où sont implantés les groupes armés ? Leur objectif ne serait-il pas de pousser les populations, lassés de la terreur permanente des drones sans pouvoir s'y opposer, à se retourner contre les combattants ? Force est alors de constater qu'il y a passage d'une stratégie de contre-terrorisme à une stratégie de guerre contre-insurrectionnelle, qui prendrait pour cible les civils.

### 6.7. Le drone remplace Guantanamo

Une des difficultés que rencontrent les organisations de défense des droits de l'homme et les journalistes reste l'insuffisance des informations sur les personnes ciblées. Après de nombreuses attaques, les cadavres des victimes sont dans un tel état qu'ils ne peuvent pas être identifiés par les témoins. A al-Shihr (Hadramout), le 28 décembre 2012, trois missiles au moins ont été tirés sur des hommes en moto (annexe 8). L'un des témoins, Hassan Ibrahim Suleiman, rapporte à Alkarama : « Lorsque je suis arrivé sur le lieu de l'explosion, j'ai vu les membres d'une dépouille mêlés aux restes de la moto. Son corps était carbonisé. Il semble qu'un missile ait raté la cible, le second a touché une moto avec deux personnes, le troisième a fait exploser la deuxième moto. Les trois corps étaient déchiquetés. Nous avons rassemblé les restes sans que nous sachions qui étaient ces hommes. » Il a été précisé que des membres des services de sécurité ont emporté les cadavres et les débris de missiles. Les trois hommes assassinés n'ont pas pu être identifiés par la population locale, car ils étaient étrangers à la ville. Un officiel local a déclaré à l'AFP que parmi les morts figurait Abdullah Bawazir, qui avait pourtant été déclaré comme tué lors de la précédente attaque sur la ville le 24 décembre 2012<sup>174</sup>.

Lors de cette première frappe sur al-Shihr, le 24 décembre 2012, un drone a tué un groupe d'hommes qui se trouvait au centre de la localité, parmi lesquels figuraient Nabil al-Kaladi et Abdallah Bawazir, deux des soixante-trois prisonniers qui s'étaient échappés en juin 2011 de la prison d'al-Mukalla (annexe 7). Selon leurs proches, tous deux ne faisaient certainement pas partie de l'instance dirigeante d'Ansar al-Sharia ni d'al-Qaida<sup>175</sup>. Ils se trouvaient à un endroit qui n'était pas sous contrôle de groupes armés et où, une fois localisés, ils auraient pu être arrêtés.

Dans certains cas, al-Qaida ou Ansar al-Sharia publient des précisions au sujet des combattants assassinés, mais le plus souvent aucune indication n'est disponible ou bien les informations proviennent de sources officielles qui se révèlent parfois erronées. Lors d'une attaque de drone menée par le JSOC visant deux véhicules le 31 janvier 2012 à l'est de Lawdar dans la province d'Abyan, dix à quatorze combattants auraient été tués. C'est dans des louanges posthumes d'al-Qaida<sup>176</sup> et non par le biais de déclarations officielles des gouvernements yéménite ou américain que l'opinion publique apprend les détails de l'attaque et l'identité des victimes parmi lesquelles 'Abdul Munim

174 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 125. Voir également l'annexe 8.

175 Bill Roggio, « AQAP eulogizes jihadist who fought in Iraq and was killed in US drone strike in Yemen », The Long War Journal, 22 janvier 2013, [http://www.longwarjournal.org/archives/2013/01/aqap\\_eulogizes\\_jihad.php](http://www.longwarjournal.org/archives/2013/01/aqap_eulogizes_jihad.php) (consulté le 28 juillet 2013).

176 Cité par le Bureau of Investigative Journalism, op. cit., YEM 40.

Fathani, suspecté d'avoir des liens avec l'attentat en 2000 contre le USS Cole, qui pourtant n'aurait pas été visé<sup>177</sup>. Deux autres dirigeants d'al-Qaida, Talhah al-Yemeni et Abdulmalik al-Dahyani, auraient été tués tandis que les autres n'auraient été que de simples combattants.

Ces exemples illustrent une nouvelle fois l'opacité qui entoure ces frappes et le peu d'efforts entrepris pour arrêter les suspects. Il semble qu'il y ait une volonté politique d'éliminer physiquement les détenus évadés soupçonnés d'appartenance à des groupes armés, indépendamment de faits avérés qui pourraient leur être imputés. Les autorités affirment que tous sont des membres d'al-Qaida pour justifier leur assassinat ciblé sans avancer de preuves. Parmi les fugitifs, figurent selon nos informations, mis à part Nabil al-Kaladi et Abdallah Bawazir cités ci-dessus, Jamal 'Issa ben Salah, tué lors de l'attaque d'un drone sur Khashamir le 29 août 2012, alors qu'il se trouvait avec Salem Jaber (annexe 5), Sami Muhammed Abdallah Bahashuan, Hani Muhammed ben 'Arifun et Saleh Karama Saleh Ba'ibad, qui tous trois auraient trouvé la mort lors des frappes des 24 et 28 décembre 2012 à Shihri (annexes 7 et 8). Un autre évadé, Khaled Muslim Batis, a été tué avec d'autres hommes le 31 août 2012 lors d'une autre attaque près de Wahd, dans la commune d'al-Qutn (Hadramout)<sup>178</sup>.

De nombreux témoins et observateurs affirment que certains des hommes ciblés auraient pu être arrêtés sans difficulté et déférés le cas échéant devant la justice, comme Muhammed Saleh al-Anbouri, alias al-Kazimi, tué le 17 décembre 2009 dans l'attaque d'al-Maajala. La commission parlementaire qui s'est rendue peu de temps après sur les lieux a notamment entendu le gouverneur, qui a confirmé qu'al-Kazimi aurait pu être facilement arrêté. Les habitants d'al-Maajala ont indiqué à la commission qu'il se déplaçait librement avec sa propre voiture et aurait pu à tout moment être appréhendé (annexe 1).

Dans la commune de Khawlan, le 23 janvier 2013 vers 20 heures, un véhicule avec huit passagers à bord est frappé par deux missiles de type Hellfire tirés d'un drone. Rabie Hamud Lahib et Naji Ali Saad étaient les personnes ciblées par cette attaque. Lahib était recherché par les autorités yéménites et présenté comme un membre d'al-Qaida. (annexe 9). Mais selon un journaliste finlandais qui s'est rendu sur les lieux, Lahib « habitait un village à une heure de route à peine de la capitale Sanaa. C'était le voisin de plusieurs personnalités politiques du pays. Il était membre du conseil du village et se rendait à la capitale Sanaa tous les deux jours, traversant plusieurs barrages militaires sur sa route<sup>179</sup> ».

L'assassinat à Wusab, lors d'une attaque de drone le 17 avril 2013, de Hamid al-Radmi et des quatre autres personnes présentées comme des membres d'al-Qaida a eu un retentissement jusqu'aux Etats-Unis (annexe 10). Selon les propres affirmations de membres des services de la sécurité locale, celui-ci pouvait à tout moment être arrêté. Pour Farea al-Muslimi, journaliste originaire du village de Wusab, qui a été entendu le 23 avril 2013 par le Sénat américain, Hamid al-Radmi n'était pas un chef d'al-Qaida. Il insiste sur le fait qu'il aurait été en contact permanent avec des fonctionnaires de la ville, étant fortement impliqué dans la cité et jouant un important rôle de médiateur dans des conflits locaux.

177 Selon le Los Angeles Times, des responsables américains ont démenti l'information prétendant qu'Abdul Munim Fathani était ciblé dans cette attaque. Voir : David S. Cloud, « U.S. airstrikes kill 5 suspected militants in Yemen », Los Angeles Times, 1er février 2012, <http://articles.latimes.com/2012/feb/01/world/la-fg-yemen-drone-20120201> (consulté le 28 juillet 2013).

178 « 2 » مصدر أمني يؤكد مصرع القيادي في القاعدة خالد باتيس (Une source sécuritaire confirme la mort du dirigeant d'al-Qaida, Khaled Batis), septembre 2012, [http://marebpress.net/news\\_details.php?sid=47019](http://marebpress.net/news_details.php?sid=47019) (consulté le 28 juillet 2013).

179 Daniel Öhman, Lotten Collin, « Innocent people are killed in US drone attacks », 22 mars 2013, <http://sverigesradio.se/sida/artikel.aspx?programid=83&artikel=5481640> (consulté le 28 juillet 2013)

### 7.1. Une constellation politique complexe

Il existe un rapport dialectique complexe entre les partis et les forces politiques qui constituent, au moins partiellement, le cadre historique du paysage politique yéménite. Ce rapport se reflète à travers les positions respectives de ces forces et de ces partis à propos des diverses questions et notamment celles qui se sont posées à la suite de l'union entre les deux parties du Yémen en 1990. A cette époque, une coalition gouvernementale tripartite entre les partenaires du Nord et du Sud s'est constituée, mais n'a pu résister longtemps face à l'autoritarisme du nouveau régime. Le résultat ne s'est pas fait attendre et une guerre entre les deux parties a éclaté en 1994, la conséquence a été l'exclusion du partenaire sudiste (le parti socialiste) de l'équation politique nationale.

Cependant, la tendance autoritaire du régime s'est accentuée dans l'après-guerre, encouragée par la victoire militaire, ce qui a abouti à la marginalisation du troisième partenaire (Parti du rassemblement yéménite pour la réforme- al-Islah- islamiste). Une nouvelle étape politique commence alors, caractérisée par des changements notables dans les positions des divers partis et des nouvelles alliances entre eux. Le rapprochement entre le Parti Islah et le Parti socialiste s'amorce, puis, au début de cette décennie, se forme une coalition d'opposition dénommée al-Liqa' (la rencontre), permettant de coordonner l'action de ses diverses composantes pour faire face au monopole du parti au pouvoir contrôlé par le Président Saleh et mettre fin au marasme politique.

Cette nouvelle alliance politique sous le couvert d'al-Liqa', en dépit de ses composantes parfois antagoniques dans leurs références culturelles et idéologique, a réussi à attirer de nombreux autres petits partis nationalistes et de gauche, tels le Baath arabe socialiste et l'Organisation unitaire nassérienne, ou religieux d'obédience zaydite tels le parti al-Haq et l'Union des forces populaires. Cette coalition a joué un rôle important dans la révolution pacifique début 2011 et a contribué à l'élaboration d'une solution politique avec l'ancien pouvoir sous l'égide de l'initiative des pays du Golfe. Elle a ainsi partagé le pouvoir avec le Parti du Congrès populaire général (CPG), vitrine politique de l'ancien régime, ce qui a entraîné la prise de distance du partenaire sudiste (le parti socialiste).

Les positions des partis et autres mouvements politiques sur la question de l'intervention militaire américaine au Yémen, et plus précisément sur les frappes aériennes américaine, sont demeurées tributaires des événements se produisant sur la scène politique locale. D'autres facteurs cependant déterminent leurs attitudes telle l'évolution des relations entre les Etats du Yémen et des Etats-Unis mais également le niveau de leurs relations respectives avec le partenaire américain.

Il est possible d'affirmer qu'en règle générale, les réactions des divers partis par rapport à l'intervention américaine au Yémen dépendent de leurs places respectives sur l'échiquier politique et de leur distance d'associé ou d'opposant au pouvoir, sans autre considération. Les grands partis politiques n'ont pas de position tranchée sur ce sujet, y compris sur les attaques de drones, à l'inverse des partis et courants islamistes et notamment salafistes, qui ont émergé à la suite des révoltes du « printemps arabe » et de la démocratisation qui s'en est suivie. Leur refus de l'ensemble des mesures entreprises dans le cadre de la guerre contre le terrorisme est plus tranché.

Il est remarquable à ce propos de considérer les réactions des partis et mouvements politiques lors de la première attaque de drone le 3 novembre 2002 qui a tué Ali al-Harithi et cinq de ses accompagnateurs dans la province de Marib. Tous les partis d'opposition avaient violemment dénoncé cette attaque la considérant comme une exécution extrajudiciaire. Leur position a totalement changé depuis qu'ils sont associés au pouvoir, et ce, malgré la multiplication actuelle des attaques. A l'époque, profitant de l'embarras du pouvoir, les partis d'opposition ont condamné très fermement cette attaque qui « viole la souveraineté d'un pays indépendant » et lui ont attribué la responsabilité des conséquences du bradage de l'indépendance du pays. Le gouvernement s'est justifié et a écarté d'un revers de main les accusations et allégations de l'opposition. Il est ensuite passé à l'offensive en attribuant la responsabilité de certains actes terroristes au parti al-Islah sans toutefois le désigner ouvertement.

L'affaire de l'élimination d'al-Harithi n'a pas cessé d'alimenter les surenchères entre les partis politiques de l'opposition d'une part et le pouvoir et ce jusque lors des manifestations populaires qui ont conduit à la chute de l'ex-président Ali Abdallah Saleh. Elle a même servi de slogan révolutionnaire qui a contribué à faire tomber le régime. Mais à peine ont-ils été associés au pouvoir, les partis qui en usaient et abusaient ont cessé de l'évoquer en accord avec les engagements stipulés dans l'initiative des pays du Golfe. Et, comble de l'ironie, c'est au tour aujourd'hui du parti du Congrès populaire général, membre de la coalition au pouvoir d'accuser ses partenaires de justifier et de défendre les attaques de drones.

## 7.2. Le positionnement après le « printemps arabe »

Une lecture exhaustive des prises de position des partis politiques yéménites les plus en vue après les révoltes populaires de 2011-2012 révèle sans nul doute une ambiguïté et même une contradiction flagrante dans leurs positions par rapport à celles qui étaient les leurs du temps de l'ancien régime. Ainsi, le parti al-Islah (branche yéménite des frères musulmans) a depuis adopté une position réservée sinon favorable aux frappes américaines. Certains de ses dirigeants, à l'instar du député Abderrahman Ba Fadhl, réclament publiquement sur la chaîne al-Jazeera une intervention militaire américaine et française qui débarrasserait le Yémen d'al-Qaida, accusant l'ancien régime d'avoir facilité l'établissement de cette organisation dans le pays et de lui avoir fourni tout son soutien. Il a ajouté qu'au cas où le régime viendrait à tomber, « le Yémen devrait s'ouvrir pendant un an ou deux aux Américains afin d'écraser définitivement ces terroristes sur le sol yéménite<sup>180</sup> ».

Les prises de position actuelles des dirigeants du Parti Islah varient entre un refus timide des frappes américaines et la crainte de perdre leurs soutiens populaires. Ils s'efforcent d'avoir de bonnes relations avec Washington tout en évitant une trop flagrante contradiction avec leurs propres principes à propos du respect de la souveraineté nationale. C'est ainsi qu'on peut expliquer les déclarations du président de l'Instance supérieure du parti al-Islah, Mohamed al-Yadumi, qui, lors d'une émission télévisée sur al-Jazeera en date du 13 septembre 2012, a défendu la politique américaine au Yémen tout en critiquant certains de ses aspects. Il a également affirmé que les relations de son parti avec Washington étaient meilleures après la révolution.

Al-Yadumi considère que les attaques des avions américains au Yémen sont de simples erreurs insignifiantes par rapport aux efforts que les Etats-Unis déploient pour sortir le pays de sa crise et lui assurer la stabilité. Au cours de cette émission, il a tenté d'éviter de répondre à une question à propos de la coordination avec les Américains des opérations secrètes menant aux frappes évoquant uniquement que certains responsables du gouvernement les refusaient. Il précise qu'il y avait un débat avec les responsables américains à ce sujet tout en signalant que c'était l'ancien président Ali Abdallah Saleh qui leur avait ouvert le ciel yéménite. A son avis, l'intérêt des Etats-Unis au Yémen serait de préserver l'unité du pays et d'assurer sa stabilité en raison des intérêts américains et occidentaux dans le golfe<sup>181</sup>.

Certains observateurs expliquent la position conciliante du parti al-Islah vis à vis de l'intervention militaire américaine au Yémen par le poids des accusations de terrorisme portés contre lui par ses adversaires pendant plusieurs années et qui semblaient avoir trouvé crédit auprès des Américains. Ainsi, l'une des personnalités du parti, le cheikh Abdelmajid al-Zindani, avait toujours été suspecté par ces derniers de soutenir le terrorisme.

Quant aux partis nationalistes, leurs communiqués de ces dernières années ne mentionnent guère les attaques de drones américaines. Leur opposition à cette forme de lutte contre le terrorisme est toutefois claire. Ainsi, par exemple, à la fin des travaux du comité central de l'Organisation populaire unioniste nassérienne dans sa onzième session tenue entre le 13 et le 16 mars 2013, le communiqué a réaffirmé son refus « de faire du Yémen un terrain pour les luttes régionales et internationales » et « condamne fermement les violations de la souveraineté nationale ainsi que les exécutions extrajudiciaires par les drones américains », tout en rappelant la position de l'organisation qui considère « la lutte contre le terrorisme comme étant une responsabilité morale, religieuse et nationale assumée avec sagesse et responsabilité conduisant à des solutions efficaces »<sup>182</sup>.

Dans une brève déclaration, l'ex-secrétaire général de l'Organisation populaire unioniste nassérienne, Abdelmalek al-Makhlafi, a exprimé son refus de voir des troupes de marines américaines entrer au Yémen, rappelant que l'acceptation d'une quasi-tutelle à travers l'initiative des pays du Golfe annonçait implicitement l'aval de cette intervention militaire par les attaques de drones et le stationnement de troupes au sol. Al-Makhlafi a appelé l'autorité de transition à admettre que la souveraineté nationale est indivisible et qu'aucun débat ni aucune justification ne sont

180 Abderrahman Ba Fadhl dans une déclaration sur la chaîne de télévision al-Jazeera الجزيرة، عبد الرحمن بافضل في تصريح صحفي لقناة الجزيرة، <http://www.youtube.com/watch?v=tFOlaipI3jo> (consulté le 28 juillet 2013)

181 Entretien avec le président d'al-Islah, Mohamed al-Yadumi lors de l'émission Bila Hudud de la chaîne de télévision al-Jazeera du 13 septembre 2012, « بلا حدود مع محمد اليدومي رئيس حزب الإصلاح اليمني », <http://www.youtube.com/watch?v=sUp2mLhp8LE> (consulté le 28 juillet 2013)

182 الوحدوي نت، مركزية الناصري: الحوار الوطني فرصة تاريخية ومخرج وحيد للوصول بمشروع التغيير إلى بر الأمان، La centrale nassérienne: Le dialogue national est une occasion historique et la solution unique pour la concrétisation du projet de changement, Al-Wahdawi, 18 mars 2013, [http://alwahdawi.net/news\\_details.php?lng=arabic&sid=9863](http://alwahdawi.net/news_details.php?lng=arabic&sid=9863) (consulté le 28 juillet 2013)

acceptables à ce niveau<sup>183</sup>.

Pour sa part, le secrétaire général adjoint de l'Organisation populaire unioniste nassérienne, Mohamed al-Radi'i, a vivement critiqué la visite de l'ambassadeur américain, Gerald Firestein à Zinjibar, dans la province d'Abyan, après la fin de l'occupation de la ville par les combattants d'Ansar al-Sharia, en juin 2012. Il a estimé que « cette visite faisait partie des interférences flagrantes des Américains au Yémen », ajoutant que « l'ambassadeur américain à Sana se prend pour le gouverneur au Yémen<sup>184</sup> ».

Il semblerait que les partis et forces politiques zaydites, y compris les Houthis dans le Nord du pays, sont ceux qui s'opposent le plus fermement à la politique américaine au Yémen, et ce indépendamment des raisons politiques. Ils estiment en effet que les frappes font partie intégrante de l'intervention américaine qui vise en premier lieu les forces et les organisations engagées dans le camp du refus de la domination américaine dans la région.

Quant au parti socialiste yéménite, il ne semble pas avoir de position publique claire sur la question. Ce sont des considérations d'ordre politique et sécuritaire et non juridiques qui déterminent son attitude. Ainsi un des activistes de ce parti a expliqué à Alkarama, que le problème des attaques de drones était du ressort du gouvernement et c'était à lui de déterminer la nécessité d'utiliser ce moyen dans sa guerre contre le terrorisme. Les communiqués et les déclarations de ces dernières années montrent que le parti évite d'évoquer les violations commises dans la guerre contre le terrorisme et d'adopter une position claire, de consentement ou de rejet, alors que ce parti était très engagé dans les dossiers relatifs à la sécurité et à l'intervention étrangère avant 2011.

A l'issue de sa session ordinaire tenue début juin 2013, le comité central du parti socialiste a dans un communiqué truffé de généralités « condamné toutes les interventions étrangères dans les affaires intérieures du Yémen et tout ce qui peut nuire à ses intérêts et le déstabiliser ». Alors qu'il a gardé le silence lors des différents raids américains, le comité central appelle les forces politiques yéménites à s'abstenir de toute sollicitation des puissances étrangères dans leur action politique et à ne pas servir d'instrument aux interventions étrangères dans des projets illégaux et illégitimes. Il condamne enfin les trafics d'armes et ses importations au Yémen hors des circuits légaux<sup>185</sup>.

Dans un entretien avec le journal al-Bayan publié le 14 avril 2012, le secrétaire général du parti socialiste, Yassine Said Nu'man, s'exprime sur la présence importante d'al-Qaida au Yémen et sur les frappes américaines : « La question n'est pas aussi simple qu'elle ne paraît. Il faut reconnaître que c'est un sujet très grave et à mon avis il nous faudrait l'appréhender d'un angle historique au lieu d'instrumentaliser le problème du terrorisme à tort et à travers<sup>186</sup> ».

Nu'man ajoute que « l'absence de l'Etat et son retrait de nombreuses régions a permis aux groupes armés de le remplacer et ce pour de nombreuses raisons. Cette situation, née dans des conditions particulières, a convaincu les groupes armés qu'ils pouvaient étendre leur domination à d'autres régions, comme cela s'est réalisé ». Le responsable socialiste affirme également que l'ancien régime était de connivence avec ces groupes, du moins au début, dans la province d'Abyan, et cela à travers les retraits des forces gouvernementales de certaines régions, l'armement de certains groupes dans la province de Aden notamment, de même que ce qui se passe actuellement dans la province du Hadramout où les services de sécurité s'abstiennent d'arrêter certains suspects ».

Et le responsable socialiste d'ajouter que « la confusion, l'instrumentalisation politique de cette situation, conjuguées à l'absence de l'Etat ont conduit à l'extension des zones occupées par al-Qaida. Ainsi nous avons proposé de nous occuper en priorité des zones où l'Etat était encore présent et où il pouvait assurer la lutte contre ces groupes et la sécurité des citoyens, convaincus que là où le citoyen constate l'absence de l'Etat, il va se soumettre

183 الوحدوي نت، المخلافي: على الحكومة أن تعتذر عن جريمة دخول المارينز إلى البلاد فسيادة الأوطان لا تتجزأ Al-Makhlafi: Le gouvernement doit s'excuser pour l'entrée des marines dans le pays, la direction du pays ne se partage pas, Al-Wahdawi, 19 septembre, 2012, [http://www.alwahdawi.net/news\\_details.php?lng=arabic&sid=9289](http://www.alwahdawi.net/news_details.php?lng=arabic&sid=9289) (consulté le 28 juillet 2013)

184 عدن الغد، ناصر يمين: زيارة السفير الأمريكي إلى أبين تدخل سافر Les Nassériens du Yémen: La visite de l'ambassadeur américain est une ingérence évidente, Aden al-ghad, 23 juin 2012, <http://adenalghad.net/news/13271/#.Ue9Cr237Z6g#ixzz2Zvg4lvR> (consulté le 28 juillet 2013)

185 الإشتراكي نت، في بيانها الختامي لدورتها التاسعة، مركزية الإشتراكي: حل القضية الجنوبية هو التحدي الأبرز للمرحلة الانتقالية La solution à la question sudiste est le plus important défi de la période de transition, Al-Eshteraki, 9 juin 2013, [http://www.aleshteraki.net/news\\_details.php?sid=17965](http://www.aleshteraki.net/news_details.php?sid=17965) (consulté le 28 juillet 2013)

186 البيان الإماراتية، الأمين العام للحزب الإشتراكي اليمني د. ياسين سعيد نعمان لـ "البيان": حصانة صالح مقابل ترك السلطة والعزل السياسي Le secrétaire général du parti socialiste yéménite, Yassine Said Nu'man: L'immunité pour Saleh contre l'abandon du pouvoir et l'isolement politique, Al-Bayan, 14 avril, 2012, <http://www.albayan.ae/one-world/correspondents-suitcase/2012-04-14-1.1630789> (consulté le 28 juillet 2013)

aux groupes armés et ne fera rien pour les combattre ».

Il s'est également demandé si la lutte contre al-Qaida était vraiment sérieuse et s'il y avait « une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, ou si au contraire, la stratégie était d'un autre genre et basée sur le processus de confinement?! ». Il est convaincu que « la responsabilité de faire face au terrorisme est principalement une responsabilité nationale dont la stratégie ne doit pas être basée uniquement sur la confrontation militaire mais doit prendre des formes et des dimensions multiples. Et plutôt que d'en faire uniquement une question de sécurité, elle doit impliquer le social, le politique et l'économique. C'est en prenant en compte tous ces aspects qu'il est possible d'en venir à bout ». Il estime que « cette question doit être prise en charge tout d'abord par l'Etat mais en collaboration avec tous les partenaires dans ce domaine, qu'elle doit sortir du cadre étroit du sécuritaire et faire la différence entre le citoyen qui prend les armes pour une raison quelconque et l'étranger qui s'introduit dans le pays sous n'importe quel couvert, porteur d'une idéologie déterminée. Si nous ne faisons pas cet effort, la question risque de s'aggraver dans les prochains jours ».

Répondant à une remarque sur le fait que les frappes aériennes américaines peuvent entraîner un regain de sympathie pour al-Qaida, le secrétaire général du Parti socialiste souligne que « les Américains s'ils veulent être des partenaires dans ce domaine, se doivent d'écouter la voix du Yémen dans l'élaboration d'une stratégie intégrée, parce qu'en l'absence d'une telle stratégie, et en raison du silence de l'Etat yéménite il ne peut y avoir qu'une logique sécuritaire et de confrontation militaire. Or nous avons besoin d'une stratégie de consensus entre toutes les forces politiques et sociales et l'Etat, étant bien entendu que le problème est d'ordre national par excellence<sup>187</sup> ».

### 7.3. Le ministère des Droits de l'Homme condamne les frappes de drones

Depuis sa création, le ministère des droits de l'homme, a été l'agence gouvernementale qui a assumé la tâche de répondre aux rapports sur les violations des droits de l'homme et de défendre le bilan du gouvernement yéménite dans ce domaine. A la suite du changement intervenu avec les révoltes populaires en 2011, les responsables du ministère rencontrés par la délégation d'Alkarama au cours des années 2012 et 2013 considèrent que leur responsabilité sera différente, et qu'ils ne se laisseront plus réduire à de simples instruments servant à exonérer les responsables des violations des droits de l'homme.

Avant les événements du « Printemps arabe », la mission du ministère des droits de l'homme était principalement de répondre aux « allégations de violations des droits de l'homme » en démontrant qu'elles étaient infondées ou exagérées. Il se taisait donc sur les assassinats commis lors des frappes de drones que le gouvernement yéménite avait pris l'habitude d'attribuer à ses propres forces. Celui-ci avait même tenté d'occulter entièrement ces attaques, niant leur multiplication à partir de fin 2010, alors qu'elle avait été annoncée par les médias américains. Le Yémen avait déclaré publiquement et catégoriquement l'absence de toute participation étrangère dans la lutte contre al-Qaida, déclarant qu'elle était de l'entière responsabilité des services de sécurité yéménites. Il a réaffirmé la capacité de ces services à éliminer al-Qaida et souligné que « les services de sécurité et les forces antiterroristes ont mené des opérations réussies contre les groupes d'al-Qaida et accompli un grand travail pour les éliminer des régions où ils s'étaient implantés<sup>188</sup> ».

Dans le sillage des révoltes du printemps 2011, une évolution significative de l'attitude du ministère yéménite des droits de l'homme est enregistrée. Ses positions semblent dorénavant plus indépendantes du diktat des services de sécurité dans le pays. Dans une déclaration datant de fin janvier 2013, la ministre yéménite des droits de l'homme, Mme Huria Mashhur, a critiqué l'utilisation des drones américains contre des personnes soupçonnées d'appartenir à al-Qaida, car cette méthode soulève la colère des populations des zones ciblées. Elle a conseillé d'opérer au sol et d'éviter de nuire aux civils.

La ministre a déclaré à Reuters lors d'une visite aux Emirats arabes unies que la mort de victimes innocentes constitue une violation grave. Ce genre de critique publique de l'action américaine par un membre du gouvernement yéménite est d'autant plus remarquable que le président Abd al-Rab Mansour al-Hadi se montre très favorable aux frappes

187 Idem.

188 Mohamed al-Qadhi, Le Yémen annonce son rejet de l'intervention des troupes étrangères et endosse la responsabilité pour la lutte contre le terrorisme (اليمن يعلن رفضه اشتراك قوات أجنبية ويتحمل مسؤولية مكافحة الإرهاب محمد القاضي), Al-Riyadh, 27 août 2010, <http://www.alriyadh.com/2010/08/27/article554980.html> (consulté le 28 juillet 2013)

américaines. Elle ne mentionne pas les Etats-Unis ni ne précise le nombre de victimes, elle exprime seulement sa désapprobation quant aux méthodes employées. Elle plaide pour que toute personne soupçonnée d'implication dans des « activités terroristes » soit jugée devant un tribunal lors d'un procès équitable. Elle n'a cependant pas abordé la responsabilité pénale du gouvernement yéménite dans ces attaques illégales, se contentant de rappeler que tout ce qu'elle demande c'est la justice, l'adoption des lois internationales en matière de droits de l'homme et le respect de l'engagement pris vis à vis des citoyens yéménites garantissant que « chaque être humain a droit à un procès équitable »<sup>189</sup>. Les déclarations de Huria Mashhur, qui s'est illustrée lors des manifestations populaires qui ont conduit à la chute de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, traduisent le sentiment de malaise ressenti par un nombre croissant de personnalités politiques du pays.

### 7.4. La position frileuse du Parlement yéménite

Mis à part la commission d'enquête sur l'attaque sanglante d'al-Maajala, fin 2009 (annexe 1), le parlement yéménite n'a à ce jour mené aucune autre investigation sur les attaques aériennes américaines alors que de nombreux députés ont soulevé la question, en particulier, lorsque ces frappes font des victimes parmi les civils.

En septembre 2012, la Chambre des Représentants a convoqué le ministre de l'Intérieur Abdul-Qader Qahtan, pour qu'il s'explique sur la mort de 12 personnes, dont une femme, dans l'attaque d'un drone américain qui a visé un véhicule dans la région de Radaa dans la province d'al-Baydha (annexe 6). Au cours de cette séance, les députés ont demandé au ministre d'enquêter sur ces événements et de mettre fin aux frappes américaines qui ciblent des civils innocents sous prétexte de lutte contre al-Qaida. Pour sa part, le vice-président du parlement, Hamir al-Ahmar, a déclaré avoir communiqué avec le ministre de l'Intérieur et l'administration locale sur les circonstances de l'incident et les mesures prises à cet égard et que le gouverneur de la province d'al-Baydha avait mandaté une délégation afin de résoudre le problème avec les familles des victimes selon les coutumes tribales.

Lors de ce débat au Parlement, le député du parti du Congrès populaire, Nabil al-Basha, a pour sa part résumé la position du gouvernement vis à vis des frappes aériennes américaines de manière très crue : « Les américains tuent et le gouvernement yéménite paie la facture des assassinats. Le gouvernement reçoit ses ordres des ambassades et appelle l'étranger en renfort contre l'intérieur parce qu'il est incapable » ; ajoutant que « toute exécution extrajudiciaire est interdite dans toutes les lois, même s'il s'agit d'al-Qaida<sup>190</sup> ».

A propos des citoyens tués à Radaa, le député Mohammad Hazmi du parti al-Islah, a déclaré que les raids américains renforcent al-Qaida et provoquent des réactions négatives. Il ajoute que « la balle ne tue pas une idée ... et ceux qui ont demandé l'intervention des Etats-Unis l'ont fait pour éviter de verser le sang yéménite et non le contraire ». Quant au député Abdul Karim Shiban, il a appelé le parlement à adopter une attitude ferme par rapport à l'intervention militaire américaine, et il a rappelé qu'au Pakistan le président Obama a dû s'excuser officiellement lorsqu'un drone américain a tué 13 personnes par erreur<sup>191</sup>.

En mai 2013, à la suite d'une grande vague de colère et de critiques au sein de la population yéménite, les députés, à leur tête le vice-président du Parlement, Hamir al-Ahmar, ont demandé au président de la République de reconsidérer les accords de sécurité entre le Yémen et les Etats-Unis, tout en rejetant catégoriquement les attaques des drones américains.

Le député du Parti du Congrès général, Mohsen al-Bahr, a lors d'une session parlementaire exprimé son opposition totale aux méthodes de lutte contre le terrorisme : « Tous les Etats interdisent l'exécution extrajudiciaire, mais les avions américains procèdent à des exécutions extrajudiciaires » et les autres députés ont approuvé la proposition de leur président, Yahia al-Ra'i, d'adresser un mémorandum au gouvernement lui faisant assumer la responsabilité

189 Une ministre yéménite demande des actions terrestres contre les extrémistes à la place des attaques aériennes, Reuters, 22 janvier 2013, (رويترز، وزيرة يمنية تطالب بعمليات برية ضد المتشددين بدلا من الغارات الجوية), <http://ara.reuters.com/article/idARACAE9B282D20130122?sp=true> (consulté le 28 juillet 2013)

190 Le parlement débat des meurtres américains de Yéménites innocents et des deux tentatives d'assassinat de Yacine et Badhib, Al-Khabar Now, 4 septembre 2012, (أخبار الآن، البرلمان يناقش قتل أميركا للأبرياء اليمنيين ومحاولتي اغتيال ياسين وباذيب), <http://www.alkhabarnow.net/news/9345/2012/09/04/> (consulté le 28 juillet 2013)

191 Idem.

de la violation de l'espace aérien yéménite par les drones américains<sup>192</sup>.

Dans des déclarations similaires, le député d'al-Islah, Ali al-Ansi, a affirmé que les tribus yéménites, les comités populaires et les forces armées sont en mesure de dissuader et de faire face à al-Qaida, exigeant que seule l'armée devrait assumer la tâche de lutter contre cette organisation, en lui donnant les moyens nécessaires en équipements, armes, entraînement et renseignements. Il précise: « La question est sensible et doit avoir une dimension officielle et juridique. Nous devons nous imposer la transparence dans le traitement de la question des violations de la souveraineté du Yémen par les drones américains. Nous refusons la violation de la Constitution de même que nous refusons les exécutions extrajudiciaires quelles qu'en soient les justifications<sup>193</sup> ».

## 7.5. La Conférence de dialogue national adopte une résolution

Les attaques des drones ont été au centre des préoccupations des participants à la Conférence du dialogue national. Le groupe de travail sur la justice transitionnelle a œuvré à la rédaction d'une résolution consacrée à une stratégie nationale globale afin d'aboutir à l'adoption d'une loi spéciale pour lutter contre le « terrorisme ». Ce groupe a également fait adopter une décision criminalisant « l'utilisation des drones et des missiles guidés et les exécutions extrajudiciaires ». Selon les règles de procédure de la Conférence de dialogue, la deuxième session plénière a toute latitude de prendre des décisions contraignantes dans une première étape. Si ces décisions sont votées elles deviennent obligatoires pour le président et le gouvernement, et doivent être considérées comme matière de la nouvelle Constitution ou des lois et de la législation.

Le groupe de travail sur la justice transitionnelle a de plus recommandé dans son rapport « la criminalisation des restrictions de la liberté des suspects pendant de longues périodes sans les traduire en justice ». Il a également appelé à « la réhabilitation et l'indemnisation des personnes arrêtées sur des accusations de terrorisme et reconnues innocentes ». Le président du groupe, Abdelbari Daghich, est intervenu lors de la conférence pour souligner qu'« il y a un consensus au sein de la Conférence sur la condamnation et le rejet des attaques de drones portant atteinte à la vie de civils innocents ».

Il a affirmé également que « la lutte contre le terrorisme ne doit pas être limitée aux aspects sécuritaires et militaires, mais suppose l'existence d'une stratégie nationale qui la définit et détermine la manière de la traiter en conformité avec la loi ». Et d'ajouter: « nous œuvrons pour asseoir les bases du droit international en ce qui concerne le problème du terrorisme ». Il a également annoncé que le Groupe avait proposé une définition de la notion de « terrorisme », qui stipule qu'il s'agit de « tout acte de violence ou de menace de violence, visant à terroriser la population en mettant en danger sa vie, sa sécurité et sa liberté, de nuire à l'environnement ou à un service public ou une propriété publique ou privée, son occupation ou sa saisie ».

Le rapport du Groupe de travail sur la Justice transitionnelle a souligné la nécessité d'un engagement de toutes les forces politiques et des organisations de la société civile ainsi que tous les participants à la Conférence de dialogue pour condamner les actes de « terrorisme » sous toutes leurs formes, leurs types et leurs causes, avec l'obligation de ne pas leur offrir de justifications religieuses, politiques ou toutes autres justifications ou motifs. Il a insisté sur la nécessité pour l'Etat d'indemniser et de réparer toutes les victimes d'actes « terroristes » ainsi que les victimes, civils et militaire, des erreurs commises dans la lutte contre le « terrorisme » dans tous les gouvernorats de la République et de perpétuer leur mémoire<sup>194</sup>.

## 7.6. La société civile élève la voix

A la suite des très nombreuses réactions au Yémen, plus de 150 personnalités religieuses et politiques ont publié un communiqué dès le 14 janvier 2010, dans lequel ils dénoncent le danger des interventions étrangères, y compris les

192 Le parlement fait porter au gouvernement la responsabilité de la violation de l'espace aérien yéménite (مرصد البرلمان، البرلمان يحمل)، L'observatoire du parlement, 4 mai 2013, [http://www.yppwatch.org/news.php?go=show\\_news&id=557](http://www.yppwatch.org/news.php?go=show_news&id=557) (consulté le 28 juillet 2013)

193 Idem.

194 Le « Dialogue » au Yémen recommande la criminalisation des attaques aériennes américaines (حوار اليمن يوصي بتجريم هجمات)، (الطائرات الأميركية)، Al-Jazeera, 19 juin 2013, <http://www.aljazeera.net/mob/c54c246c-3a58-42e6-8ebc-076c30f509ce/2934343b-839b-4d8e-a8f5-a1534a9bb5b6> (consulté le 28 juillet 2013)

attaques américaines, faisant valoir qu'il s'agit d'une violation de la souveraineté nationale. Ils rejettent également fermement l'installation de bases militaires sur le sol yéménite ou dans les eaux territoriales et recommandent la criminalisation des assassinats ciblés. Ils lancent un avertissement sur les conséquences morales et juridiques de toute agression visant des innocents et autres personnes au statut similaire.

La déclaration met en garde contre le danger des conspirations fomentées contre le Yémen par des puissances étrangères qui cherchent à intervenir dans les affaires sécuritaires, militaires et politiques intérieures du Yémen. Elle affirme que ceux qui présentent la situation au Yémen comme une menace pour la paix régionale et internationale visent simplement à internationaliser la question pour compromettre la sécurité, l'unité et la stabilité du Yémen et attenter à sa souveraineté sous des prétextes futiles et erronés afin de rééditer ce qui s'est passé en Irak, en Afghanistan et au Pakistan, en référence à l'invasion américaine de ces pays<sup>195</sup>.

Dans ce même esprit, un groupe de chercheurs, de personnalités religieuses et de notables se sont exprimés dans un texte publié le 19 septembre 2012 par lequel ils rééditent « la condamnation et le rejet de toutes formes d'ingérence et d'atteinte à la souveraineté du Yémen, de sa sécurité et de son indépendance considérées comme une trahison, conformément aux dispositions des lois en vigueur et de la Sharia ». Ils exigent du gouvernement de « protéger l'espace aérien du Yémen et d'arrêter immédiatement les massacres perpétrés par l'aviation militaire américaine sur le territoire yéménite qui violent le droit à la vie, ainsi que de mener immédiatement une enquête sur ces crimes et d'indemniser les familles des victimes et tous les ayants-droits par une juste compensation ». Les signataires demandent d'assurer « la sécurité et la protection des ambassades et consulats accrédités (au Yémen) en conformité avec la Constitution et les conventions internationales », ainsi que « l'évacuation rapide des forces étrangères du territoire et des eaux territoriales yéménites, d'empêcher leur maintien sous aucun prétexte et de mettre en œuvre la décision de la Chambre des représentants en la matière, car leur maintien et leur présence sont contraires à notre religion, à notre Constitution, à la décision de la Chambre des représentants ainsi qu'aux normes et lois internationales qui considèrent ces forces comme des forces d'occupation devant être combattues »<sup>196</sup>.

Le 7 février 2013, l'organisation des Ulama du Yémen, a publié une déclaration à propos de la Conférence de dialogue national et des derniers développements dans le pays. Elle y renouvelle la position de principe des personnalités religieuses relative au rejet de toute présence de forces étrangères sur toute l'étendue du territoire national et souligne « le caractère sacré du sang des Yéménites et de tout autre personne sur le sol yéménite ». Ils rappellent également « qu'il ne peut y avoir de crime sans un texte légal, ni de peine sans un procès rapide et équitable ». Ils qualifient les frappes aériennes américaines « d'exécutions extrajudiciaires et de meurtres d'innocents, ce qui est contraire aux dispositions de la Sharia et une violation de la souveraineté du Yémen »<sup>197</sup>.

Dès 2009, les populations sont régulièrement sorties dans les rues pour exprimer leur colère face aux bombes américaines qui tuent sans distinction mais également pour condamner leur gouvernement qui tolère que ses citoyens soient tués. Des dizaines de manifestations ont eu lieu mais elles ne sont pas parvenues à faire infléchir la position du gouvernement. Le mécontentement populaire vis à vis des attaques américaines touchant les civils, a atteint son paroxysme au début de janvier 2013, et s'est exprimé par une manifestation de la population de Radaa, dans la province d'al-Baydha qui a subi plusieurs attaques de drones. Des journalistes du Sud du Yémen ont annoncé à cette occasion le boycott d'une session de formation financée par les Américains, en signe de protestation contre le bombardement de civils innocents dans le Hadramout<sup>198</sup>.

De nombreuses organisations non gouvernementales, locales et internationales, ont entrepris une série d'actions contre les attaques des drones américains, mais leurs efforts sont demeurés à ce jour limités. L'organisation

195 Les Ulama du Yémen décrètent l'obligation du Jihad contre toute ingérence étrangère et al-Zindani se soucie de la présence militaire dans le golfe d'Aden, Marib Press, 14 janvier 2010, [http://marebpress.net/news\\_details.php?lng=arabic&sid=21494](http://marebpress.net/news_details.php?lng=arabic&sid=21494) (consulté le 28 juillet 2013)

196 Déclaration des Ulama à propos de l'intervention étrangère, منبر علماء اليمن، بيان علماء ومشايخ وأعيان اليمن بشأن الإساءة للنبي صلى الله عليه وسلم، وقضيتي التدخل الأجنبي والحوار الوطني، septembre 19, 2012, [http://olamaa-yemen.net/main/articles.aspx?article\\_no=16096](http://olamaa-yemen.net/main/articles.aspx?article_no=16096) (consulté le 28 juillet 2013)

197 Al-Zindani critique la Conférence de dialogue national au Yémen, عدن الغد، الزنداني يوجه انتقادات لمؤتمر الحوار الوطني في اليمن، Aden al-ghad, 8 février 2013, <http://adenalghad.net/news/38907/#.UfGdCm37Z6g#ixzz2a6D402xF> (consulté le 28 juillet 2013)

198 Mohammed al-Ahmady, Des informations sur des négociations secrètes entre l'Etat et al-Qaida pour une trêve, Al-Ghad, 9 janvier 2013, (الغد نت، معلومات عن مفاوضات سرية بين الدولة و"القاعدة" للوصول إلى هدنة مؤقتة)، <http://www.alghadyem.net/index.php?action=showDetails&id=6479> (consulté le 28 juillet 2013)

Alkarama, quant à elle, privilégie le travail sur l'aspect juridique et a contribué à la création d'une ligue des familles de victimes des frappes de drones au Yémen, visant à coordonner leurs efforts pour pousser les autorités yéménites à interdire ces frappes d'une part, puis à ouvrir des enquêtes sur ces attaques et demander que les responsables soient jugés. Alkarama a également contribué, en collaboration avec des partenaires locaux, et principalement avec l'organisation Hood, à la préparation et la coordination de plusieurs actions locales, susceptibles de contribuer à mettre un terme à ces violations. Ainsi, par exemple, notre organisation a participé le 28 janvier 2013, avec des représentants d'organisations de la société civile yéménite et des militants des droits de l'homme, à un rassemblement de quelques dizaines de militants et de parents de victimes des frappes aériennes américaines qui a eu lieu, face au siège de l'Université de Sanaa, suivi d'une marche silencieuse vers l'avenue al-Sittine, où se trouve le domicile du président de transition, Abd al-Rab Mansour al-Hadi où s'est tenu un sit-in sous le mot d'ordre karamat al-watan (dignité de la patrie). Les protestataires arboraient des banderoles exigeant l'arrêt des frappes aériennes américaines, refusant ce qu'ils considèrent comme étant « une tutelle étrangère », et scandant des slogans accusant le gouvernement yéménite de « bafouer la souveraineté nationale et de permettre à l'aviation américaine de perpétrer des assassinats de citoyens yéménites en dehors de tout cadre légal »<sup>199</sup>.

À la fin du mois d'avril 2013, le groupe « Militants pour le Yémen » a organisé avec des défenseurs des droits de l'homme une veillée devant l'ambassade américaine à Sanaa pour réclamer l'arrêt des frappes de drones américains sur le territoire yéménite qui visent les civils sous prétexte de lutte contre al-Qaida. Selon les organisateurs, la manifestation avait pour objectif d'exprimer le rejet total des violations du territoire et de l'espace aérien yéménites. Ils n'ont pas manqué d'exprimer leur surprise devant le silence des instances officielles face à cette situation<sup>200</sup>.

En date du 21 juillet 2013, le bureau d'Alkarama au Yémen a participé avec des organisations locales à une veillée et un repas de rupture de jeûne en face de l'ambassade américaine à Sanaa, en solidarité avec les détenus de Guantanamo en grève de la faim depuis le mois de février 2013, et pour appeler à concrétiser la lutte contre l'impunité en demandant que les responsables des attaques des drones américains soient jugés. A cette occasion, il a été rappelé que le journaliste yéménite Abdul Ilah Haider Chai'i, incarcéré depuis trois ans en raison notamment de sa condamnation des frappes de drones, n'a été libéré que le 23 juillet 2013 en raison de l'opposition de l'administration américaine<sup>201</sup>.

Les familles des victimes des attaques de drones ont adressé une lettre ouverte au peuple américain, l'appelant à exercer des pressions sur leur gouvernement afin de faire cesser ces attaques immédiatement, à demander des comptes aux responsables et à commencer par traiter ses effets, d'abord et avant tout en présentant des excuses aux familles des victimes, en les indemnisant moralement et matériellement dans le cadre de la réparation des préjudices, conformément aux dispositions des lois et des conventions internationales relatives aux droits de l'homme<sup>202</sup>.

---

199 Alkarama participe à une marche symbolique et un rassemblement pour protester contre les attaques américaines, اليمن: الكرامة تشارك في مسيرة رمزية ووقف احتجاجية رفضاً للهجمات الأمريكية, Alkarama, 30 janvier 2013, [http://ar.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4580:2013-01-30-09-33-49&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140](http://ar.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=4580:2013-01-30-09-33-49&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140) (consulté le 28 juillet 2013)

200 Protestations yéménites contre les violations américaines de la souveraineté du pays et demandes citoyennes à Obama de stopper les attaques aériennes au Yémen, لعين أون لاين, احتجاجات يمنية ضد الانتهاكات الأمريكية للسيادة اليمنية ومطالبات شعبية لأوباما بوقف الغارات الجوية على اليمن, Al-Ain, 30 avril 2013, [http://alainonline.net/news\\_details.php?sid=6361](http://alainonline.net/news_details.php?sid=6361) (consulté le 28 juillet 2013)

201 Yémen: l'éminent journaliste Haider Chai'i libéré après 3 ans d'emprisonnement et de torture - Yemen : High-profile Journalist Haydar Shaye Released after 3 Years of Detention and Torture, Alkarama, 24 juillet 2013, [http://en.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1131](http://en.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1131)

202 Alkarama participe à l'organisation d'un sit-in devant l'ambassade des USA à Sanaa Yémen, اليمن: الكرامة تشارك في تنظيم وقفة, Alkarama, 23 juillet 2013, [http://ar.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4698:2013-07-23-12-03-17&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140](http://ar.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=4698:2013-07-23-12-03-17&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140)

## 8. Les assassinats ciblés au regard du droit international

Philip Alston, ex-rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires de l'ONU, définit un « assassinat ciblé » comme « l'utilisation intentionnelle, préméditée et délibérée de la force létale, par un sujet de droit international, c'est-à-dire par les Etats ou leurs agents agissant sous couvert de la loi, ou par un groupe armé organisé dans un conflit armé, et dirigée à l'encontre d'une personne individuellement sélectionnée n'étant pas sous la garde physique de l'agresseur<sup>203</sup> ». Le conseiller juridique au Comité international de la Croix-Rouge et auteur du livre *Targeted Killing in International Law*, Nils Melzer, ajoute d'autres éléments à cette définition en précisant que « cette force doit être intentionnelle (plutôt que négligente ou insouciant), préméditée (plutôt que simplement volontaire) et délibérée (dans le sens où la mort de la personne ciblée est le but ultime de l'opération, à l'opposé du cas où la mort bien qu'intentionnelle et préméditée demeure le résultat accidentel d'une opération poursuivant un tout autre but).<sup>204</sup> »

Depuis plusieurs années, la question des bases légales permettant les assassinats ciblés par drones ou autres moyens fait débat. Il faut rappeler que cette notion de « targeted killing » n'est pas définie par le droit international. Différents Etats, en particulier les Etats-Unis et Israël, créent des précédents lesquels, s'ils ne sont pas sévèrement condamnés, risquent d'aboutir à des modifications substantielles du droit international. C'est la raison pour laquelle le rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste et le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires vont saisir l'Assemblée générale de l'ONU en automne 2013, pour lui soumettre un rapport sur les frappes de drones dans plusieurs pays et formuler des recommandations parmi lesquelles la nécessité d'enquêter sur ces attaques qui ont causé la mort de nombreux civils. Ils vont également examiner cette pratique au regard des principes du droit international et exiger des clarifications.

Les Etats-Unis ont mis en place un nouveau cadre juridique pour justifier la lutte contre le terrorisme depuis le moment où ils se sont impliqués dans un conflit en Afghanistan reconnu par l'ONU comme un « conflit armé » contre un « ennemi » organisé et hiérarchisé, appelé al-Qaida. Mais une fois celle-ci fortement déstructurée et décentralisée, des groupes autonomes se sont créés qui continuent de se revendiquer d'al-Qaida, laquelle n'existe plus comme organisation hiérarchisée avec une direction centralisée qui contrôle tous ces groupes. Comme nous l'avons vu précédemment au chapitre 4.3, l'administration américaine tente de remédier à ce problème en créant la catégorie de « forces associées » qui suscite des critiques de nombreux juristes. S'ajoute à ce problème juridique le fait que les nouvelles organisations (al-Qaida au Maghreb islamique, AQAP, Boko Haram, Shabab, etc.) agissent dans des Etats avec lesquels les Etats-Unis ne sont pas en guerre et très souvent ne menacent pas les intérêts des Etats-Unis.

### 8.1. Conflit armé, « légitime défense » ou « opération de maintien de l'ordre » ?

Ce qui caractérise essentiellement l'argumentaire officiel américain, c'est la confusion et les registres différents sur lesquels il s'appuie. Le procureur général Eric Holder, sensé clarifier publiquement les arguments légaux sur lesquels se base la lutte contre le terrorisme dans un discours du 5 mars 2012 devant la Northwestern University School of Law, entretient le même flou que tous les dirigeants politiques américains et leurs conseillers juridiques. En résumé, ils prétendent que les Etats-Unis sont en guerre contre un ennemi qu'il ne faut pas sous-estimer : « Parce que les Etats-Unis sont engagés dans un conflit armé, nous sommes autorisés à agir contre des belligérants ennemis dans le cadre du droit international. [...] Et le droit international reconnaît le droit inhérent d'autodéfense nationale<sup>205</sup>. » S'exprime ici toute la confusion: les Etats-Unis appliquent-ils les règles de la guerre ou de la légitime défense ? Cette distinction est importante : dans le premier cas, c'est le droit des conflits armés qui s'applique, alors que dans le second, ce sont les règles du droit de légitime défense; et selon Philip Alston, ex-rapporteur spécial des Nations

---

203

Exécutions extrajudiciaires. Un dossier du centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles, juin 2011, <http://executionextrajudiciaires.wordpress.com/> (consulté le 28 juillet 2013)

204 Idem.

205

Department of Justice, Attorney General Eric Holder Speaks at Northwestern University School of Law, 5 mars 2012, <http://www.justice.gov/iso/opa/ag/speeches/2012/ag-speech-1203051.html> (consulté le 28 juillet 2013).

unies sur les exécutions extrajudiciaires, « ce sont là deux régimes de règles radicalement différents<sup>206</sup> ».

Steven Aftergood dans son analyse du mémorandum<sup>207</sup> rédigé par le Congressional Research Service pour les membres du Congrès américain concernant la question de la légalité des assassinats ciblés de présumés terroristes relève que « la pratique des Etats-Unis des assassinats ciblés soulève des questions juridiques complexes car elle recoupe plusieurs domaines juridiques qui se chevauchent. Dans la mesure où les Etats-Unis sont en fait en guerre contre les personnes ciblées, le “droit des conflits armés” offrirait un cadre juridique approprié, tandis que loin d’un “champ de bataille” (“hot battlefield”) la pertinence de ce cadre est contestée. En dehors d’un conflit armé, les Etats-Unis pourrait agir en vertu des lois connexes, mais distinctes de “légitime défense”. L’utilisation de la force létale dans les opérations de maintien de l’ordre propose une autre façon de concevoir et d’évaluer les attaques antiterroristes »<sup>208</sup>.

Selon le registre appliqué, la question de l’emploi de la force létale se pose différemment. Mais les responsables américains refusent de se prononcer clairement sur les bases juridiques de la pratique des assassinats ciblés. Dans le cas d’un conflit armé, sont réglementées les prérogatives du soldat sur un champ de bataille; dans le cas de l’opération de maintien de l’ordre celles du policier en patrouille : « Le premier peut impunément “tirer pour tuer” sur toute cible militaire légitime, le second ne peut faire feu qu’en dernier recours, seulement à titre de réponse proportionnée à une menace imminente. »<sup>209</sup>. Il en découle que toute opération de maintien de l’ordre doit s’inscrire dans le cadre du droit international des droits de l’homme.

Les Etats-Unis ne sont pas impliqués dans un « conflit armé » avec le Yémen, mais ils semblent pourtant considérer que leur intervention dans ce pays relève du « conflit armé » en raison de la présence de membres présumés d’al-Qaida qu’ils qualifient de « combattants » et constitueraient une menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Interpellé à propos des assassinats ciblés commis par les Américains de par le monde, John Brennan a déclaré lors d’une conférence au Woodrow Wilson Center : « Dans ce conflit armé, les individus qui font partie d’al-Qaida ou de forces associées sont des cibles militaires légitimes. Nous avons l’autorité de les cibler avec une force létale comme nous avons ciblé des dirigeants ennemis lors de conflits passés à l’exemple des commandants allemands ou japonais lors de la Seconde Guerre mondiale<sup>210</sup> ». L’analogie fera certainement frémir de nombreux commentateurs...

Le Yémen est un pays allié et les Etats-Unis n’ont pas déclaré de guerre contre lui. En conséquence, si guerre il y a, elle est menée contre un acteur non-étatique ; dès lors, il pourrait s’agir d’un « conflit armé non international<sup>211</sup> », pour lequel s’appliquerait le droit international humanitaire. Or, dans le cas concret de l’intervention militaire américaine dans ce qui est en réalité un conflit interne au Yémen, il faut se demander si la définition est adéquate, étant donné que certains préalables nécessaires ne sont pas remplis, telle l’intensité de la violence subie. Les groupes armés, al-Qaida, Ansar al-Sharia et autres, combattent les institutions de l’Etat yéménite, ses forces de sécurité et ses infrastructures. Les ressortissants et intérêts américains n’ont plus été touchés depuis plusieurs années au Yémen. Il ne peut être question d’un affrontement intense entre forces militaires américaines et insurgés yéménites. Comme nous l’avons développé ci-dessus, la plus importante confrontation militaire entre l’armée yéménite et les insurgés d’al-Qaida, Ansar al-Sharia et d’autres groupes, a eu lieu en 2011 et 2012 et, depuis juin 2012, les régions que ces derniers contrôlaient ont été évacuées. Aujourd’hui les comités de défense mis en place et soutenus par l’Etat les contrôlent. Les Etats-Unis ont cependant agi durant toute la période 2009-2012 et continuent de le faire

---

206 UN Special Rapporteur Philip Alston Responds to US Defense of Drone Attacks’ Legality, 1er avril 2010, <http://www.democracynow.org/2010/4/1/drones> (consulté le 28 juillet 2013)

207

Jennifer K. Elsea, Legal Issues Related to the Lethal Targeting of U.S. Citizens Suspected of Terrorist

Activities, Congressional Research Service, 4 mai 2012, <http://www.fas.org/sgp/crs/natsec/target.pdf> (consulté le 28 juillet 2013)

208 Steven Aftergood, Legality of Targeted Killing of Suspected Terrorists Reviewed by CRS, Federation of American Scientists, Secrecy News, 10 septembre 2012, [http://blogs.fas.org/secrecy/2012/09/targeted\\_killing/](http://blogs.fas.org/secrecy/2012/09/targeted_killing/) (consulté le 28 juillet 2013)

209 Grégoire Chamayou, Théorie du drone, op. cit., p. 233.

210 Daphne Eviatar, « Obama’s drone policy misreading international law », Politico, 3 mai 2012, <http://www.politico.com/news/stories/0512/75863.html> (consulté le 28 juillet 2013).

211 Sylvain Vité, « Typologie des conflits armés en droit international humanitaire : concepts juridiques et réalités », Revue internationale de la Croix-Rouge, 31 mars 2009, <http://www.icrc.org/fre/resources/documents/article/review/review-873-p69.htm> (consulté le 28 juillet 2013).

en procédant à des assassinats ciblés. Il est difficilement soutenable qu'ils soient engagés eux-mêmes durant toute cette période dans un conflit armé avec al-Qaida ou Ansar al-Sharia au Yémen.

À défaut de conflit armé, l'intervention relève plutôt du « maintien de l'ordre » hors des zones d'hostilité active, ce qui implique que la force létale ne peut être utilisée qu'en situation de menace directe et imminente. Et dans ce cas, le droit international des droits de l'Homme s'applique. Durant une opération policière pour l'application de la loi (law enforcement), il s'agit d'arrêter la personne suspecte, lui laisser la possibilité de se rendre et non pas de la tuer en l'absence de menace contre la vie des agents en fonction. L'utilisation de la force armée, qui ne peut être que l'exception, est pourtant employée au Yémen de manière disproportionnée par les Etats-Unis. Si ces conditions ne sont pas remplies – et le drone ne peut les respecter puisqu'il ne peut pas avertir avant de tuer –, il s'agit d'une exécution extrajudiciaire. Le drone est l'instrument idéal pour appliquer la doctrine « tuer plutôt que capturer<sup>212</sup> ».

Il faut également rappeler que de nombreuses opérations sont conduites par la CIA, dont les agents sont des civils. Or si l'intervention américaine au Yémen relève du conflit armé, ils sont légalement passibles de poursuites pour crimes de guerre.

### 8.2. Les principes de base d'un conflit armé ne sont pas respectés

Dans l'hypothèse qu'il s'agisse effectivement d'un conflit armé dans lequel seraient engagées les institutions états-uniennes et qui relèverait alors du droit international humanitaire, celles-ci sont tenues de respecter un certain nombre de principes, parmi lesquels la nécessité militaire, la proportionnalité des moyens utilisés, l'humanité et la distinction entre combattant et civil. Or, toutes ces règles sont systématiquement violées.

Il faut se rappeler que la première attaque de drone américain a eu lieu en 2002, les suivantes à partir de 2009 alors qu'il n'était pas encore question de conflit interne opposant l'Etat du Yémen à al-Qaida. Ces attaques étaient la riposte à l'attentat commis contre le navire de guerre USS Cole en 2000. Le raid le plus sanglant était celui d'al-Maajala le 17 décembre 2009 où ont été tuées plus de cinquante civils (annexe 1). Dans ce cas, il est certain qu'il n'y avait aucune nécessité à intervenir militairement, la personne recherchée ayant pu être facilement arrêtée. De plus, les moyens utilisés étaient absolument disproportionnés, puisque ce sont des missiles portant des bombes à fragmentation qui ont été tirés d'un navire de guerre et qui ont continué de tuer des civils durant des années.

Mais il ne s'agit pas là d'une exception : nous avons présenté dans ce rapport plusieurs cas d'assassinats ciblés de personnes qui auraient pu être facilement arrêtées. Des véhicules transportant des suspects, a fortiori quand il s'agit de motos, pouvaient être stoppés par l'armée yéménite et les passagers arrêtés.

Le 7 novembre 2012, Adnan al-Qadhi a été assassiné avec un accompagnateur par un tir de drone au village d'al-Sarin près de Sanhan, à moins de 40 km de la capitale Sanaa. Ex-lieutenant-colonel, il percevait jusqu'à son assassinat sa retraite militaire, ce qui suppose qu'il était considéré par les autorités comme étant en situation tout à fait régulière. Adnan al-Qadhi avait été soupçonné d'avoir été impliqué dans l'attentat contre l'ambassade américaine de 2008, raison pour laquelle il avait été condamné à quatre ans de prison mais libéré sous la pression de responsables militaires et tribaux. Il vivait tout à fait librement dans son village natal et aurait pu à tout moment être arrêté. Des responsables yéménites prétendent que cette frappe aurait été personnellement autorisée par le président al-Hadi, sous prétexte qu'une tentative d'arrestation aurait causé trop de morts. La question reste toutefois posée : pourquoi vouloir l'éliminer si, selon ces mêmes officiels, aucune accusation n'était portée contre lui et s'il ne présentait pas une menace pour les Etats-Unis<sup>213</sup> ?

Un autre principe systématiquement violé est celui de la « distinction ». Nils Melzer dans une étude publiée par la Croix-Rouge internationale, explique la difficulté à établir des notions juridiques opérantes au regard du droit international humanitaire et permettant de distinguer les différentes parties impliquées ou non dans un conflit armé non international : « Aux fins du principe de distinction dans les conflits armés non internationaux, toutes les personnes qui ne sont pas des membres des forces armées d'un Etat ou de groupes armés organisés d'une partie au conflit sont des personnes civiles, et elles ont donc droit à la protection contre les attaques directes, sauf si elles participent

212 Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, op. cit., p. 235.

213 Jeffrey Fleishman et Ken Dilanian, « U.S. drone strategy in Yemen is fraught with peril », *Los Angeles Times*, 25 décembre 2013, <http://articles.latimes.com/2012/dec/25/world/la-fg-yemen-drones-qaeda-20121225> (consulté le 28 juillet 2013).

directement aux hostilités et pendant la durée de cette participation<sup>214</sup> ». En droit international humanitaire, le civil, qui n'est donc pas membre d'une force armée étatique ou de milices associées, ne peut être une cible légitime que lorsqu'il participe directement aux hostilités et pendant la durée de sa participation. Or la grande majorité des frappes n'ont pas été effectuées lors d'hostilités entre des groupes armés et les Etats-Unis.

Dans tout conflit armé, il est essentiel de tout mettre en œuvre afin de préserver les civils. Or, de nombreuses frappes ont eu lieu dans des quartiers résidentiels ou bien sur des véhicules circulant dans des localités où la probabilité de toucher des civils, et en particulier des enfants, est particulièrement importante, comme cela a été le cas à al-Shihr (Hadramout) le 24 décembre 2012 lorsque quatre hommes ont été tués dans une frappe. Ils se trouvaient aux abords d'un stade où jouaient de nombreux enfants. Plusieurs enfants ont été blessés, parmi lesquels Hamza Hussein Said ben Dahman, âgé de seize ans, aujourd'hui handicapé. (Annexe 7).

Le 10 juin 2011, la maison de Nader al-Shaddadi, présenté comme un dirigeant local d'Ansar al-Sharia, dans le village de Raia (province d'Abyan), a fait l'objet d'une frappe alors qu'il était absent. Sa mère, son père et sa sœur ont péri<sup>215</sup>. Sa jeune nièce rescapée est handicapée à vie. Une petite fille de onze ans, Moti'a Ahmed Haidara, a également été tuée alors qu'elle sortait du domicile des al-Shaddadi.

Nous avons évoqué l'attaque du 2 septembre 2012 à Radaa, qui devait cibler Abderraouf al-Dhahab mais a touché un véhicule, tuant douze personnes qui n'avaient aucun lien avec des groupes armés et qui revenaient du marché de Radaa et étaient sur le chemin du retour vers leur village (annexe 6).

Lors de l'offensive sur Abyan, des raids nocturnes présentés comme ayant été effectués par l'armée yéménite mais réalisés en fait par des drones ou des avions américains ont causé de nombreux morts. Sans être identifiés et sans établir les faits qui leur étaient reprochés, tous sont présentés comme des terroristes, combattants d'Ansar al-Sharia ou d'al-Qaida. C'est encore le cas le 14 juillet 2011 dans le district de Mudia à Abyan. Selon des fonctionnaires locaux contactés par l'agence AP, l'attaque est américaine parce que les avions yéménites ne sont pas équipés pour des bombardements de nuit. CCN a de son côté appris que, selon une source officielle, plus de cinquante personnes auraient péri. Ces fonctionnaires expliquent que le nombre de victimes était aussi élevé parce que les combattants vivaient avec leurs familles dans les endroits bombardés<sup>216</sup>.

L'administration américaine ne donne toutefois pas de définition claire des personnes qu'elle considère devoir cibler. La confusion règne là aussi : s'agit-il d'éliminer des individus précis, identifiés, dont les actes terroristes seraient établis, ou des combattants ? En se basant sur les kill-lists sur lesquelles ne figureraient que les dirigeants d'organisations classées terroristes, les différents services américains, le JSOC et la CIA prétendent ne cibler que des personnes identifiées. En pratique, de l'aveu même d'officiels américains<sup>217</sup>, ils ne savent pas qui parmi les combattants a été tué et dans la plupart des cas, comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas de dirigeants d'al-Qaida. Les personnes tuées lors des attaques aériennes sont très souvent méconnaissables et ne peuvent pas être identifiées. Comment, dans ce cas, l'administration américaine peut-elle afficher la certitude d'avoir éliminé des dirigeants d'al-Qaida ? À plusieurs reprises, l'annonce de la mort de l'un d'entre eux s'est d'ailleurs révélée fausse.

Nous savons par ailleurs que les services américains procèdent à des « signature strikes », ce qui pose également un problème par rapport au principe de distinction. Les Américains visent des individus au comportement suspect ou en raison de leur localisation (s'ils sont proches d'un dépôt d'armes ou d'un barrage d'un groupe armé par exemple), sans avoir la confirmation que ce sont effectivement des combattants. En plus du fait qu'il s'agit d'exécutions extrajudiciaires, cette pratique fausse totalement le décompte des civils et des combattants tués. Lorsqu'un dirigeant de groupe armé identifié circule dans un véhicule avec quatre inconnus, comment savoir s'ils sont également des combattants ? Ils seront néanmoins tous considérés comme suspects et comptés parmi les combattants. Dans l'attaque de Khawlan du 23 janvier 2013, un véhicule avec huit passagers à bord est frappé par deux missiles de type Hellfire tirés d'un drone. L'attaque visait notamment Rabie Hamud Lahib, recherché par les autorités yéménites et présenté

214 Nils Melzer, Guide interprétatif sur la notion de participation directe aux hostilités en droit international humanitaire, CICR, octobre 2010, p. 29, [http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc\\_001\\_0990.pdf](http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0990.pdf) (consulté le 28 juillet 2013).

215 Hakim Almasmari, « US makes a drone attack a day in Yemen », The National, 15 juin 2010, [www.thenational.ae/news/world/middle-east/us-makes-a-drone-attack-a-day-in-yemen#page1](http://www.thenational.ae/news/world/middle-east/us-makes-a-drone-attack-a-day-in-yemen#page1) (consulté le 28 juillet 2013)

216 Hakim Almasmari, « Massive demonstrations turn deadly in Yemen », CNN, 15 juillet 2011, <http://edition.cnn.com/2011/WORLD/meast/07/15/yemen.drone.strike/> (consulté le 28 juillet 2013).

217 Greg Miller, « CIA seeks new authority to expand Yemen drone campaign », op. cit.

comme un membre d'al-Qaida. Parmi les personnes touchées, figuraient deux civils sans aucun lien avec des groupes armés qui conduisaient le véhicule et avaient été sollicités par Lahib et ses compagnons pour les transporter vers un village voisin. Lahib et Naji Ali Saad ont été identifiés comme les personnes ciblées par cette attaque (annexe 9).

L'administration américaine cherche publiquement à minimiser le nombre de civils tués. Ainsi, on a pu lire que tout homme en âge de porter des armes est un combattant<sup>218</sup>, ou bien que tous ceux qui ne sont pas clairement identifiés comme des civils le sont également, ainsi que tous les hommes qui se trouvent dans le périmètre d'une attaque. Le professeur Dapo Akande qui dirige à l'université d'Oxford l'Institut Éthique, droit et conflits armés, s'interroge : « Si la politique américaine est de considérer que ceux qui vivent ou assistent les combattants sont nécessairement des combattants eux-mêmes, alors cette théorie serait problématique si elle était appliquée aux combattants américains eux-mêmes et à leurs agents<sup>219</sup> ».

Le problème de la distinction se pose lors des frappes sur des maisons d'habitation, mais également lors d'une « double attaque ». Après un bombardement, la population civile porte secours aux rescapés et il est arrivé qu'un second raid soit effectué quelques minutes plus tard. Dans le cas de l'attaque du 15 mai 2012 à Ja'ar, le plus grand nombre de morts a été causé par la seconde attaque quinze minutes après la première (annexe 4) et non par celle qui visait les personnes recherchées; la seconde attaque visait donc, d'autres objectifs : achever des blessés mais également terroriser la population pour l'empêcher de porter secours à d'éventuels rescapés. Lors de l'assassinat ciblé à Wusab le 17 avril 2013, l'un des rescapés de l'attaque n'a pu être sauvé parce qu'un appareil tournait autour de la foule qui tentait de lui venir en aide. Un témoin a rapporté à Alkarama : « Nous avons vu la voiture en feu et j'ai entendu crier Ghazi, l'un des passagers. Je suis descendu de la moto pour le secourir, car il avait été projeté à quelques mètres. Mais quand je me suis approché, l'avion est descendu très bas et a émis des signaux lumineux rouges sur le sol comme s'il indiquait mon emplacement dans le but de lancer une bombe. Les gens en face de moi criaient : "L'avion descend, enfuie toi Salim !" J'ai quitté l'endroit et rejoint la foule en face. Les gens étaient pétrifiés d'angoisse à la vue de l'avion qui les survolait à basse altitude. Je me souviens encore des cris de Ghazi qui nous implorait alors que nous étions incapables de lui porter secours. Pendant trois heures, nous avons attendu que l'avion disparaisse pour pouvoir secourir Ghazi. » En vain, il ne survivra pas. (annexe 10).

### 8.3. L'intervention américaine relevant de la légitime défense ?

Les Etats-Unis présentent la guerre qu'ils mènent contre al-Qaida et d'autres groupes qualifiés de terroristes comme étant une nécessité relevant de la légitime défense. Ils se réfèrent pour cela à l'article 51 de la Charte des Nations unies qui consacre un droit naturel de légitime défense individuelle ou collective dans le cas d'une agression armée. L'ex-rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, exprime de fortes réserves quant à la référence à la Charte : « Mais même s'il s'avérait que l'article 51 n'a pas remplacé le droit coutumier, en réalité il n'y aurait que de très rares cas où un acteur non étatique dont les activités n'engagent pas la responsabilité d'un état soit capable de conduire ce type d'attaque armée et qui donnerait naissance au droit d'utiliser une force extra-territoriale (...)»<sup>220</sup> ».

**Une des conditions pour faire valoir le droit à la légitime défense est que la menace d'une attaque armée est directe et imminente.**

Une des conditions pour faire valoir le droit à la légitime défense est que la menace d'une attaque armée est directe et imminente. Or, au Yémen, aucune menace « directe » et « imminente » pour les Etats-Unis provenant de groupes armés, en conflit avec le pouvoir central, ne justifie leur intervention militaire. Plus de dix ans après sur les attentats du 11 Septembre, l'argumentation de l'administration américaine se fonde toujours sur le principe que tout acte terroriste qui peut être attribué au réseau d'al-Qaida, de près ou de loin, participerait de la campagne de

218 Jo Becker et Scott Shane, « Secret 'kill list' proves a test of Obama's principles and will », The New York Times, 29 mai 2012, [http://www.nytimes.com/2012/05/29/world/obamas-leadership-in-war-on-al-qaeda.html?\\_r=2&pagewanted=all&](http://www.nytimes.com/2012/05/29/world/obamas-leadership-in-war-on-al-qaeda.html?_r=2&pagewanted=all&) (consulté le 28 juillet 2013).

219 Chris Woods, « A question of legality », The Bureau of investigative Journalism, 4 février 2012, <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/02/04/a-question-of-legality/> (consulté le 28 juillet 2013)

220 Philip Alston, Report of the Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions, 28 mai 2010, para 40, <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/14session/A.HRC.14.24.Add6.pdf> (consulté le 28 juillet 2013)

violence qui a débuté à cette date-là<sup>221</sup>. Cette violence constituerait l'objet d'une agression armée telle que définie dans l'article 51 de la Charte. Face à cet état de menace qu'ils jugent permanente, les Etats-Unis s'autorisent donc un droit permanent de légitime défense. C'est ce qui leur permet également de ne pas localiser la menace et de s'arroger le droit d'attaquer militairement à tout endroit de la planète. Cette démonstration ne peut toutefois que difficilement justifier la pratique des assassinats ciblés par drone qui, comme le montrent les nombreux cas de frappes que nous avons cités, ne constituent pas une réaction à une agression directe et imminente. Par ailleurs et comme confirmé par un arrêt<sup>222</sup> de la Cour internationale de justice, le recours à la légitime défense ne peut être invoqué contre un acteur non-étatique.

La conception de la légitime défense connaît une autre extension contestable qui se fonde sur le fait que les Etats dans lesquels les Etats-Unis interviennent n'auraient pas la volonté ou la capacité de combattre le terrorisme et en conséquence les contraindraient à agir directement. Cet argument pose un problème d'ordre politique et légal. L'intervention américaine sur le sol yéménite constitue-t-elle une violation de la souveraineté de l'Etat ? On ignore si des accords militaires bilatéraux ont été conclus entre les deux Etats et, si oui, quels en seraient les termes. Par le biais de fuites ou de propos rapportés par des personnalités politiques, il est établi qu'une coopération étroite s'est développée entre les deux pays. Mais cette coopération peut-elle aller jusqu'à organiser ensemble des bombardements dans le Sud du pays ? Les accords entre les deux Etats, si accords il y a, permettent-ils des assassinats ciblés ? Et, comme le relève Philip Alston : « Mais alors que l'usage de la force pourrait être envisageable s'il y a consentement, cela ne dispense aucun des Etats concernés de remplir leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire en matière d'usage de force létale contre une personne donnée<sup>223</sup>.

En l'absence d'accords militaires bilatéraux, quels seraient alors les critères permettant d'établir que le Yémen n'a pas la volonté ou la capacité de combattre le terrorisme dans son pays ? N'est-ce pas à l'ONU que revient l'autorité de trancher dans ce genre de questions aux conséquences considérables pour les populations civiles ?

## 8.4. Les assassinats ciblés au regard du droit international des droits de l'homme

Quel que soit le contexte dans lequel se déroule l'intervention militaire américaine (situation de conflit armé ou de légitime défense), l'armée américaine et la CIA utilisent des drones et autres avions militaires, ou des navires de guerre, pour commettre des assassinats ciblés qui doivent être considérés et qualifiés d'exécutions extrajudiciaires. Au regard du droit international des droits de l'homme, de nombreux droits sont violés du fait de ces exécutions extrajudiciaires et en premier lieu, le premier de ces droits, le droit à la vie. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques énonce clairement dans son article 6 que « nul ne peut être arbitrairement privé de la vie ».

L'observation générale 6 du Comité des droits de l'homme appelle en outre les Etats à réglementer et limiter strictement les cas dans lesquels une personne peut être privée de la vie par les autorités. Cette Observation générale insiste sur le fait que le droit à la vie ne doit pas être interprété de manière trop restrictive, précisant que « les Etats ont le devoir suprême de prévenir les guerres, les actes de génocide et les autres actes de violence collective qui entraînent la perte arbitraire de vies humaines ».

Dans le cas des civils tués lors des interventions américaines, la violation du droit à la vie est manifeste et aucun contexte ne peut justifier leur exécution extrajudiciaire. Nous avons documenté une dizaine d'attaques au cours desquelles des civils ont péri et ont été gravement blessés. La plupart ont été identifiés nommément et il n'y a pas de doute qu'il s'agissait de civils.

L'assassinat ciblé de suspects, qu'ils soient considérés comme des dirigeants d'al-Qaida ou comme de simples combattants, ne peut être justifié en raison des circonstances (situation de conflit armé ou de légitime défense) dans lesquelles elle se déroule. Les Etats-Unis n'ont pas dû faire face à une « menace imminente », condition du droit à

221 Peter Rudolt et Christian Schaller, « Targeted killing », SWP-Studie, janvier 2012, p. 13-14. [http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp-studien-de/swp-studien-detail/article/targeted\\_killing.html](http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp-studien-de/swp-studien-detail/article/targeted_killing.html) (consulté le 28 juillet 2013)

222 Cour internationale de justice, arrêt consultatif du 9 juillet 2004, para. 139, <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1671.pdf> (consulté le 28 juillet 2013)

223 Philip Alston, Report of the Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions, op. cit. , para 37.

la légitime défense. Les individus tués n'ont pas été impliqués dans des hostilités avec les Etats-Unis lors desquelles leurs soldats avaient à se défendre ; les assassinats ciblés n'ont pas été effectués lors d'une attaque directe et imminente des groupes armés. Par contre, les suspects ont été suivis par des drones, ciblés puis assassinés ; dans d'autres cas, des civils ont péri alors qu'ils se trouvaient en compagnie d'autres personnes suspectes ayant elles-mêmes fait l'objet d'une surveillance avant d'être ciblées. Dans tous les cas, il n'est pas soutenable de justifier leur mort résultant manifestement d'exécutions extrajudiciaires.

Un autre droit fondamental consacré par le Pacte est également violé lors d'une exécution extrajudiciaire : celui du droit à la défense et à faire l'objet d'un procès équitable tel que formulé dans l'article 14. Tous les suspects tués n'ont pas été confrontés aux accusations portées contre eux, ces dernières ne sont d'ailleurs mêmes pas connues. Leur cause n'a pas été entendue lors d'un procès équitable devant un tribunal indépendant et impartial. À supposer que les autorités yéménites aient rassemblé des charges contre certains des suspects assassinés, ils leur incombaient de les arrêter pour les présenter devant la justice de leur pays. Quant aux Américains, ils n'ont engagé aucune procédure judiciaire contre les personnes visées, qu'il s'agisse de ressortissants yéménites ou américains. L'exemple le plus frappant est celui d'Anwar al-Awlaqi, qui figurait sur une de leurs kill-lists dès 2010, mais également des quatre autres ressortissants américains tués lors d'attaque de drones.

Enfin, la jurisprudence<sup>224</sup> sur l'application extra-territoriale des obligations découlant du Pacte international des droits civils et politiques impose aux Etats-unis le respect du droit international des droits de l'homme y compris pour des actions menées au Yemen.

### 8.5. L'exécution extrajudiciaire de citoyens américains

Quand au mois d'avril 2010 les médias ont rapporté qu'Anwar al-Awlaqi, ressortissant américain et yéménite, figurait sur une liste de cibles à tuer de la CIA<sup>225</sup>, son père, Nasser al-Awlaqi, a saisi la Cour fédérale du district de Columbia, car l'assassinat d'un citoyen américain sans procédure judiciaire viole la Constitution américaine. La plainte a été rejetée, le juge affirmant que le père n'avait pas qualité pour agir au nom de son fils et que lui-même « n'avait pas le pouvoir légal d'empêcher une décision politique prise par l'exécutif dans le cadre d'un conflit armé. Il avait toutefois reconnu que l'affaire soulevait de graves questions constitutionnelles<sup>226</sup> ».

Après plusieurs tentatives d'assassinats restées vaines, Anwar al-Awlaqi a finalement été tué par un drone américain le 30 septembre 2011. Le président Obama s'est félicité publiquement de cet assassinat. Le New York Times a révélé peu après sa mort que le ministère de la Justice avait rédigé en août 2010 un mémorandum justifiant le droit de l'administration à le tuer<sup>227</sup>. Pourtant, il n'a jamais été officiellement inculpé pour aucun crime. Le jour de son assassinat, il était en compagnie de trois autres hommes, parmi lesquels Samir Khan directeur d'une publication, également de nationalité américaine. Deux semaines plus tard, des tirs de drone ont tué le fils d'Anwar, Abderrahman al-Awlaqi, citoyen américain âgé de seize ans.

Il faut rappeler que ce n'est qu'en mai 2013 que le gouvernement des Etats Unis a reconnu l'assassinat ciblé de quatre ressortissants américains au Yémen et au Pakistan. En réalité, ils sont cinq. Mais à ce jour, le mémorandum du département de Justice qui a justifié juridiquement l'exécution d'Anwar al-Awlaqi est classé « secret défense ». Il y a eu néanmoins quelques fuites selon lesquelles deux raisons principales auraient motivé la décision : Al-Awlaqi aurait participé à des actions terroristes et à un complot ayant pour but l'explosion d'un avion en 2009, ce qui répondrait à la condition d'une « menace imminente » ; dans le conflit armé contre al-Qaida, il aurait pris le parti de

---

224 Human Rights Committee, General Comment No. 31 [80] Nature of the General Legal Obligation Imposed on States Parties to the Covenant, CCPR/C/21/Rev.1/Add.13, 26 May 2004. Repris dans le rapport alternatif d'Alkarama au Comité des droits de l'homme lors du 4ème examen périodique des Etats-unis, 30 août 2013, p.5, [http://en.alkarama.org/documents/HRCttee\\_USA\\_AltReport\\_300813\\_EN\\_Final.pdf](http://en.alkarama.org/documents/HRCttee_USA_AltReport_300813_EN_Final.pdf) (consulté le 28 juillet 2013).

225 Scott Shane, « U.S. approves targeted killing of American cleric », The New York Times, 6 avril 2010, [http://www.nytimes.com/2010/04/07/world/middleeast/07yemen.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2010/04/07/world/middleeast/07yemen.html?_r=0) (consulté le 28 juillet 2013).

226 Laura Raim, « La légalité du meurtre d'al-Awlaki mise en question », Le Figaro, 1er octobre 2011, op. cit.

227 Vharlie Savage, « Secret U.S. memo made legal case to kill a citizen », 8 octobre 2011, <http://www.nytimes.com/2011/10/09/world/middleeast/secret-us-memo-made-legal-case-to-kill-a-citizen.html?ref=anwaralawlaki> (consulté le 28 juillet 2013).

cette organisation ; et enfin il aurait été quasiment impossible de le capturer pour le présenter devant la justice<sup>228</sup>.

Le Centre for Constitutional Rights (CCR) et l'American Civil Liberties Union (ACLU) ont déposé le 18 juillet 2012 une plainte au nom de Nasser al-Awlaqi, le père et grand-père d'Anwar et d'Abdulrahman al-Awlaqi, et Sarah Khan, la mère de Samir Khan, contre le secrétaire à la Défense Leon Panetta, le directeur de la CIA David Petraeus, l'amiral William H. McRaven, le commandant de la US Special Operations Command, et le général Joseph Votel, commandant du Commandement des opérations spéciales interarmées<sup>229</sup>. Ils les accusent d'avoir violé la Constitution et le droit fondamental à la vie inscrit dans le droit international en autorisant, ordonnant et mettant en exécution les frappes de drones qui ont tué les trois précités.

Le 18 juillet 2013 la juge fédérale de l'Etat de Columbia, Mme Rosemary M. Collyer, a fermement contesté l'affirmation de l'administration Obama que les tribunaux n'ont pas à juger les assassinats ciblés par des drones de citoyens américains à l'étranger. Le gouvernement avait demandé que la plainte soit rejetée, car les décisions concernant les assassinats ciblés devaient être réservées aux branches « politiques » du gouvernement, l'exécutif et le législatif, et non au pouvoir judiciaire. De plus, ce genre d'action en justice contre de hauts responsables de la sécurité nationale risquerait de créer un précédent<sup>230</sup>. La juge s'est dite troublée par l'« affirmation du gouvernement selon laquelle il pourrait tuer des citoyens américains désignés comme dangereux, sans l'intervention des tribunaux afin d'examiner cette décision ». Une seconde audience étant attendue, l'affaire restait donc pendante en août 2013, mais il est à craindre que Mme Collyer en soit dessaisie.

---

228 Patrick Ormerod, « De la faculté légale pour le président des Etats-Unis d'ordonner l'exécution à l'étranger de terroristes présumés et de nationalité américaine », Études juridiques franco-américaines, janvier 2012, <http://droitamericain.fr/De-la-faculte-legale-pour-le.html> (consulté le 28 juillet 2013).

229 Plainte de Nasser al-Awlaqi et Sarah Khan devant la cour de Columbia, 18 juillet 2012, <http://ccrjustice.org/files/July-18-2012-Nasser-Al-Awlaqi-Complaint.pdf> (consulté le 28 juillet 2013).

230 Scott Shane, « Judge challenges White House claims on authority in drone killings », 19 juillet 2013, [http://www.nytimes.com/2013/07/20/us/politics/judge-challenges-white-house-claims-on-authority-in-drone-killings.html?smid=tw-share&\\_r=1&](http://www.nytimes.com/2013/07/20/us/politics/judge-challenges-white-house-claims-on-authority-in-drone-killings.html?smid=tw-share&_r=1&) (consulté le 28 juillet 2013).

## 9. Conclusion

Dans son discours du 23 mai 2013, le président américain Barack Obama avait promis que les assassinats ciblés de suspects dans le cadre de la lutte contre le terrorisme seraient sévèrement encadrés. Au même moment, un mémorandum fixant les priorités et les conditions qui autoriseraient une exécution a été rendu public. Obama affirme dans son discours à propos de l'emploi de drones que « les Etats-Unis n'utilisent pas de frappes lorsque nous avons la possibilité de capturer des terroristes, notre préférence est toujours de les capturer, de les interroger et de les poursuivre en justice<sup>231</sup> ». La pratique, toutefois, il faut le constater, ne reflète pas cette promesse.

Du mois de mai à début août 2013, plus de douze attaques de drones ont été répertoriées et dans la plupart des cas, les personnes visées ne sont pas des dirigeants d'al-Qaida. L'une a eu lieu le 1er août, le jour même de la visite du président al-Hadi aux Etats-Unis pour discuter de lutte contre le terrorisme avec son homologue américain. Un véhicule transportant quatre personnes a été visé et détruit avec ses occupants. Des médias ont annoncé la mort de trois militants d'al-Qaida<sup>232</sup>. Des sources locales contredisent la version officielle et rapportent que lors de cette frappe, des civils (Abu al-Muqdad al-Si'ri, al-Mundhir al-Si'ri, Bashr al-Si'ri) et un petit enfant ont péri. Comme d'habitude, ni les autorités yéménites ni les autorités américaines ne précisent les raisons de ces exécutions et n'émettent un commentaire sur la mort d'un enfant. Et si parmi eux devait effectivement figurer un membre présumé d'al-Qaida comme l'affirment certaines sources officielles, selon les conditions énoncées et les critères définis par l'administration américaine, il ne constitue pas une cible « légale », n'étant ni un dirigeant, ni ne constituant une menace imminente pour les Etats-Unis. Aucune des conditions énoncées n'a été respectée<sup>233</sup>. Cet exemple, comme d'autres, montrent que malgré les annonces faites par le premier responsable américain, les pratiques n'ont pas changé.

De nombreux commentateurs ont apprécié que le Président s'exprime enfin dans un discours sur l'utilisation de drones pour éliminer des suspects, jusque-là plus ou moins secrète. Ils ont cru y percevoir une volonté de transparence pour l'avenir. Mais à ce jour, mis à part la reconnaissance de la part de la plus haute instance de l'Etat de la pratique des assassinés ciblés, aucun détail n'est révélé sur le choix des cibles. Comme nous l'avons vu, l'éventail des cibles potentielles a été fortement élargi depuis l'introduction de la notion de « forces associées » à al-Qaida. Pourtant, lorsque le sénateur Carl Levin a demandé lors d'une audition de rendre publique la liste des organisations considérées comme étant des « forces associées » à al-Qaida, le Pentagone l'a transmise à son bureau mais ne l'a pas autorisé à la rendre publique, sous prétexte qu'il s'agit d'un document classifié et la révélation des groupes ciblés pourrait mettre en danger la sécurité nationale des Etats-Unis<sup>234</sup>. Il en va de même des critères des différentes kill-lists qui à ce jour ne sont pas connus.

Sur de nombreux plans, les actions des autorités américaines contredisent clairement les propos du président Obama. Alors qu'il avait exprimé une certaine modération, promis un contrôle plus strict et une limitation dans le temps de la guerre menée contre le terrorisme, certains observateurs ayant même cru déceler la décision de vouloir exclure la CIA du programme des « drones tueurs » ; force est de constater que les frappes de drones au Yémen se sont au contraire multipliées et que la communication autour de celles-ci reste tout aussi opaque.

La visite du président yéménite al-Hadi à Washington laisse présager un avenir encore plus sombre. Suite à l'adoption d'une résolution par la Conférence du dialogue national dénonçant les exécutions extrajudiciaires américaines au Yémen et exigeant l'arrêt des frappes de drones, on pouvait espérer que le chef de l'Etat tenterait de modérer les Américains. Or c'est tout à fait le contraire qui se déroule actuellement. Alors que les deux chefs d'Etat annoncent un renforcement de leur coopération dans la lutte contre le terrorisme, le jour même, les autorités américaines sonnent l'alarme : al-Qaida serait sur le point de commettre un attentat majeur et les ambassades dans une vingtaine de pays arabes sont fermées, tandis qu'au Yémen les drones continuent de tuer.

---

231 « Obama souhaite encadrer l'usage des drones et fermer Guantanamo », NouvelObs, 23 mai 2013, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20130523.OBS0499/obama-souhaite-encadrer-l-usage-des-drones-et-fermer-guantanamo.html> (consulté le 6 août 2013).

232 « Three suspected militants killed in drone strike south Yemen : official », Reuters, 1er août 2013, <http://www.reuters.com/article/2013/08/01/us-yemen-violence-drone-idUSBRE9700QC20130801> (consulté le 6 août 2013).

233 The White House, Fact Sheet : U.S. Policy Standards and Procedures for the Use of Force in Counterterrorism Operations Outside the United States and Areas of Active Hostilities, 23 mai 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/05/23/fact-sheet-us-policy-standards-and-procedures-use-force-counterterrorism> (consulté le 6 août 2013).

234 Cora Currier, « Who are we at war with ? That's classified », ProPublika, 26 juillet 2013, <https://www.propublica.org/article/who-are-we-at-war-with-thats-classified> (consulté le 6 août 2013).

# 10. Recommandations

## - Au gouvernement des Etats-Unis :

- 1) Mettre un terme définitif à la pratique des exécutions extrajudiciaires et à la politique des assassinats ciblés par l'usage de drones et tous autres moyens militaires ;
- 2) Engager des enquêtes indépendantes et impartiales et prendre des mesures de nature judiciaire à l'encontre des auteurs d'actes ayant conduit à des violations du droit à la vie;
- 3) Accorder une réparation complète aux victimes des frappes américaines et/ ou à leurs ayants droit.

## - Au gouvernement Yéménite :

- 1) Mettre un terme définitif à toute politique portant atteinte à la souveraineté nationale du pays y compris en autorisant des forces armées étrangères à intervenir dans l'espace aérien ou sur le sol national, conformément à l'article 48 de la constitution qui prévoit que « l'Etat garantit à ses citoyens leur liberté personnelle ; il protège leur dignité et leur sécurité ».
- 2) Engager des enquêtes indépendantes et impartiales et prendre des mesures de nature judiciaire à l'encontre des auteurs d'actes ayant conduit à des violations du droit à la vie;
- 3) Prendre les mesures législatives nécessaires de nature à interdire et à criminaliser la pratique des exécutions extrajudiciaires par l'usage de drones et tous autres moyens militaires.

## - Au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies:

- 1) Condamner la pratique des exécutions extrajudiciaires commises par les forces armées américaines à travers l'adoption d'une Résolution du Conseil des droits de l'homme.

## Annexes: Dix exemples de frappes aériennes américaines

Durant le premier semestre 2013, le bureau d'Alkarama de Sanaa a organisé des visites de villes ou de villages qui avaient subi des attaques d'avions militaires ou de drones américains entre 2009 et 2013. L'organisation Hood a participé à plusieurs de ces visites de terrain. Le travail de documentation qui a suivi a été intégré dans un rapport que nous avons transmis au mois de juin 2013 aux Rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste et sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Ce rapport a été rendu public au mois de juillet 2013.<sup>235</sup> Ces annexes reprennent les parties du rapport consacrées aux 10 attaques que nous avons documentées, replacées dans le contexte politique et militaire dans lequel elles ont été effectuées.

Annexe 1: L'attaque d'Al-Maajala (Abyan), 17 décembre 2009

Annexe 2 : L'assassinat ciblé de Jaber Al-Shabwani, Marib, 24 mai 2010

Annexe 3 : L'attaque d'Azzan (Shabwa), 30 mars 2012

Annexe 4 : Les attaques sur Ja'ar (Abyan), 15 mai 2012

Annexe 5 : L'attaque de Khashamir (Hadramout), 29 août 2012

Annexe 6 : L'attaque de Radaa (Al-Baydha), 2 septembre 2012

Annexe 7 : Al-Shihr (Hadramout) le 24 décembre 2012

Annexe 8 : L'attaque d'Al-Shihr (Hadramout), 28 décembre 2012

Annexe 9 : L'attaque de Khawlan (Sanaa), 23 janvier 2013

Annexe 10 : L'attaque de Wussab (Dhamar), 17 avril 2013



*Dhamar, 20 septembre 2012* - Funérailles des victimes de l'attaque aérienne américaine qui a visé le 2 septembre 2012 un véhicule Radaa dans le village de Saboul Ould rabii, à Radaa. Douze personnes, notamment deux enfants et une femme, ont été tuées et deux blessées.

235 Alkarama avec la coopération de Hood, La guerre des Etats-Unis au Yémen, 3 juin 2013, [http://fr.alkarama.org/documents/ALK\\_USA-Yemen\\_Drones\\_SRCTwHR\\_4June2013\\_Final\\_FR.pdf](http://fr.alkarama.org/documents/ALK_USA-Yemen_Drones_SRCTwHR_4June2013_Final_FR.pdf)

## Annexe 1: L'attaque d'Al-Maajala (Abyan), 17 décembre 2009

Le 14 décembre 2009, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton qualifie Al-Qaida de la péninsule arabe (AQPA) d'organisation terroriste. Deux jours plus tard lors d'une réunion de plusieurs agences militaires aux Etats-Unis, l'opération « Copper Dune » est lancée. Il s'agit d'éliminer physiquement trois hommes, parmi lesquels Muhammed Saleh Al-Anbouri, appelé Al-Kazimi accusé d'avoir organisé l'attaque suicide sur des touristes espagnols en 2007 et suspecté de planifier un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa.<sup>236</sup> Il vivait avec sa famille à Al-Maajala. Les campements de ces derniers ont été identifiés à tort par les services de renseignements américains comme des camps d'entraînement de terroristes.



Village d'Al Maajala, Abyan, 2 février 2013 - Mohamed Al Ahmady, représentant d'Alkarama au Yémen, à l'entrée du village Al Maajala lors d'une visite avec l'organisation de défense des droits de l'homme HOOD.

Nous nous sommes rendus le 2 février 2013 à Al-Maajala, un village de la commune d'Al-Hafd dans la province d'Abyan, situé à environ 230 km à l'est d'Aden pour réunir des informations et rencontrer des survivants de l'attaque américaine la plus meurtrière qu'a vécue à ce jour le Yémen. Les habitants se plaignent du manque d'intérêt des pouvoirs publics mais également des médias et des associations. Ils affirment que le gouvernement ne souhaite pas que des observateurs prennent connaissance des événements qui se sont déroulés à Al-Maajala. Il faut néanmoins préciser qu'en raison de la dimension de l'attaque et du nombre de victimes civiles qu'elle a causées, elle est l'une des plus connues et dans de nombreux esprits, elle marque le début du déclenchement de la stratégie américaine des assassinats ciblés alors que, plusieurs opérations de ce type s'étaient déjà déroulées dans les jours qui l'ont précédée.

Le 17 décembre 2009 vers six heures du matin, quatre missiles sont tirés sur Al-Maajala. Ils touchent le campement de la tribu Haidar et tuent 14 de ses membres, une majorité de femmes et d'enfants, une fillette est blessée. Quelques instants plus tard un missile de croisière chargé de bombes à fragmentation explose sur les habitations de la tribu Al-Anbouri et fait 28 morts. Cette attaque a touché de nombreuses habitations où à cette heure-là, beaucoup de personnes dormaient encore. En l'espace de quelques instants, 55 sont tuées parmi lesquelles 14 femmes dont sept sont enceintes et 21 enfants (voir la liste des victimes ci-dessous). Les autorités yéménites ont tout de suite endossé la responsabilité de cette opération et affirmé qu'elles l'auraient menée avec des avions de guerre. Elles déclarent que l'attaque aurait eu pour cible les 14 hommes décédés présentés tous comme étant des

236 Gregory D. Johnsen, "The last Refuge, Yemen, A-Qaeda, and America's war in Arabia", W. W. Norton & Company, Inc., 2012, chapitre 18. (Ce livre en format électronique ne comporte pas de pagination)

membres d'Al-Qaida parmi lesquels le présumé dirigeant Muhammed Saleh Al-Anbouri (محمد صالح محمد علي العنبروري) (alias Al-Kazimi). Les noms des autres suspects tués n'ont pas été officiellement précisés.

En réaction à la colère exprimée par la population, le parlement décide de mandater une commission parlementaire qui se rend sur les lieux début janvier 2010 et présente un rapport en mars. Elle y relève notamment ne pas avoir eu de confirmation sur le fait que des membres d'Al-Qaida se seraient trouvés sur les lieux et ne pas avoir pu constater l'existence d'un camp d'entraînement militaire. Le seul nom dont elle disposait était celui de Mohammad Saleh Al-Kazimi qui leur avait été donné par les autorités. Selon les témoignages de la population, celui-ci vivait retiré avec sa famille à cet endroit. Il circulait librement en passant par des barrages des services de sécurité sans être interpellé. La commission confirme en conséquence que si les autorités avaient voulu le neutraliser, elles auraient tout simplement pu l'arrêter.<sup>237</sup>



Village d'Al Maajala, Abyan, 2 février 2013 - Numéro de référence sur les restes d'un des quatre missiles de croisière lancés d'un navire de guerre américain dans le golfe d'Aden au cours de l'attaque d'Al Maajala dans la province d'Abyan qui a visé le camp des bédouins où résidaient les familles Haydara et Anbour.

Malgré les tentatives des autorités yéménites de masquer l'origine de l'attaque, il s'est avéré assez rapidement que ce ne pouvait être que les Etats-Unis qui l'avaient commise. En effet, des débris de missile de type Tomahawk land-attack cruise missile BGM-109D de fabrication américaine jonchaient le sol. Cet engin est conçu pour porter 166 bombes à fragmentation, chacune d'entre elle comportant environ 200 éclats de fer atteignant une distance de 150m du point de chute. Les sous-munitions peuvent contenir une matière incendiaire qui répand également des fragments de la combustion de zirconium conçue pour mettre le feu aux objets inflammables à proximité.<sup>238</sup> Ce genre de missile est lancé d'un navire de guerre ou d'un sous-marin.

Comme évoqué, le gouvernement yéménite a tout fait pour endosser la responsabilité de ce crime afin d'éviter les protestations de la population contre l'intervention étrangère dans le pays. Le vice premier ministre yéménite

237 Commission parlementaire spéciale chargée d'enquêter sur les événements de la province d'Abyan, Parlement du Yémen, تقرير اللجنة المكلفة بتقصي الحقائق حول الأحداث الأمنية بمحافظة أبين ولحج (Rapport de la commission mandatée pour réunir les éléments autour des événements de la province d'Abyan), 2010. La Commission s'est rendue sur les lieux début janvier 2010.

238 Des photos de ces bombes à fragmentations ont été transmises à Amnesty International qui quelques mois plus tard dans son rapport sur le Yémen évoque cette attaque en se basant sur le rapport de la commission parlementaire: « Yemen: Cracking down under pressure », 25 August 2010, <http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE31/010/2010/en/da8bd0cc-37ab-4472-80b3-bcf8a48fc827/mde310102010en.pdf> (Consulté le 29 avril 2013)

de l'époque, Rashad Al-Alimi, a déclaré à l'ambassadeur des Etats-Unis que « toute preuve d'une plus grande implication américaine tels que des fragments de munitions américaines trouvés sur les sites pourrait être expliquée comme provenant des équipements achetés aux Etats-Unis ». Sauf que le genre de missiles utilisés ne fait pas partie de l'arsenal yéménite. Il a ajouté que le gouvernement était très satisfait de cette opération et souhaitait poursuivre sa collaboration avec les Etats-Unis en matière de lutte contre le terrorisme.<sup>239</sup>

The Bureau of investigative Journalism évoque le journaliste de Newsweek, Daniel Klaidman, qui a rapporté que Tom Donilon, vice-conseiller de sécurité nationale américain, ainsi que l'ambassadeur américain au Yémen et le chef du bureau local de la CIA faisaient partie des douzaines de personnes qui se sont consultées à propos de cette attaque.<sup>240</sup>

Selon l'ex-ambassadeur américain Stephen Seche qui a rencontré Rashad Al-Alimi, les autorités yéménites auraient, à la suite des attaques, recruté des hommes politiques et des responsables religieux locaux pour se rendre dans la province d'Abyan afin d'expliquer aux habitants le but de ces opérations et le danger que représente Al-Qaida. Il affirme également que le gouverneur d'Abyan aurait obtenu 100 000 \$ pour le dédommagement des familles victimes.<sup>241</sup>

**« Au petit matin, alors que j'étais sur le chemin du retour, j'entends les déflagrations au loin. Je m'empresse de rentrer chez moi et devant la vue de ce massacre, je suis d'abord sous le choc. C'est l'horreur : partout des flammes, dans les corps, les arbres et les voitures. Les survivants tentent de porter secours aux blessés et de prendre la mesure de ce qui vient de se passer. Vers 8h30 des gens affluent et rassemblent des restes de corps accrochés aux arbres et au sol. »**

**Muqbil Salem Luqia Al-Anbouri**, 65 ans. 28 membres de sa famille sont morts dans l'attaque d'Al-Maajala

Lors de leur visite sur les lieux, les représentants d'Alkarama et de Hood ont rencontré des survivants, des membres de familles touchées, des témoins ayant porté secours immédiatement après l'agression, des membres de la société civile et des responsables politiques locaux. Nous avons constaté les traces visibles des attaques.

La famille Al-Anbouri composée de 48 personnes a été fortement touchée. Le chef de famille, Muqbil Salem Luqia Al-Anbouri (مقبل سالم لوقية), âgé de 65 ans, rapporte qu'il était parti la veille de l'attaque dans la montagne voisine à la recherche d'une chamelle égarée : « Au petit matin, alors que j'étais sur le chemin du retour, j'entends les déflagrations au loin. Je m'empresse de rentrer chez moi et devant la vue de ce massacre, je suis d'abord sous le choc. C'est l'horreur : partout des flammes, dans les corps, les arbres et les voitures. Les survivants tentent de porter secours aux blessés et de prendre la mesure de ce qui vient de se passer. Vers 8h30 des gens affluent et rassemblent des restes de corps accrochés aux arbres et au sol. La plupart des demeures ainsi que les biens sont détruits. Beaucoup d'animaux, des chèvres, moutons et chameaux, ont péri. »

Les habitants ont ramassé les membres déchiquetés des personnes tuées sans pouvoir distinguer les corps les uns des autres souvent mêlés à ceux d'animaux qui ont explosé au même moment. Ne pouvant prévoir de tombes individuelles, les familles ont enterré les leurs dans une tombe commune.

Les pouvoirs publics n'ont pas prêté assistance aux victimes : ils n'ont pas participé aux secours, n'ont pas envoyé d'ambulances, ne les ont pas transportées dans les hôpitaux, n'ont pas dégagé les blessés et les cadavres totalement déchiquetés, et surtout n'ont pas déblayé la zone touchée, laquelle reste à ce jour extrêmement dangereuse en raison des sous-munitions qui n'ont pas explosé. D'ailleurs plusieurs personnes parmi lesquelles des enfants ont succombé suite à des explosions dans les mois et les années suivants.

239 The US-Embassy cables, US embassy cables: Yemen trumpets strikes on al-Qaida that were Americans' work, The Guardian, 4 décembre 2010, <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/240955>

240 Daniel Klaidman, "Kill or Capture: The War on Terror and the Soul of the Obama Presidency", The Bureau of investigative Journalism, Yemen: reported US covert actions 2001-2011, YEM 002, <http://www.thebureauinvestigates.com/2012/03/29/yemen-reported-us-covert-actions-since-2001/> (Consulté le 29 avril 2013)

241 The US-Embassy cables, "US embassy cables: Yemen trumpets strikes on al-Qaida that were Americans' work", The Guardian, 4 décembre 2010, <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/240955> (Consulté le 29 avril 2013)

Vingt-huit membres de la famille de M. Muqbil Salem Luqia Al-Anbouri sont morts, parmi lesquels ses enfants, ses petits-enfants et ses trois femmes. Seules quatre personnes présentes le jour du drame ont survécu, parmi elles, 2 fillettes, Samia et Nada, âgées respectivement de deux et trois ans au moment des faits. Nous avons pu les rencontrer dans la demeure de parents qui les ont recueillies. Samia a été touchée au ventre et au dos par des fragments de bombe, tandis que Nada est restée indemne. Deux autres enfants ont été grièvement blessés. Quatre autres blessés dont trois enfants sont décédés sur le chemin de l'hôpital, situé à une distance importante du village. M. Muqbil Salem Luqia Al-Anbouri raconte différentes scènes vécues ce matin de cauchemar : « Je découvre ma belle fille, celle-ci tient dans ses bras sa dernière fille Khadidja. Toutes deux brûlent encore alors que leurs corps sont déjà carbonisés ».

Ce drame va provoquer chez M. Al-Anbouri un infarctus qu'il fera soigner à ses frais en Egypte. Il insiste auprès de nous pour rendre public le fait qu'il considère que l'Etat yéménite les a « vendus », il ajoute qu'il avait été annoncé que le gouvernement s'excuserait, or il n'y a jamais eu d'excuses.

**« Les autorités yéménites le (Muhammed Saleh Al-Kazimi) recherchaient pour terrorisme et il a péri lors de cette attaque alors qu'il avait été détenu dans des geôles saoudiennes avant d'être remis aux autorités yéménites qui l'ont emprisonné pendant cinq ans avant de le juger et de l'acquitter. Il se déplaçait librement et pouvait à tout moment être arrêté légalement. »**

Yeslem Al-Anbouri, parent de victime

Il a fallu les protestations et les pressions de la population pour que l'Etat accepte un arbitrage dans la question des dédommagements des familles de victimes conformément aux coutumes tribales. Le représentant des ayants-droits des personnes tuées a jugé qu'une somme globale de 10 milliards de Riyal (47 millions de dollars) devait être versée par l'Etat mais que l'affaire resterait en suspens tant que toutes les responsabilités n'auraient été établies. Or, le gouverne-

ment n'a pas accepté cette proposition et n'a voulu déboursier que 220 millions de Riyal, soit un million de dollars. Les familles ont refusé à ce jour cette somme. Elles exigent que cette affaire soit présentée devant un tribunal international afin d'établir les responsabilités et être dédommagées de manière juste.

Nous avons également rencontré Yeslem Al-Anbouri (يسلم العنبوري), âgé de 65 ans et parent des victimes. Il travaillait au moment des faits comme maire adjoint de la commune d'Al-Hafd. Il rapporte avoir contacté personnellement le président Saleh après l'attaque pour se plaindre du manque d'aide de l'Etat dans une région qui manque d'infrastructures, d'écoles, de soins, d'alimentation. Le président lui aurait répondu « ces gens sont la base des terroristes ». Pour M. Yeslem cette accusation est scandaleuse. Il dit « Peut-être que les frappes nous ont touchés en raison d'une erreur de ciblage ou sur la base d'informations fausses mais aujourd'hui, vous voyez qu'Al-Qaida est répandu dans tout le Yémen ». Il explique à propos de Muhammed Saleh Al-Kazimi : « Les autorités yéménites le recherchaient pour terrorisme et il a péri lors de cette attaque alors qu'il avait été détenu dans des geôles saoudiennes avant d'être remis aux autorités yéménites qui l'ont emprisonné pendant cinq ans avant de le juger et de l'acquitter. Il se déplaçait librement et pouvait à tout moment être arrêté légalement ».

La commission parlementaire qui s'est rendue à Al-Maajala est la seule instance qui ait été mandatée pour s'informer sur des attaques militaires orchestrées par les Etats-Unis. Il est quasiment certain que sans le concours de cette commission, l'opinion publique n'aurait pas pu être si rapidement informée et n'aurait pas pris connaissance de l'identité des victimes. Il faut reconnaître qu'elle a tenté d'agir au mieux mais ses moyens d'investigation réduits et l'absence de volonté politique des autorités pour soutenir cette initiative parlementaire ne lui a pas permis de parvenir à un résultat à la hauteur des attentes des victimes et de la société civile. Ainsi, alors que les preuves s'accumulaient sur le terrain, elle n'a pas fait état de la responsabilité américaine dans cette attaque. Elle a néanmoins demandé d'établir les responsabilités et d'engager des poursuites judiciaires. Elle a également rétabli quelques vérités à propos de l'existence d'un camp d'entraînement d'Al-Qaida et de la personne d'Al-Kazimi ; de plus, elle a mis au jour les contradictions qui existent entre les versions des autorités nationales et locales. Alors que le gouverneur avait avancé le chiffre de 14 « terroristes » tués, le vice premier ministre chargé des affaires de défense et de sécurité, Rashad Al-Alimi déclarait devant le parlement que 24 terroristes avaient été neutralisés durant cette opération sans mentionner une seule victime civile. La commission a également constaté les contrevérités à propos de l'identité des victimes présentées comme des membres d'Al-Qaida tout en relevant qu'effectivement des membres d'Al-Qaida se déplaçaient dans la région.



Village d'Al Maajala, Abyan, 2 février 2013 - Nada, petite fille rescapée de l'attaque d'Al Maajala

La commission parlementaire rapporte également les propos des habitants au gouverneur, lesquels s'inquiétaient de la présence d'un avion qui volait à basse altitude sur la région depuis plus de deux mois avant l'attaque. Dans ses recommandations, la commission demande l'ouverture d'une enquête sur les erreurs qui ont été commises lors de cet événement et insiste sur l'établissement des responsabilités dans un délai de trois mois. Or à ce jour aucune enquête n'a été diligentée par les autorités yéménites. De même que la demande de la commission d'octroyer en 2010 des fonds de développement pour la région n'a jamais été suivie de mesures adéquates.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les pouvoirs publics n'ont pas sécurisé le périmètre touché par les bombardements et un certain nombre d'engins qui n'avaient pas explosé continuent de tuer et blesser des habitants, y compris des enfants.



Village d'Al Maajala, Abyan, 2 février 2013 - Moqbil Boulquish raconte aux représentants d'Alkarama et de Hood l'attaque du 17 décembre 2009 qui a coûté la vie à 28 membres de sa famille dont ses enfants et petits-enfants.

## Annexe 1 : Al-Maajala (Abyan)

- Cinq jours après l'attaque, le 21 décembre 2009, alors que des centaines de membres de la tribu étaient venus pour présenter leurs condoléances, une sous-munition du missile a explosé, faisant 4 morts et 25 blessés.

- En 2010, une des bombes non explosées a été entraînée par des flots d'un cours d'eau à plus de 5km et a touché un groupe de personnes occupées à collecter des herbes. L'explosion a tué deux personnes et en a blessé quatre autres.

- Le 24 novembre 2011, deux ans après l'attaque, un enfant rapporte un des projectiles au domicile où il explose tuant le père, Salem Atef Ali Basyoul ( سالم عاطف علي بسيول ), et blessant la mère et les trois enfants.

Les habitants de la région ont constaté une augmentation de cas de cancer et ils se demandent s'il existe un lien avec l'attaque du 17 décembre 2009. Ils nous ont rapporté quatre cas :

- Mohammad Yeslem Faraj Al-Ruhi ( محمد يسلم فرج الروحي ), âgé de 66 ans, a selon sa famille été atteint d'un cancer, mais également perdu la mémoire après la mort de sa sœur et des enfants de celle-ci lors du bombardement en question.
- Yaser Ahmed Muqbil Sari' Al-Anbour ( ياسر أحمد مقبل عوض سريع آل عنبور ), âgé de 38 ans, est décédé d'un cancer des poumons le 22 juin 2010 après avoir été hospitalisé en Egypte. Il aurait été particulièrement exposé lors des secours apportés aux victimes rescapés et aurait respiré des gaz provenant des bombes explosées ce jour là.
- Salem Nasser 'Ali ( سالم ناصر علي ), âgé de 54 ans, est décédé d'un cancer digestif malgré trois hospitalisations en Egypte prises en charge par lui-même, l'Etat a uniquement remboursé les frais de voyage. Il a été contraint de vendre sa maison à Aden pour payer les soins.
- Munsir Nasser Ali Al-Ba'la ( منصر ناصر علي البعلة ), âgé de 10 ans, est décédé d'une leucémie.

A notre connaissance, les Etats-Unis n'ont jamais reconnu officiellement leur responsabilité dans cette attaque et n'ont en conséquence pas payé de dédommagements aux victimes et les familles. A ce jour, il n'est pas connu quelles substances contenaient ces bombes, si le lieu est contaminé par des substances radioactives nocives et le terrain n'a jamais été déblayé.

Nom	Age	Lien de parenté	Remarques
عبد الله مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Abdallah Muqbil Salem Luqia	37	Père de famille, décédé	
صالحة علي أحمد منصور Saleha Ali Ahmed Mansur	30	Epouse, décédée	enceinte
ابراهيم عبد الله مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Ibrahim Abdallah Muqbil Salem Luqia	12	Fils, décédé	
أسماء عبد الله مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Asma Abdallah Muqbil Salem Luqia	9	Fille, décédée	
سلمى عبد الله مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Salma Abdallah Muqbil Salem Luqia	4	Fille, décédée	
فاطمة عبدالله مُقْبِل سالم Fatima Abdallah Muqbil Salem Luqia	3	Fille, décédée	
سُمِيَة عبد الله مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Sumia Abdallah Muqbil Salem Luqia	1.5	Fille, blessée	
علي مُقْبِل سالم لُوْقِيَة Ali Muqbil Salem Luqia	36	père de famille, décédé	

Nom	Age	Lien de parenté	Remarques
هناة عبد الله منصور Hana' Abdallah Mansur	28	Epouse, décédée	Enceinte
صفاء علي مُقبل سالم Safa Ali Muqbil Salem	2.5	Fille, décédée	
خديجة علي مُقبل سالم Khadija Ali Muqbil Salem	1	filles, décédée	
مُقبل سالم لوقية Muqbil Salem Luqia		père de famille, blessé	
فاطمة يسلم الراومي Fatima Yeslem Al-Rawmi	67	1ère Epouse, décédée	
مريم عَوْض ناصر Maryam 'Awdh Nasser	43	2e épouse, décédée	Enceinte
ندى مُقبل سالم لوقية Nada Muqbil Salem Luqia	2.7	Fille, blessée	
جواس مُقبل سالم لوقية Jawas Muqbil Salem Luqia	1.5	Fille, blessée	
ناصر مهدي أحمد بوه Nasser Mahdi Ahmed Buh	38	père de famille	
مريم مُقبل سالم لوقية Maryam Muqbil Salem Luqia	28	Epouse, décédée	Enceinte
شيخة ناصر مهدي أحمد بوه Shikha Nasser Mahdi Ahmed Buh	3	Fille, décédée	
عيشة ناصر مهدي أحمد بوه 'Aisha Nasser Mahdi Ahmed Buh	1	Fille, blessée	
عبد الله عَوْض شيخ Abdallah 'Awdh Shikh	65	Père de famille, décédé	
مريم صالح ناصر Maryam Saleh Nasser	54	Epouse, blessée	
مُقبل عبد الله عَوْض شيخ Muqbil Abdallah 'Awdh Shikh	22	Fille, décédée	
احمد عبد الله عَوْض شيخ Ahmed Abdallah 'Awdh Shikh	18	Fille, décédée	
حُسين عبد الله عَوْض شيخ Husain Abdallah 'Awdh Shikh	30		
حنان محمد جديب Hanan Muhammad Jadib	25		Enceinte

## Annexe 1 : Al-Maajala (Abyan)

Nom	Age	Lien de parenté	Remarques
مريم حُسَيْن عبد الله عَوْض Maryam Husain 'Abdallah 'Awdh	2.9	Fille décédée	
خديجة حُسَيْن عبد الله عَوْض Khadija Husain 'Abdallah 'Awdh	2	Fille décédée	
شفيق حُسَيْن عبد الله عَوْض Shafiq Husain 'Abdallah 'Awdh	1.5	Fils décédé	
محمد صالح محمد علي العنبوري Muhammad Saleh Muhammad Ali Al-'Anbouri	38	Père de famille, décédé	
آمنة عبد الله عَوْض شيخ Amina Abdallah 'Awdh Shikh	28	Epouse, décédée	Enceinte
مها محمد صالح Maha Muhammad Saleh	12	Fille, décédée	
صالح محمد صالح Saleh Muhammad Saleh	11	Fils, blessé	
سُمَيَّة محمد صالح Sumia Muhammad Saleh	9	Fille, décédée	
شفيقة محمد صالح Shafiq Muhammad Saleh	4	Fille, décédée	
شفيق محمد صالح Shafiq Muhammad Saleh	2	Fils décédé	
جميلة محمد صالح Jamila Muhammad Saleh	1.2	Fille, blessée	
محمد ناصر عَوْض جلجلة Muhammad Nasser 'Awdh Jaljala	60	Père de famille, décédé	
نوسة محمد صالح الصوة Nusa Muhammad Saleh Al-Sawt	30	Epouse, décédé	
ناصر محمد ناصر Nasser Muhammad Nasser	6	Fils, décédé	
أروى محمد ناصر Arwa Muhammad Nasser	4	Fille, décédée	
فاطمة محمد ناصر Fatima Muhammad Nasser	2	Fille, décédée	
علي محمد ناصر جلجلة 'Ali Muhammad Nasser Jaljala	35	Père de famille, décédé	
قبلة الخريبي سالم Qibla Al-Kharibi Salem	30	Epouse, décédée	

Nom	Age	Lien de parenté	Remarques
فاطمة علي محمد ناصر Fatima 'Ali Muhammad Nasser	13	Fille, blessée	
أفراح علي محمد ناصر Afraha 'Ali Muhammad Nasser	9	Fille, décédée	
زايدة علي محمد ناصر Zayida 'Ali Muhammad Nasser	7	Fille, décédée	
هدى علي محمد ناصر Hada 'Ali Muhammad Nasser	5	Fille, décédée	
شيخة علي محمد ناصر Shikha 'Ali Muhammad Nasser	4	Fille, décédée	
احمد محمد ناصر جلجلة Ahmed Muhammed Nasser Jaljala	32	Père de famille, décédé	
قبلة سالم ناصر Qibla Salem Nasser	25	Epouse	Enceinte
مُحسنة أحمد عديو Muhsa Ahmed 'Adu	67	Mère du père de famille, décédée	
سالم عاطف علي بسيول Salem 'Atef 'Ali Basyul	62	Père de famille, décédé	Le 24 janvier 2012, il a été tué et quatre membres de sa famille ont été blessés par l'explosion d'une bombe provenant de l'attaque d'Al-Maajala qui n'avait pas explosé
نور سعيد سالم لطف Nur Sa'id Salem Lathaf	55	Epouse, blessée	
وردة سالم عاطف علي Warda Salem 'Atef 'Ali	13	Fille, blessée	
خالد سالم عاطف علي Khaled Salem 'Atef 'Ali	12	Fils, blessé	
علي سالم عاطف علي 'Ali Salem 'Atef 'Ali	10	Fils, blessé	

Le 24 mai 2010 vers 20h, un drone américain cible deux voitures dans un lieu situé entre le village d'Al-Hawi (الحوي) et les terres de la tribu Âl 'Ushan (آل عوشان) à Wadi 'Abida (وادي عبيدة) dans la province de Marib. Trois hommes sont morts, parmi lesquels Jaber Ben Ali Ben Jaber Al-Shabwani (جابر بن علي بن جابر الشبواني), vice-gouverneur de Marib et ses deux accompagnateurs Abd Al-Majid Said 'Anij Al-Shabwani (عبدالمجيد سعيد بن عنيج الشبواني) et Ali 'Aziz Al-Ja'uri Al-Dhamari (علي عزيز الجعوري الذماري). L'oncle de Jaber, Fahd (فهد بن جابر الشبواني) et un troisième accompagnateur, Fahd Ben Saoud Ben Maj'al Al-Shabwani (فهد بن سعود بن مجعل الشبواني) ont été blessés. Ils ont dû se rendre en Egypte pour se faire soigner. Une troisième personne a été blessée, il s'agit de Muhammed Ben Said Ben Jamil (محمد بن سعيد بن جميل) qui est le frère de Ali Ben Said Ben Jamil accusé d'appartenir à Al-Qaida. Jaber Al-Shabwani devait rencontrer à Wadi 'Abida des membres d'Al-Qaida parmi lesquels Muhammed Said Ben Jordan (محمد سعيد بن جردان) et négociier leur abandon de la lutte armée.

Le représentant d'Alkarama a pu récupérer un débris des missiles tirés sur ces hommes ainsi que des photos des victimes décédées. Il a également interviewé plusieurs personnes parmi lesquelles des personnalités locales, politiques et tribales qui ont rapporté que la colère dans la population avait été très grande et que des heurts avaient éclaté entre les forces gouvernementales et les hommes armés des tribus. Des actes de sabotage de pipeline et de câbles électriques ont finalement contraint le gouvernement à présenter des excuses. L'ex-Président Saleh a envoyé en urgence une commission sur place pour mener un arbitrage selon les coutumes tribales. Une enquête a été promise et des membres influents de tribus devaient y participer, ce qui a momentanément apaisé les esprits et fait gagner du temps au gouvernement. Une source sécuritaire a d'ailleurs profité de cette accalmie pour prétendre qu'Al-Qaida portait la responsabilité de la mort d'Al-Shabwani et de ses accompagnateurs puisque ses membres l'avaient attiré vers l'un de leurs quartiers généraux.

Parmi les membres d'Al-Qaida que le vice-gouverneur voulait rencontrer, figurait son cousin, 'Aidh Al-Shabwani (عائض الشبواني). Selon le journaliste Jeremy Scahill, ce dernier était considéré comme un important responsable local d'Al-Qaida et avait par deux fois été ciblé par un drone le 15 et le 20 janvier 2010, sans succès. La frappe du 24 mai 2010 aurait eu lieu près d'une orangerie dont il était propriétaire.<sup>242</sup> Près d'un an plus tard toutefois, les circonstances exactes de la mort des trois personnes n'étant toujours pas connues, des membres de tribus ont repris leurs actes de sabotage de pipeline bloquant tout le transport de pétrole pour exiger qu'enfin la lumière soit faite sur ces assassinats.<sup>243</sup>

Comme lors des précédentes attaques, le gouvernement yéménite en a endossé la responsabilité et le Conseil suprême de sécurité s'est excusé. Mais le parlement ne s'est pas satisfait de ces explications et a imposé au gouvernement un délai de 15 jours pour présenter un rapport détaillé sur les attaques et autres incidents armés qui se sont déroulés dans plusieurs provinces. Il a exigé des précisions quant aux mesures de sécurité prises dans le cadre de la lutte contre des membres d'Al-Qaida et aux opérations de bombardement aérien qui font des victimes civiles. Les députés ont demandé des détails sur la frappe aérienne qui a tué Jaber Al-Shabwani. La requête du Parlement est restée lettre morte. Les travaux de la commission mandatée par l'ex-Président Saleh n'ont pas été rendus publics. Les médias aux Etats-Unis ont quant à eux clairement attribué l'attaque à l'armée de leur pays. Ainsi le New York Times rapporte : « Il s'agissait d'une mission secrète de l'armée des Etats-Unis selon des officiels américains ».<sup>244</sup>

L'attaque de drones et la façon de traiter cette question par les pouvoirs publics ont provoqué la rupture entre les tribus de Marib et le pouvoir central dont elles contestent depuis la légitimité. Pendant des mois des actes de sabotage sur le pipeline menant vers la Mer rouge ont été perpétrés qui ont causé des pertes en millions de dollars à l'Etat. L'attrait d'Al-Qaida a également augmenté dans la région.

Plusieurs rumeurs ont circulé à propos de cet assassinat, certaines vont même jusqu'à prétendre que les autorités yéménites auraient sciemment donné de fausses informations aux militaires américains pour se débarrasser de Jaber Al-Shabwani. D'autres disent que l'un de ses accompagnateurs était muni d'une puce, on ne sait dans quel but. Encore d'autres sont convaincus que l'initiative de négociations avec des membres d'Al-Qaida provenait de

242 Jeremy Scahill, "The Dangerous US Game in Yemen", The Nation, 30 mars 2011, <http://www.thenation.com/article/159578/dangerous-us-game-yemen?page=0,2> (Consulté le 27 avril 2013)

243 « مأرب: تفجير انبوب النفط بمنطقة عرق آل شيوان بعد مطالب بالكشف عن قتلة جابر الشبواني », "Marib: Attentat à l'explosif contre le pipeline dans la région de la famille Al Shabuan à la suite de la demande d'enquête sur l'assassinat de Jaber Al-Shabwani", Marib press, 15 mars 2011, [http://marebpress.rdfanpress.com/news\\_details.php?lng=arabic&sid=31940](http://marebpress.rdfanpress.com/news_details.php?lng=arabic&sid=31940) (Consulté le 27 avril 2013)

244 Scott Shane, Mark Mazzetti and Robert F. Worth, "Secret Assault on Terrorism widen on two Continents", The New York Times, 14 août 2010, [http://www.nytimes.com/2010/08/15/world/15shadowwar.html?\\_r=6&](http://www.nytimes.com/2010/08/15/world/15shadowwar.html?_r=6&) (Consulté le 27 avril 2013)

l'ex-Président Saleh mais que les autorités américaines n'appréciaient nullement ce genre de tractations avec des personnes qu'elles considéraient comme des terroristes. Elles auraient pu grâce à cette puce localiser les concernés afin de faire torpiller cette rencontre.

Le parent du vice-gouverneur était considéré comme un terroriste important par les services de renseignement américains qui vraisemblablement le traquaient depuis plusieurs mois. Il a finalement été tué le 21 juillet 2011 au cours d'une bataille dans le Sud du pays (au moment du contrôle par des groupes armés de la région d'Abyan). Les bateaux de guerre américains stationnés au large de Zinjibar ont activement participé aux bombardements qui ont touché les régions côtières.<sup>245</sup>

---

245 Fawaz al-Haidari, "Yemen Qaeda chief, 10 soldiers killed in fighting", AFP, 21 juillet 2011, <http://www.google.com/hosted-news/afp/article/ALeqM5ils8xR1IM4v-Hkc2rK32rrxsDwbQ?docId=CNG.00160d3150daafb184962013408c041e.251> (Consulté le 27 avril 2013)

## Annexe 3 : L'attaque d'Azzan (Shabwa), 30 mars 2012

La ville de Azzan d'environ 6 000 habitants est située dans la province de Shabwa à la frontière d'Abyan. Shabwa est considéré comme l'un des plus riches gouvernorats du pays en raison de ses ressources en pétrole et en gaz. Néanmoins, comme d'autres régions du Sud du pays, il n'a pas bénéficié de programmes de développement économique, ce qui explique la résistance vis-à-vis du pouvoir central qui s'exprime à la fois au sein du mouvement sudiste et des mouvements islamistes notamment djihadistes. A partir du printemps 2011, Ansar Al-Sharia parvient à contrôler Azzan sans importants affrontements avec les forces régulières. La proclamation de l'émirat islamique va provoquer de nombreux bombardements par l'armée yéménite et saoudienne et d'attaques ciblées par les forces militaires américaines. Près d'un an plus tard et à la demande de la population, les combattants se retirent de la zone pour éviter des bains de sang tels que les ont vécus les villes de Zinjibar et Ja'ar dans la province voisine d'Abyan.

Dans la province de Shabwa vit une des grandes tribus du Yémen, les Awlaqi dont plusieurs membres ont fait l'objet d'assassinats ciblés par des drones américains, les plus connus sont Anwar Al-Awlaqi, ressortissant américano-yéménite, tué le 30 septembre 2011 et son fils, Abdurrahman, âgé de 16 ans, tué deux semaines plus tard le 14 octobre 2011. Fahd Muhammed Al-Qas' Al-Awlaqi a lui péri le 6 mai 2012.

Il faut rappeler que l'offensive militaire de l'armée gouvernementale sur les régions frondeuses s'est développée à partir du mois de mars 2012 pour s'intensifier progressivement. Le plus grand nombre de frappes aériennes a eu lieu durant les mois de mai et de juin 2012. Elles visaient les différents fiefs d'Ansar Al-Sharia parmi lesquels ceux situés à Lahj, Al-Baydha et Shabwa, les provinces mitoyennes d'Abyan. L'armée américaine a soutenu cette offensive avec des raids de l'aviation et des frappes de drones causant la mort de dizaines de membres des groupes armés présentés comme des « dirigeants » mais également de nombreux civils et contraignant à l'exode des milliers d'habitants. Une grande partie de la population avait déjà quitté ces lieux durant l'année écoulée pour se protéger des bombardements de l'armée yéménite.

La délégation d'Alkarama et de Hood s'est rendue à Azzan les 3 et 4 février 2013 pour recueillir des informations sur l'attaque du 30 mars 2012 lors de laquelle ont été tués trois hommes dont deux ont été présentés comme des membres d'Al-Qaida, tandis que le troisième était un passant. Cinq enfants ont été blessés par des éclats de bombes. La délégation a rencontré des enfants qui ont survécu à l'attaque, des parents de victimes tuées et elle a pu prendre connaissance des conséquences des frappes sur le terrain.

Le 30 mars 2012, vers 16h trois explosions se sont succédées. Un drone a tiré trois missiles sur un véhicule dans lequel se seraient trouvés les deux membres d'Al-Qaida.<sup>246</sup> La voiture se trouvait en plein centre ville. Les deux passagers, dont l'identité n'est pas connue, ont été tués sur le coup tandis que leur voiture s'est carbonisée. L'explosion a également touché Saleh Muhammed Saleh As-Sunna ( صالح محمد صالح السنة ), âgé de 60 ans, qui marchait de l'autre côté de la rue. Il a été blessé au niveau de la colonne vertébrale et a succombé à ses blessures à l'hôpital. Six enfants ont été blessés par des fragments de missiles alors qu'ils jouaient à proximité.

Num.	Nom	Âge	Blessure
1	أمين علي حسن الوصافي Amin Ali Hassan Al-Wisabi	13 ans	Touché par un éclat à la cuisse droite
2	حمزة خالد صالح بازياد Hamza Khaled Saleh Ba Ziyad	10 ans	Touché par un éclat à la poitrine
3	صالح علي عمر بازياد Saleh Ali Omar Ba Ziyad	14 ans	Touché par un éclat à la cuisse
4	مروان ناصر أحمد سليمان بابطاح Merouan Nasser Ahmed Suleiman Ba Btah	14 ans	Touché par un éclat au pied droit

246 La presse fait état de cinq membres d'Al-Qaida tués lors de cette attaque. Voir : Yemen pipeline sabotaged in drone retaliation, Al Jazeera, 31 mars 2012, <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2012/03/2012330235756185277.html> (Consulté le 27 avril 2013)

Num.	Nom	Âge	Blessure
5	عبدالله محمد محمد باقطين Abdallah Muhammed Muhammed Ba Qtiyan	14 ans	Touché par un éclat au niveau dorsal
6	صالح عبدالفتاح عبدالله حيميد باقطين Saleh Abdelfattah Abdallah Haymid Ba Qtiyan	12 ans	Touché par un éclat au dos

La délégation a recueilli leurs témoignages. Amin Ali Hassan Al-Wisabi rapporte :

« J'étais avec mes amis assis à cet endroit, nous devions aller jouer au football, quand soudain nous avons été secoués par le bruit d'une violente explosion. J'ai regardé en face de moi et j'ai vu une voiture brûler. Un missile l'avait frappée. Un débris m'a touché au niveau du pied mais je ne sentais pas de douleur, je me suis enfui en direction de la maison et le sang coulait de ma blessure. Je voyais la voiture brûler et à côté de moi un de mes amis a perdu connaissance. Quelqu'un est venu avec une voiture et nous a embarqués pour nous emmener à l'hôpital. »

L'une des victimes est une femme du nom de Samira Hamadi Salem Al-Wisabi, âgée de 48 ans. Son fils Nadir âgé de 14 ans raconte : « Ma mère a subi une paralysie pendant le bombardement ». Nous n'avons pas pu rencontrer cette femme.

Plusieurs maisons ont été détruites. L'un des propriétaires, M. Muhammed Bafaqih (محمد بافقيه), âgé de 35 ans, se plaint du fait qu'aucune aide du gouvernement n'a été octroyée aux familles qui ont perdu leurs maisons et leurs biens. Il a fallu qu'elles les reconstruisent par leurs propres moyens.

La délégation a rencontré un homme qui rapporte que lors d'une attaque au mois de mai 2012, sa maison a été détruite et qu'il a été contraint de quitter Azzan avec sa famille pour se réfugier pendant 7 mois à Al-Mukalla.

Un autre témoin, Abdallah Muhammed Al-Wisabi (عبدالله محمد الوصايي), âgé de 35 ans affirme : « Les drones américains continuent de survoler notre ville, alors qu'Al-Qaida n'y est plus ». Plusieurs habitants insistent sur le fait que les survols de drones terrorisent les gens qui s'attendent à tout moment d'être frappés à nouveau. Ils ne comprennent pas pourquoi sont effectués des bombardements dans les villes alors que les voitures pourraient être ciblées à l'extérieur des quartiers résidentiels mais surtout les suspects pourraient être arrêtés au lieu d'être assassinés.

Azzan a connu plusieurs attaques de drone dans des quartiers résidentiels. L'une d'entre elle a eu lieu au mois de mai 2012, Un véhicule de type Land Cruiser était visé. Il a été détruit mais également la maison qui se trouvait en face.



Azzan, Shabwa, 4 février 2013

Carcasse de voiture touchée par l'attaque aérienne américaine du 4 octobre 2012 qui a causé la mort d'un leader présumé d'Al Qaida et d'autres personnes.

## Annexe 4 : Les attaques sur Ja'ar (Abyan), 15 mai 2012

Ja'ar est l'une des villes les plus touchées par l'offensive militaire du printemps 2012. Elle a été occupée pendant plusieurs mois par des membres d'Ansar Al-Sharia et les combats très violents entre groupes armés et militaires ont été accompagnés de bombardements aériens et d'attaques de drones. Alkarama a recueilli lors de sa visite des témoignages sur la participation d'avions saoudiens et américains aux bombardements de l'aviation yéménite. Il est difficile de déterminer quel type d'avion a été utilisé lors de chaque attaque mais il semble certain à partir des informations reçues que la présence américaine s'est intensifiée avec l'offensive du printemps 2012. Le nombre de frappes en atteste. Les médias évoquent également « l'escalade de la guerre secrète américaine » au Yémen : « L'offensive militaire actuelle coïncide avec une augmentation du nombre de frappes aériennes de l'US-army et de la CIA contre des dirigeants d'Al-Qaida au Yémen. Selon une source américaine ayant connaissance de l'opération secrète, ils se sont en partie basés sur des renseignements collectés par des agents de la CIA et des contractants établis dans les zones tribales contestées. »<sup>247</sup>.

Cette violence généralisée a fait fuir près de la moitié de la population et finalement poussé les groupes armés qui auraient perdu un nombre important de leurs éléments à se retirer. En juin 2012, ce conflit s'est achevé mais les autorités n'ont pris aucune disposition pour enquêter sur les attaques qui ont fait des victimes civiles de même qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour venir en aide aux blessés, aux familles de victimes ni aux survivants qui ont perdu leurs maisons et leurs biens.

Lors de sa visite dans la région le 1er février 2013, la délégation d'Alkarama et de Hood s'est rendue à Aden et de là à Ja'ar en passant par Dufas, Zinjibar, Al-Makhsin et Al-Kud. Zinjibar, la capitale d'Abyan, est la ville la plus touchée par les affrontements et les bombardements. Les forces militaires américaines ont participé aux attaques en ciblant la région côtière à partir de navires de guerre croisant au large des côtes tandis que l'aviation yéménite, mais également américaine et saoudienne, ont régulièrement participé aux opérations. Au sol, des combats acharnés se sont déroulés entre groupes armés et militaires yéménites secondés par des milices gouvernementales locales désignées sous le vocable de « comités populaires ». Le conflit a duré du mois d'avril 2011 jusqu'au mois de juin 2012. Les autorités yéménites ont déclaré avoir repris le contrôle de la région aux groupes armés, ces derniers ont pour leur part annoncé s'être retirés pour mettre un terme à l'effusion du sang des civils.

Les témoignages que nous avons pu recueillir font état de nombreuses victimes civiles des bombardements mais nous ne disposons pas de chiffres. Des observateurs indiquent le nombre de plusieurs dizaines de morts. Il semble probable que des quartiers d'habitation ont été visés en raison de la présence d'éléments d'Ansar Al-Sharia qui s'y étaient installés. Il était toutefois difficile d'identifier l'origine des avions qui ont bombardé. Certains témoins ont néanmoins pu identifier des appareils de type Apache, certains parlent également d'avions saoudiens.

Ja'ar a fait l'objet de nombreuses attaques ciblées. Ainsi, le 10 juin 2011 lors d'une attaque aérienne (les témoins ne peuvent pas préciser si ce raid a été mené par un avion de l'armée nationale ou un drone américain) sur la maison de Nadir Nasser Haidara Al-Shadidi dans le quartier de Al-Mashru' à Ja'ar, suspecté d'être un des dirigeants d'Ansar Al-Sharia, Sa mère, son père et sa sœur ont péri.<sup>248</sup> Sa jeune nièce rescapée est handicapée à vie. Une petite fille de 11 ans, Moti'a Ahmed Haidara, a également été tuée alors qu'elle sortait du domicile des Al-Shaddadi. Nadir Al-Shadidi quant à lui, était absent à ce moment. Mais il semblerait qu'il ait été tué lors d'une attaque de drone américain le 18 octobre 2012 dans un quartier situé au nord-ouest de Ja'ar.

Le 2 septembre 2011, trois femmes et un homme d'une même famille ont été tués dans la région d'Al-Kud située entre Zinjibar et Ja'ar. Très peu de familles étaient restées sur place, presque toutes avaient fui vers Aden ou ailleurs. Il semble que cette attaque soit le fait de l'armée yéménite. Les victimes sont : Anissa Ahmed Ibrahim, sa sœur, Meriem Ahmed Ibrahim, leur mère, Sa'ud Ali Hassan ainsi que l'époux de cette dernière, Abdallah Ali Ben Ali

Le 5 septembre 2011, plusieurs bombardements ont touché Ja'ar. Une école qui n'était pas utilisée par les combattants a été touchée, une femme, Wafa' Muhammed Ahmed Al-Hamza ( وفاء محمد أحمد الحمزة ) a été tuée et plusieurs autres personnes ont été blessées (deux hommes et deux enfants). Ce même jour, une autre frappe a touché l'hôpital Al-Razi et la grande mosquée de Ja'ar. Il semblerait qu'une petite mosquée utilisée par les membres d'Ansar

247 Los Angeles Times, « U.S. escalates clandestine war in Yemen », Los Angeles Times, 16 mai 2012, [http://latimesblogs.latimes.com/world\\_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops.html](http://latimesblogs.latimes.com/world_now/2012/05/washington-escalation-american-clandestine-war-yemen-us-troops.html) (Consulté le 27 avril 2013)

248 Hakim Almasmari, US makes a drone attack a day in Yemen, The National, 15 juin 2010, [www.thenational.ae/news/world/middle-east/us-makes-a-drone-attack-a-day-in-yemen#page1](http://www.thenational.ae/news/world/middle-east/us-makes-a-drone-attack-a-day-in-yemen#page1) (consulté le 28 juillet 2013)

al-Sharia avait été la cible initiale. Jaber Qasem Salem ( جابر قاسم سالم ), âgé de 72 ans, a été à cette occasion gravement blessé et a succombé à ses blessures plusieurs semaines plus tard. Certains témoins disent avoir identifié lors de ces frappes un avion saoudien. La mosquée qui est située en plein centre du marché a été touchée une nouvelle fois, le tribunal ainsi qu'une station de police ont également été visés. Un vendeur, Hazza Ahmed Atta Baheb ( أحمد عطا باحبيب ) a été tué ainsi qu'un autre homme du nom de Haidara Mohsen Ali al Abidi, ( حيدرة محسن علي العبيدي ). Ces trois attaques ont fait 7 morts et 4 blessés selon des informations officielles.<sup>249</sup>

La délégation d'Alkarama s'est rendue sur les lieux pour recueillir des informations sur l'attaque la plus meurtrière qui a eu lieu le 15 mai 2012 au matin. 14 personnes sont mortes. La cible était la maison de la famille Al-'Arshani. Un homme de 33 ans, Nawir Abdallah Al-'Arshani ( نوير محمد عبدالله العرشاني ), âgé de 33 ans, est décédé et d'autres habitants ont été blessés, dont certains grièvement. Alors que des dizaines de personnes s'étaient regroupés sur les lieux pour porter secours aux blessés, l'avion est repassé environ 15 minutes plus tard et a tiré encore plusieurs roquettes tuant 13 hommes et une femme et blessant des dizaines d'autres (voir liste des personnes tuées ci-dessous). Il semblerait qu'il y ait eu une erreur sur la cible. Toutefois les maisons avoisinantes ont également été détruites ou endommagées. Certains témoins sont certains qu'il s'agissait d'un avion américain parce qu'il « était gris et en forme d'aigle » alors que l'armée yéménite ne disposerait pas de tels avions.<sup>250</sup>

Notre délégation a rencontré des témoins qui ont rapporté des détails sur les attaques subies et le contexte dans lequel elles se sont déroulées. L'un d'eux explique : « Après avoir ciblé la maison d'Al-'Arshani, les officiels nous ont raconté que des membres d'Al-Qaida s'y trouvaient mais c'est un mensonge. Les autorités yéménites bombardaient de manière brutale pour faire fuir les habitants de Ja'ar comme elles l'ont fait pour Zinjibar. Mais la plupart des habitants n'ont pas quitté leurs maisons ». Samira Muhammed Ahmed Al-Sabihi ( سميرة محمد أحمد الصبيحي ), âgée de 40 ans, rapporte avoir été contrainte de quitter sa maison en raison des dégâts causés par les bombardements.

L'un des témoins, chauffeur de taxi, raconte de son côté : « J'ai entendu la détonation de la bombe et à la vue de la fumée je me suis précipité avec mon véhicule vers le lieu. Des passants m'ont dit que la maison d'Al-'Arshani avait été visée, elle est située près de la mienne. Arrivé sur place, j'ai découvert ma maison en ruines. Trois membres de ma famille se trouvaient à l'intérieur, l'un d'entre eux a été blessé, les deux autres étaient indemnes. Je les ai transportés vers le domicile d'un parent et je suis retourné sur les lieux. C'est en arrivant sur place que l'avion est passé une seconde fois et a bombardé les gens qui portaient secours aux blessés de la première attaque. Le missile a explosé à quelques mètres de ma voiture que j'ai arrêtée net et je me suis aperçu que l'arrière était en feu. J'ai sauté le plus vite possible de la voiture et j'ai vu de nombreux corps autour de moi au sol, ils étaient nus et brûlaient. J'ai vu sept ou huit personnes au moins mourir à ce moment ».

Abdallah Saleh Hussein ( عبدالله صالح حسين ) témoigne pour sa part: « Après la première frappe, je me suis précipité sur les lieux avec mon fils Muhammed, comme des dizaines d'autres habitants. Nous voulions porter secours aux victimes quand tout d'un coup une deuxième attaque a eu lieu. J'ai vu de nombreux corps déchiquetés. Mon fils a été touché par des fragments de bombe au ventre et au cou. Il est mort rapidement ».

Nur 'Udh Haidara Al-Hawla ( نور عوض حيدرة الحولة ), âgée de 60 ans, a subi une attaque cérébrale lors de la seconde frappe à la vue des corps de victimes sur le sol. Elle rapporte : « L'avion a bombardé près de ma maison. J'ai entendu l'explosion, notre maison

**« Les habitants ont fait l'objet dans un premier temps d'un blocus de la part de l'armée alors qu'ils n'étaient pas partie dans le conflit qui opposait les forces gouvernementales à Ansar Al-Sharia. En tant que société civile, ils ne pouvaient combattre ces groupes armés. Durant le blocus, j'ai essayé d'apporter de l'aide médicale et humanitaire. Mais malheureusement la situation s'est empirée lorsque les hommes armés se sont mêlés aux civils. C'est à ce moment là que l'armée a bombardé sans faire de distinction entre les personnes. »**

Mahdi Said Ba Hassan, enseignant à la faculté de Lawdar

249 AFP, « Air strikes on Yemen town kill seven civilians: official », Dawn.com, 5 septembre 2011, <http://dawn.com/2011/09/05/air-strikes-on-yemen-town-kill-seven-civilians-official> (Consulté le 27 avril 2013)

250 Kelly McEvers, « Yemen Airstrikes Punish Militants, And Civilians », NPR, 6 juillet 2012, <http://www.npr.org/2012/07/06/156367047/yemen-airstrikes-punish-militants-and-civilians> (Consulté le 27 avril 2013)

« A ce jour, je ne comprends pas ce qui a pu être ciblé. Mais les conséquences sur les esprits sont dévastatrices, en particulier des enfants qui ont subi des traumatismes. Jusqu'à présent, les victimes n'ont pas été dédommagées et notre message s'adresse à la communauté internationale et au gouvernement yéménite pour qu'ils viennent en aide aux familles de victimes. »

Fadhil Al-Dhali'i, chercheur, fonctionnaire au ministère de l'éducation à Abyan

### Liste des personnes tuées lors de l'attaque du 15 mai 2012

Nom	Âge
نوير محمد عبدالله العرشاني Nawir Muhammed Abdallah Al-'Arshani	33
ماجد أحمد عبدالله عوض النمر Majed Ahmed 'Abdallah 'Awdh Al-Nimr	26
سام محسن حيدر الجلادي Salem Muhsin Haidar Al-Jaladi	35
أديب أحمد غانم الدُّبعي Adib Ahmed Ghanem Al-Duba'i	18
محمد عبدالإله صالح حُسين Muhammad 'Abd Al-Ilah Saleh Hussein	30
مُنير بن الحجبي بن العاصي Munir Ben Al-Hajji Ben Al-'assi	25
أحمد عبدالله أحمد الشهاري Ahmed 'Abdallah Ahmed Al-Shihari	26
سام عبدالله أحمد أبكر Salem Abdallah Ahmed Abkar	40
حُسين مبارك أحمد البُحيث Husain Mubarak Ahmed Al-Buhith	40
عبدالرحمن المطهَّر Abdurrahman Al-Muttahhar	23
حافظ عبدالله مبارك Hafedh Abdallah Mubarak	25
محسن علي سام Muhsin 'Ali Salem	23
أمير العزاني Amir Al-'Azani	45
مريم عبود سعيد علي الحوت Maryam 'Abdu Sa'id 'Ali Al-Hawt	35

en a été secouée, il y avait des morts dans la rue, j'ai été prise d'une forte angoisse et j'ai eu une attaque. L'Etat ne m'a pas aidée et je suis une femme seule »

Mahdi Said Ba Hassan (مهدي سعيد باحسن), âgé de 40 ans, enseignant à la faculté de Lawdar explique : « Les habitants ont fait l'objet dans un premier temps d'un blocus de la part de l'armée alors qu'ils n'étaient pas partie dans le conflit qui opposait les forces gouvernementales à Ansar Al-Sharia. En tant que société civile, ils ne pouvaient combattre ces groupes armés. Durant le blocus, j'ai essayé d'apporter de l'aide médicale et humanitaire. Mais malheureusement la situation s'est empirée lorsque les hommes armés se sont mêlés aux civils. C'est à ce moment là que l'armée a bombardé sans faire de distinction entre les personnes. Maintenant, l'Etat devrait subvenir aux besoins des populations touchées mais il ne le fait pas. Les problèmes d'eau, de soins, d'hygiène sont énormes sans que les autorités prennent leurs responsabilités. »

Fadhil Al-Dhali'i (فضل الضالعي), chercheur, fonctionnaire au ministère de l'éducation à Abyan, s'est demandé pourquoi ces maisons avaient été bombardées. Il s'interroge : « A ce jour, je ne comprends pas ce qui a pu être ciblé. Mais les conséquences sur les esprits sont dévastatrices, en particulier des enfants qui ont subi des traumatismes. Jusqu'à présent, les victimes n'ont pas été dédommagées et notre message s'adresse à la communauté internationale et au gouvernement yéménite pour qu'ils viennent en aide aux familles de victimes. »

La ville de Ja'ar et les alentours subiront encore de nombreuses attaques dans les semaines suivantes. Certaines seront particulièrement meurtrières pour des civils. Le 15 juin 2012, à Shaqra, village proche de Ja'ar, quatre maisons, dans lesquelles auraient séjourné des membres de groupes armés, sont touchées par des missiles sans qu'il puisse être établi si ceux-ci avaient été tirés d'un avion de guerre américain ou d'un drone de la CIA. Une femme et quatre enfants meurent, quatre autres personnes sont blessées. Ali Al-Amoudi, âgé de 28 ans, qui a survécu à cette attaque, rapporte à un journaliste, alors qu'il est encore soigné à l'hôpital, que son fils de 4 ans et sa fille de 6 ans sont décédés dans ses bras sur le chemin de l'hôpital.<sup>251</sup>

251 Kelly McEvers, « Yemen Airstrikes Punish Militants, And Civilians », NPR, 6 juillet 2012, <http://www.npr.org/2012/07/06/156367047/yemen-airstrikes-punish-militants-and-civilians>, liste des victimes tuées et blessées : [http://sa-press.net/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=809](http://sa-press.net/index.php?option=com_k2&view=item&id=809) (Consulté le 27 avril 2013)

Les attaques aériennes se sont intensifiées durant l'année 2012. Les médias en ont répertorié une dizaine dans la province de Hadramout qui n'est pourtant pas une région dans laquelle s'étaient implantés durablement les groupes d'Al-Qaida ou d'Ansar al-Sharia. La plupart des frappes ont visé des voitures de passage transportant des membres présumés de ces organisations.

Les populations étaient terrorisées par les drones qui survolaient sans cesse leurs villages à tout moment de la journée et s'attendaient à être attaquées puisque d'autres lieux avaient subi le même sort. Les habitants de la région ont régulièrement protesté, organisé des manifestations, adressé des plaintes au Président de la République, en vain.

Alkarama et Hood se sont rendues à Khashamir, un village de 250 habitants, situé dans la commune d'Al-Qutn où le 29 août 2012 vers 21h30 quatre missiles ont été tirés par un drone, tuant au moins 5 hommes. A l'entrée du village, sur les murs des inscriptions attirent l'attention des visiteurs : « Non aux bombardements américains », « Non à l'occupation américaine ».

Parmi les morts figure Salem Ben Ahmed ben Salem Ali Jaber ( سالم بن احمد بن سالم بن علي جابر ) âgé d'une quarantaine d'années et père de 7 enfants. Il était enseignant et imam de la mosquée Al-Mutadharirin à Al-Mukalla. Il préparait son doctorat à l'université de Hadramout. Il était connu pour ses idées opposées à celles d'Al-Qaida et avait quelques jours avant sa mort, lors d'un prêche, exhorté ses compatriotes à ne pas se laisser influencer par cette organisation. Il n'avait pas de relations avec les groupes armés. Ce jour là toutefois, il devait se réunir avec des présumés membres d'Al-Qaida qui le critiquaient pour ses prises de position. Il s'était rendu sur le lieu de la rencontre avec un parent, le policier Walid Abdallah Abdelhamud Ben Ali Jaber, وليد عبدالله عبد المحمود بن علي جابر , âgé de 26 ans et père d'un enfant qui lui non plus n'avait aucune relation avec les groupes armés.

Les explosions ont eu lieu à environ 15m des maisons d'habitation. Un témoin oculaire, Abu 'Issa Rajab Khamis Ba Rif'at ( أبو عيسى رجب خميس بارفاعة ), berger, présent sur les lieux a pu observer les faits. Il rapporte : « J'étais assis à cet endroit sous le palmier et en face de moi se trouvaient quatre hommes. Le cinquième était assis dans la voiture. J'ai quitté le lieu et me suis dirigé vers la route principale qui est à une distance de 100m du village, je l'ai traversée et quelques instants après mon départ j'ai vu arriver un missile qui se dirigeait sur les hommes. Peu après, un second missile a frappé un endroit tout près. Le cinquième homme est sorti rapidement de la voiture et a couru vers le village. Un missile l'a suivi et directement touché, il n'était pas loin des maisons qui ont été endommagées par des fragments de la bombe. Un quatrième missile a frappé la voiture. Des femmes et des enfants ont immédiatement commencé à hurler. Sous le choc, plusieurs femmes ont fait des fausses-couches. Des animaux sont morts, les corps de tous étaient déchiquetés et éparpillés sur une grande surface. »

Le père du Cheikh Salem , Ahmed Ben Salem Saleh Ben Ali Jaber, احمد بن سالم صالح بن علي جابر , âgé de 77 ans, témoigne pour sa part qu'il était assis avec sa femme dans la cour de la maison quand il a vu un missile passer au dessus de lui puis entendu une forte explosion, tout de suite suivie du bruit du deuxième, troisième et quatrième missile. Toute la maison tremblait. Il s'est levé et a voulu sortir quand sa femme s'est évanouie. Il l'a prise et faite entrer à l'intérieur de la maison où se trouvaient les autres femmes. Puis il s'est dirigé vers l'endroit où sont tombés les missiles ne sachant pas du tout ce qui s'était passé. Un attroupement s'était formé pour s'occuper des victimes. Il ne leur restait plus qu'à rassembler les restes des dépouilles déchiquetées d'humains et d'animaux qu'ils ont dans un premier temps placés sous un climatiseur.

Ahmed Ben Salem Saleh Ben Ali Jaber raconte : « Je leur ai dit qu'il y avait trop de corps et qu'il valait mieux utiliser un congélateur. Pendant que nous débattions de ce sujet, l'un des hommes vint vers moi et me demanda 'où est ton fils Salem ? ' J'ai répondu qu'il était allé la veille rendre visite à son ami dans un village proche et qu'il serait de retour le lendemain avant de partir à Al-Mukalla où il enseignait. Mon interlocuteur me présenta à son ami, Saif, chez qui mon fils avait été, et ce dernier me prit la main et exprima des louanges à Dieu. Je compris que mon fils avait été tué. Je l'ai prié d'aller voir la mère de Salem qui avait fait un malaise. Elle avait repris conscience et était sortie de la maison pleurant et criant : 'mon fils ! Mon fils' A ce moment là, elle ne savait pas encore que son fils avait été tué, ce devait être son instinct maternel qui l'avait avertie. Elle a de nouveau perdu conscience et il a fallu la rentrer à l'intérieur de la maison où tous les enfants et les femmes pleuraient et criaient. Je suis alors retourné à la maison pour consoler Um Salem. Elle a passé six semaines à prier et implorer Dieu et puis elle est décédée. Elle n'a jamais pu surmonter la mort de son fils. Salem a laissé 7 enfants et l'Etat ne nous a fourni aucune aide ».

Dr. Abdallah Jaber ( عبدالله جابر ), âgé de 40 ans, parent d'une des victimes, montre aux membres de la délégation de

défenseurs des droits de l'homme des fragments de missiles et les traces des impacts encore visibles sur les murs des maisons. La voiture calcinée est encore sur place. Nous rapportons ici des extraits de son témoignage : « Le bombardement a eu lieu après la prière du soir, le missile venait du nord. Les détonations ont été entendues à trois kilomètres et les habitants sont montés sur les toits pour voir ce qui se passe et d'où provenait cette explosion violente. Ils se sont alors précipités vers l'endroit du bombardement. Les vitres étaient brisées, des murs fêlés, certaines pièces se sont effondrées parce que les bâtisses sont anciennes et en terre. En arrivant, la voiture brûlait encore. Un corps avait été propulsé à 30 mètres, un deuxième à dix mètres et deux autres étaient à deux mètres et demi. Ils étaient explosés, on ne pouvait les identifier, les membres éparpillés. Comme il faisait nuit, les habitants n'ont pu regrouper tous les membres, ce n'est que le lendemain qu'ils ont tout rassemblé. Un seul visage était encore reconnaissable, les quatre autres non. Il y avait également des animaux tués et démembrés. Seuls deux corps ont pu être identifiés. Beaucoup d'enfants ont dû être emmenés à l'hôpital en raison de leur état de choc et de panique. Nous nous demandons pourquoi ces bombardements, alors qu'il est possible d'arrêter les suspects ».

En particulier les habitants sont très en colère en raison de l'assassinat du Cheikh Salem qui était un homme particulièrement respecté de la population. Ils demandent que les responsables de ces assassinats soient jugés pour leurs crimes.

Les autorités ont prétendu que tous les morts étaient des membres d'Al-Qaida et ont identifié l'un d'entre eux comme étant Jamal 'Issa Ben Saleh (جمال عيسى بن صلاح), l'un des 63 prisonniers qui s'étaient échappés de la prison d'Al-Mukalla, en juin 2011. L'identité des deux autres n'est pas connue.

La province a subi plusieurs attaques entre les mois d'août et septembre 2012 mais celles-ci visaient surtout des véhicules qui ne se trouvaient pas à proximité d'habitations. Ces attaques ont provoqué la colère des habitants de la région qui ont organisé des manifestations dès le 1er septembre afin que cesse l'intervention américaine au Yémen, l'assassinat d'innocents et la destruction de maisons.<sup>252</sup>

---

252 Communiqué final du rassemblement organisé à Khashamir le 1er septembre 2012 avec des photos, [alaqaad.com/vb//showthread.php?t=4592](http://alaqaad.com/vb//showthread.php?t=4592) (consulté le 8 mai 2013)

Al-Baydha est l'une des provinces voisines d'Abyan qui a subi les retombées de la lutte antiterroriste menée par le gouvernement yéménite en coopération avec les Etats-Unis. Cette région était sous observation en raison notamment de l'emprise des groupes armés sur Abyan et de la menace de l'afflux de combattants. Les habitants se plaignaient du fait que depuis plus d'un an, des drones survolaient leur région. Après la reprise des villes insurgées d'Abyan par les autorités, certains combattants ont rejoint les provinces limitrophes. Selon la presse yéménite, des membres d'Ansar Al-Sharia sous la direction du Cheikh Qayid Ahmed Al-Dhahab (قائد أحمد الذهب), l'émir de Radaa après l'assassinat de son frère Tariq (طارق أحمد ناصر الذهب), avaient pris le contrôle de la commune de Walad Rabi', une localité de près de 20 000 habitants, quelques jours avant l'attaque. Cette offensive des groupes armés aurait fait suite au décès d'un de leurs responsables les plus importants, Samir Al-Mawri (سمير الماوري).<sup>253</sup>

L'attaque par drone du 2 septembre a eu lieu à l'extérieur de Wadi Rabi' commune relevant administrativement de Radaa. Elle semble en réalité avoir visé la voiture de Abderraouf Al-Dhahab<sup>254</sup>, le frère de l'émir, mais a manqué sa cible touchant un véhicule transportant 14 personnes civiles parmi lesquelles des femmes et des enfants (voir la liste des victimes ci-dessous). Les victimes venaient des villages Al-Hamidha et Al-Sabul. Onze sont mortes sur le coup, leurs corps ont été carbonisés. Les trois autres ont été blessés et l'un d'eux est mort plusieurs semaines plus tard alors qu'il se faisait soigner dans un hôpital du Caire. Il y a eu 11 blessés parmi les piétons présents sur les lieux. Les rescapés parlent d'un avion qui aurait pris pour cible le véhicule.

Les autorités yéménites se sont empressées d'affirmer qu'elles avaient procédé à ce bombardement dans le but de tuer Abderraouf Al-Dhahab, recherché pour ses accointances avec Al-Qaida. Elles ont déclaré qu'elles avaient commis une erreur, la voiture touchée étant à proximité de celle visée. Or des officiels yéménites eux-mêmes ont reconnu que les tirs provenaient d'appareils américains. Plus tard, les autorités américaines ont finalement confirmé pour la première fois leur responsabilité dans cette attaque.<sup>255</sup>

Alkarama et Hood ont organisé le 5 septembre 2012 une conférence de presse<sup>256</sup> avec les familles de victimes de cette attaque durant laquelle celles-ci ont précisé que la région était régulièrement survolée par des drones depuis plus d'un an et que ceux-ci ont continué leurs opérations d'observation après le massacre. Elles ont démenti le fait qu'un autre véhicule se trouvait à proximité du leur. Le conducteur Nasser Mabkhut Al-Sabuli Al-Sabuli (ناصر مبخوت السابولي الصبولي), âgé de 45 ans, a survécu à la tuerie et se souvient avoir vu un avion les survoler mais ne s'attendait pas à une attaque puisque la voiture ne transportait que des civils. Il se souvient d'un déluge de feu brûlant des corps près de lui puis avoir perdu connaissance. A ce jour, il est hanté par ces corps en feu. L'un des représentants de la tribu locale, Ahmed Said Al-Dhahab, (أحمد سعيد الذهب) a précisé pour sa part qu'il était engagé dans une médiation pour régler la situation dans la région et « à chaque fois que nous approchons d'une solution ils nous viennent avec les avions. Ce sont des avions de la discorde et pas seulement d'espionnage ».

C'est avec beaucoup de difficulté que nos représentants ont pu accéder à l'hôpital public de Sanaa le mardi 4 septembre 2012 au soir pour rencontrer les trois survivants. Les services de sécurité gardaient les lieux et avaient interdit toute visite. Le directeur de l'hôpital de Sanaa nous a déclaré que trois des victimes ont survécu avec des brûlures au second degré tandis que les autres victimes sont arrivées à l'hôpital dans un tel état qu'elles n'ont pu être identifiées par les familles que grâce à leurs effets personnels.

L'un des rescapés qui allait être transféré au Caire, nous a rapporté que les personnes touchées revenaient du marché de la ville et se rendaient dans leur village à bord d'un véhicule de marque Toyota Land Cruiser lorsque deux avions américains les ont attaqués avec au moins deux missiles. Le premier a touché l'avant de la voiture ce qui l'a renversée et causé un incendie tandis que le second l'a frappée quelques instants plus tard déchiquetant ceux qui lors de la première frappe avaient été blessés.

253 « Ansar al-Sharia contrôle totalement les commune de Walad Rabie et Mahn Zayd à Al-Baydha », Yemen Press, 1er août 2012, <http://yemen-press.com/news11231.html> (Consulté le 2 mai 2013)

254 Yémen : 13 civils tués dans une attaque aérienne à Radda, 3 septembre 2012, <http://french.peopledaily.com.cn/International/7933730.html> (Consulté le 2 mai 2013)

255 Chris Woods, "Who is held to account for deaths by drone in Yemen ?" The Guardian, 6 septembre 2013, <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2012/sep/06/drone-deaths-yemen> (Consulté le 2 mai 2013)

256 « 02/09/2012 » الكرامة و "هود" تنظمان جلسة استماع لأقارب ضحايا القصف الأمريكي ليوم « 02/09/2012, 6 septembre 2012, [http://ar.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4516:4516&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140](http://ar.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=4516:4516&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140)

Les blessés nous parlaient avec difficultés et de manière pressée : « Nous revenions de la ville après que chacun ait fait ce qu'il avait à faire et quand nous sommes arrivés sur la voie principale, nous avons vu deux avions ; l'un d'entre eux s'approchait beaucoup et a envoyé un missile sur nous. Nous avons été éjectés de la voiture et certains d'entre nous étaient encore vivants et tentaient de fuir quand l'avion a tiré un autre missile pour tuer ceux qui étaient encore vivants. La fumée et les gaz nous enveloppaient de tous les côtés et nos corps brûlaient ». Un autre survivant rapporte : « L'avion s'est beaucoup approché de nous, il est certain que le pilote pouvait nous voir et s'assurer que nous étions des civils et qu'il y avait parmi nous des femmes et des enfants. »

**« L'avion s'est beaucoup approché de nous, il est certain que le pilote pouvait nous voir et s'assurer que nous étions des civils et qu'il y avait parmi nous des femmes et des enfants. »**

Un survivant de l'attaque

Malgré le malheur qui a frappé la ville, il semblerait que les autorités yéménites soient parvenues à imposer le 20 septembre 2012 un arrangement avec les familles des victimes, lesquelles, selon des sources gouvernementales, auraient accepté des dédommagements financiers. En contrepartie, elles ont pris en charge les funérailles des victimes sous le contrôle des autorités locales dans la ville de Dhamar et non pas dans leurs villages, sans indiquer le lieu et la date de l'enterrement. Ainsi le dossier a été clos. Aucune mesure d'ordre judiciaire appropriée n'a été prise, les rapports du médecin légiste établissant les circonstances des décès, de même que les permis d'inhumation n'ont pas été délivrés.

Dans un premier temps, les autorités n'ont rien entrepris pour soigner les trois blessés et alléger leurs souffrances, notamment en les envoyant à l'étranger puisqu'à Sanaa, ils ne pouvaient être pris en charge correctement. Ce n'est qu'après l'appel de nos organisations lors de la conférence de presse du 5 septembre qu'ils ont été transférés en Egypte. Le ministre de la défense leur a remis deux billets de transport et 5000 dollars pour chacun d'entre eux et son accompagnateur. Muhammed Abdu Jar Allah (محمد عبده جار الله الصبوي) est décédé en Egypte suite à ses blessures. Les autres sont revenus une fois leur pécule dépensé sans pouvoir poursuivre leur traitement jusqu'à la fin.

**« Mabrouk a abandonné l'école alors qu'il était en 6e classe pour travailler dans l'agriculture et nous aider financièrement. Tout le monde aimait Mabrouk et celui qui l'aimait le plus c'est son grand-père, à ce jour nous n'arrivons pas à lui annoncer sa mort »**

Père de Mabrouk, adolescent de 13 ans tué au cours de l'attaque

Parmi les personnes décédées ce garçon de 13 ans, Mabrouk Muqbil Al-Daqari (مبروك مقبل علي صالح الدقاري) duquel son père dit : « Mabrouk a abandonné l'école alors qu'il était en 6e classe pour travailler dans l'agriculture et nous aider financièrement. Tout le monde aimait Mabrouk et celui qui l'aimait le plus c'est son grand-père, à ce jour nous n'arrivons pas à lui annoncer sa mort ».

Dawla Al-Sabuli (دولة ناصر صلاح ناصر الصبوي), âgée de 8 ans a succombé lors de cette attaque avec son père et sa mère alors qu'ils revenaient d'une consultation chez le médecin. Ce qui nous a frappé lors de notre visite à la morgue de l'hôpital Al-Thawra à Dhamar, où étaient entreposés les cadavres des victimes, c'est cette petite dont les deux bras étaient ouverts. Ses parents nous ont raconté que la petite Dawla embrassait sa mère au moment de l'explosion et elle est décédée dans cette position. Ce n'est que difficilement que les deux corps ont pu être séparés.

Le 12 septembre 2012, l'organisation Hood a adressé au procureur territorialement compétent des plaintes pénales assorties de demandes d'investigation pour établir la présence d'avions d'espionnage américains survolant le territoire yéménite et de drones armés procédant à des attaques contre des civils. Il y a été précisé qu'il était de la responsabilité de l'Etat de protéger les citoyens. A ce jour aucune enquête n'a été diligentée par le parquet pour établir les responsabilités dans ce crime.

Radaa et ses environs ont une importance stratégique en raison de la route qui relie les provinces du nord avec celles du sud. La situation dans cette région d'Al-Baydha se distingue par la rivalité entre deux lignées de la famille

Al-Dhahab.<sup>257</sup> Ce conflit tribal a un prolongement politique, les uns étant liés au régime Saleh, les autres dans l'opposition au régime, notamment en soutenant Al-Qaida. L'intervention américaine par des attaques régulières par avions et drones bloque toute tentative de négociation comme le déplore Ahmed Said Al-Dhahab qui a proposé une initiative de sortie du conflit qui menace d'atteindre la province voisine de Dhammar. Parmi ses propositions, figurent l'arrêt des frappes américaines contre l'évacuation des combattants d'Al-Qaida de Radaa.<sup>258</sup>



*Dhammar, 20 septembre 2012*  
Proches de victimes tuées lors de l'attaque aérienne américaine de Radaa du 2 septembre 2012.

## 12 victimes tuées lors de l'attaque de Radaa le 2 septembre 2012

Nom	Profession	Age
الصبولي إسماعيل مبخوت محمد Isma'il Mabkhout Muhamad Al Sabuly	fermier	25
الصبولي الزيدي صدام حسين محمد سعد Saddam Hussein Muhamad Sa'd Al Zaydi Al Sabuly	étudiant	18
الصبولي جمال محمد عباد Jamal Muhamad Ibad Al Sabuly	fermier	30
الصبولي عبد الغنى أحمد مبخوت Abdulghani Ahmad Mabkhout Al Sabuly	étudiant	17
ربيح عبد الله أحمد عبد ربه Abdullah Ahmad Abdulrabo Rabeeh	employé	23
الفقيه عبد الله محمد علي Abdullah Muhamad Ali Al Faqeeh	sans emploi	23

257 « القصة الكاملة لحياة آل الذهب وسيطرة المسلحين على منطقة قيفة في البيضاء », « L'histoire complète de la vie de Âl-Al-Dhahab et le contrôle des hommes armés de la région Qife à Al-Baydha », Al-Ahale.net, 29 janvier 2013, <http://alahale.net/article/8450> (consulté le 6 mai 2013)

258 « بؤرة صراع جديدة في اليمن », رداع, عبده عايش, Radaa, Foyer de conflit au Yémen, Al-Jazeera, 30 janvier 2013, <http://www.aljazeera.net/news/pages/95e09529-bc44-47a8-bb19-14ce6ef0a97f> (consulté le 6 mai 2013)

Nom	Profession	Age
الدقاري ميروك مقبل علي صالح Mabruk Muqbal Ali Saleh Al Daqari	écolier	13
الصبولي مسعود علي أحمد مقبل Massaoud Ali Ahmad Muqbal Al Sabuly	fermier	45
الصبولي ناصر صلاح ناصر Nasser Salah Nasser Al Sabuly	fermier	50
الدقاري وسيلة علي الفقيه Wassila Ali Al Faqeeh Al Daqari	femme au foyer	41
الصبولي دولة ناصر صلاح ناصر Dawla Nasser Salah Nasser Al Sabuly	écolière	8
محمد عبده جار الله الصبولي Muhamad Abdu Jarallah Al Sabuly	inconnu	inconnu

Avant de se rendre à la localité d'Al-Shihr, les représentants d'Alkarama et de Hood ont rencontré le 3 février 2013 à Al-Mukalla, la capitale de la province de Hadramout, Munir Salem Zin Al-Kaladi (منير سالم زين الكلدي), le frère de Nabil Salem Zin Al-Kaladi (نبيل سالم زين الكلدي) qui a été tué le 24 décembre 2012 dans la ville d'Al-Shihr lors d'une attaque de drone. Au moins quatre hommes ont succombé à cette frappe. Les autorités yéménites ont affirmé qu'ils étaient des membres d'Al-Qaida.

Alkarama suit l'affaire de Nabil Al-Kaladi depuis plusieurs années alors qu'il avait été arrêté et détenu sans procédure légale. Son frère Mounir nous a précisé un certain nombre de points en relation avec son parcours. Nabil, âgé de 33 ans, marié et père d'une fille, vivait avec sa famille dans le quartier dénommé « Octobre » à Al-Mukalla. Il avait été arrêté le 21 octobre 2007 sans mandat d'arrêt par des membres de la police politique à la sortie de la mosquée après la prière du midi. Nabil Al-Kaladi a été emprisonné pendant presque cinq ans, dont trois sans que des charges aient été retenues contre lui et sans avoir été déféré devant une autorité judiciaire habilitée par la loi ou devant une juridiction de jugement. Personne ne savait pourquoi il avait été arrêté, les autorités prétendaient qu'il avait reçu à son domicile une personne recherchée. Cette dernière a finalement été arrêtée et libérée après trois mois, alors que Nabil était maintenu en détention. Il n'a été présenté devant un tribunal spécialisé dans les affaires de terrorisme avec 12 autres personnes que le 10 octobre 2010. Afin de légitimer cette longue période de détention arbitraire, il a été condamné pour « appartenance à un groupe armé » à cinq ans de prison. Durant sa détention dans la prison d'Al-Mukalla il a du subir deux opérations aux reins sans être libéré. Avec d'autres détenus, il a participé à plusieurs grèves de la faim en raison de la détention arbitraire que ces prisonniers subissaient. Alkarama avait alerté sur cette situation de non-droit.<sup>259</sup> Il s'est évadé de la prison avec 62 autres détenus au mois de juin 2011.

Le 24 décembre 2012, la famille de Nabil apprend par les médias qu'une attaque de drone a tué vers 19h un groupe d'hommes en plein centre ville d'Al-Shihr dans un stade sportif et qu'il se trouvait parmi les quatre hommes tués. Elle a pu l'identifier bien que la moitié du corps avait explosé. A ce jour, il n'est pas connu pour quelle raison il était considéré comme « un homme à abattre ». « Le ministère de l'Intérieur a déclaré que parmi les personnes tuées lors de cette attaque figurait Abdullah Bawazir, l'un des instigateurs principaux de la grande évasion de prison qui s'est produite l'année précédente. Les douzaines de détenus qui se sont échappés auraient selon lui pris ensuite les armes contre le gouvernement et aidé Al Qaïda à asseoir son pouvoir dans le sud du pays. »<sup>260</sup> Certains médias toutefois présentent les deux hommes comme étant de simples membres d'Al-Qaida<sup>261</sup> qui selon les critères des Etats-Unis ne devraient pas figurer sur leur kill-list puisqu'ils affirment ne cibler que des chefs opérationnels de haut-rang.

Ce jour-là dans le stade, ce ne sont pas seulement des personnes suspectes qui sont tuées mais également des enfants qui sont blessés et traumatisés. L'un d'entre eux est Hamza Hussein Said Ben Dahman (حمزة حسين سعيد بن دحمان), âgé de 16 ans. Son oncle, Muhammed Said Ben Dahman (محمد سعيد بن دحمان), rapporte que Hamza s'était rendu au stade de Wadi Sam'oun (وادي صمعون) situé près de leur domicile pour jouer au foot. Il relate la scène : « Vers 18h30, nous avons entendu le bruit d'un drone, puis des missiles du type Hellfire ont été lancés à basse altitude avant d'exploser au niveau du stade. Après un moment de stupeur, les familles se sont empressées dans les rues bondées d'enfants et se sont ruées vers le stade. Hamza était sous choc, peut être avait-il inhalé des émanations provenant des missiles. Son corps était comme paralysé, il a perdu conscience et son état s'est empiré de jour en jour. Son père s'est rapidement rendu en Egypte pour le faire soigner parce que les médecins ici n'ont pas su identifier son mal. Nous avons fait une demande de soutien au gouvernement mais ils l'ont ignorée et, jusqu'à présent, nous n'avons obtenu aucune aide. Il a fallu vendre la maison pour subvenir aux frais ».

Nous avons appris que Hamza est revenu chez lui fin février mais que son état ne s'est pas amélioré. Il est alité et ne peut ni bouger ni parler. La famille s'est rendue en Jordanie pour trouver une solution à son problème. Nous avons rencontré le père, Hussein Said Abdallah Ben Dahman avant qu'il ne se rende en Jordanie avec son fils. Il rapporte : « Mon fils se trouvait dans le stade quand un drone américain a ciblé un groupe de personnes. Hamza est rentré à

259 منظمة الكرامة، اليمن: عشرات المعتقلين تعسفياً في سجن الأمن السياسي بالمكلا يضربون عن الطعام 259 dans la prison de la sécurité politique à la prison d'Al-Mukalla », [http://ar.alkarama.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=3774:2010-03-16-19-05-57&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140](http://ar.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3774:2010-03-16-19-05-57&catid=164:ak-com-yem&Itemid=140) (consulté le 6 mai 2013)

260 Ahmed Al-Haj The Associated Press, "Drone strike in Yemen kills 2 AQ suspects", 28 décembre 2013 <http://www.marinecorp-stimes.com/article/20121228/NEWS/212280305/Drone-strike-in-Yemen-kills-2-AQ-suspect> (consulté le 6 mai 2013)

261 Bill Roggio, "Jihadist identifies 2 AQAP fighters killed in recent drone strike", Long War Journal, 27 décembre 2012, [http://www.longwarjournal.org/archives/2012/12/jihadist\\_identifies.php](http://www.longwarjournal.org/archives/2012/12/jihadist_identifies.php) (consulté le 6 mai 2013)

la maison dans un état d'abattement total. Il tremblait de tout son corps et nous a dit qu'il avait vu des gens déchiquetés et ensanglantés. Je lui ai demandé ce qui s'était passé et il a répondu qu'un avion américain avait bombardé. Il mettait sa main à la gorge et il était pris d'une crise nerveuse et d'étouffements. Puis il a perdu connaissance. Nous l'avons amené à l'hôpital. Son état s'est empiré et il a perdu la parole. Auparavant, il était en bonne santé et maintenant il est malade pour la simple raison qu'il est un garçon yéménite dans un Etat qui n'a aucune considération pour ses citoyens. J'ai vendu tout ce que je possédais pour le soigner. Ma femme a vendu tous ses bijoux et j'ai emprunté de grosses sommes, de même que nous avons entamé l'héritage de ma femme pour pouvoir nous rendre au Caire. Ils ont procédé notamment à des examens à résonance magnétique (IRM). Il a été constaté que mon fils avait une lésion au cerveau et ne pourrait plus bouger. J'ai passé 20 jours avec lui au Caire puis il a fallu que je regagne mon domicile n'ayant plus d'argent. Ce qui est arrivé à mon fils relève de la responsabilité des gouvernements américains et yéménites et je demande qu'ils le soignent et le dédommagent. Nous vivons maintenant dans l'angoisse qu'il puisse mourir et nous craignons qu'il ne reste handicapé à vie. J'ai peur également que sa mère ne tombe malade en raison de l'état de son fils. Les Etats et la communauté internationale doivent nous aider ».

La population d'Al-Shihr a organisé d'importantes manifestations pour protester contre l'attaque qui a fait de Hamza une victime. Les prêches du vendredi suivant critiquaient sévèrement ces attaques. Mais ces protestations n'ont pas empêché que quatre jours après cette première attaque, un drone américain n'attaque dans cette même ville deux motos avec trois personnes qui ont péri. Mais un enfant a également été touché lors de ce raid.

Les habitants d'Al-Shihr étaient encore secoués par l'attaque du 24 décembre 2012 quand un second bombardement a touché la ville quatre jours plus tard, le 28 décembre 2012. Des témoins rapportent que trois missiles au moins ont été tirés sur des hommes. L'un d'entre eux, Hassan Ibrahim Suleiman (حسن إبراهيم سليمان), âgé de 40 ans, rapporte : « Lorsque je suis arrivé sur le lieu de l'explosion, j'ai vu les membres d'une dépouille mêlés aux restes de la moto. Son corps était carbonisé. Il semble qu'un missile ait raté la cible, le second a touché une moto avec deux personnes, le troisième a fait exploser la deuxième moto. Les trois corps étaient déchiquetés. Nous avons rassemblé les restes sans que nous sachions qui étaient ces hommes. »

Il nous a été précisé que des membres des services de sécurité ont emporté les cadavres et les débris de missiles. Les trois hommes assassinés n'ont pas pu être identifiés par la population locale car ils étaient étrangers à la ville.

La moto qui a été touchée se trouvait à proximité des habitations. Hassan Mawz Abdallah Hassan (حسن موز عبدالله حسن), âgé de 9 ans jouait à l'extérieur quand il a été touché par l'éclat du missile. Il a été blessé à l'avant-bras. Il est issu d'une famille extrêmement pauvre. Sa mère, Um Hassan, âgée de 37 ans rapporte : « C'était un vendredi, nous étions assis devant notre tente avant de prendre le déjeuner. Mon fils jouait à 50 m quand nous avons entendu une violente explosion sans que nous ne sachions où elle s'est produite. Je suis sortie pour appeler mon fils Hassan qui fuyait

dans le sens opposé à notre domicile. Nous l'avons rattrapé et ramené. Sa main saignait abondamment. Nous lui avons demandé ce qui s'était passé et s'il était tombé. Il ne savait pas d'où provenait sa blessure. Nous l'avons emmené à l'hôpital où le médecin nous a prévenus qu'un fragment de bombe avait touché l'os de son avant bras et qu'il fallait l'opérer pour extraire ce fragment. Nous avons été à la police qui nous a envoyés chez les services de sécurité, ces derniers nous ont renvoyés à l'hôpital. Là on nous dit de venir plus tard. Tous les services concernés ignorent notre situation et aucun ne nous soutient. Nous avons demandé de

l'aide à la mosquée qui nous renvoie chez le responsable des services de sécurité. Après de nombreux déboires nous avons fini par faire soigner Hassan. Il a fallu que nous payions nous-mêmes alors que nous avons 10 enfants et que nous sommes très pauvres. Et voici que ces derniers jours, deux mois plus tard, Hassan se plaint de douleurs au niveau de la main qui a été touchée lors de l'explosion. Il va falloir rassembler 400 rials pour aller à l'hôpital d'Al-Mukalla et le faire examiner une nouvelle fois. Nous avons adressé un courrier au gouverneur de la province avec le rapport médical et les factures, en vain. Les autorités ne nous sont d'aucun secours. »

Usama Salmin Muwafaq (أسامة سالمين موفق), âgé de 28 ans, nous rapporte : « Toutes les protestations ont été vaines. Des personnalités locales et des Oulémas se sont réunis après les attaques avec les autorités locales, une commission a été mandatée pour rencontrer le gouverneur mais cette démarche ne suffit pas. Nous avons appris par la suite que dans d'autres provinces les attaques de drones ont continué. Ces violations du droit ont des répercussions négatives sur les autorités du pays. »

**« Toutes les protestations ont été vaines. Des personnalités locales et des Oulémas se sont réunis après les attaques avec les autorités locales, une commission a été mandatée pour rencontrer le gouverneur mais cette démarche ne suffit pas. Nous avons appris par la suite que dans d'autres provinces les attaques de drones ont continué. Ces violations du droit ont des répercussions négatives sur les autorités du pays. »**

Usama Salmin Muwafaq

## Annexe 9 : L'attaque de Khawlan (Sanaa), 23 janvier 2013

Le 23 janvier 2013 vers 20h, un véhicule avec huit passagers à bord est frappé par deux missiles de type Hellfire tirés d'un drone alors qu'il se trouvait à environ 1km du village Al-Masna'a dans la commune de Khawlan relevant administrativement de la province de Sanaa. Les corps sont déchiquetés et carbonisés, éparpillés et difficilement identifiables. L'attaque visait notamment Rabie Hamud Lahib ( ربيع حمود لاهب ) recherché par les autorités yéménites et présenté comme un membre d'Al-Qaida, ce que certains démentent. Parmi les personnes touchées deux civils sans aucun lien avec des groupes armés.

La délégation d'Alkarama qui s'est rendue sur les lieux le 3 mai 2012 a pu constater trois mois après les faits les vestiges des dégâts causés par cette attaque et rencontrer des membres des familles de ces victimes civiles.



Khawlan, Sanaa, 3 mai 2013 - Haj Ali Al-Qawli portant la photo de son fils Ali Ali Al-Qawli avec ses petits enfants Mouad, Hajar et Mohamed. Ali Ali Al-Qawli a été tué lors de l'attaque aérienne américaine sur la zone industrielle de Khawlan le 23 janvier 2013.

Les habitants rapportent avoir entendu le bourdonnement de drones pendant les 10 jours qui ont précédé la frappe, un bruit ressemblant à celui de générateurs d'électricité fonctionnant au diesel. Le jour même de l'attaque des milliers de chiites s'étaient rassemblés pour fêter dans la ville de Jahana la naissance du prophète ce qui explique l'intérêt des médias pour cette attaque. Le véhicule a été ciblé alors qu'il se trouvait à proximité d'une caserne des forces de sécurité centrale qui auraient pu facilement l'intercepter.

Le véhicule était conduit par Muhsin Muhammed Jamil ( محسن محمد جميل ), âgé de 20 ans et étudiant, l'une des deux victimes civiles. Il avait l'habitude de louer cette voiture comme taxi à son oncle Salim Hussein Ahmed Jamil Al-Qawli ( سليم حسين أحمد جميل القاوي ). L'autre civil était son cousin

Ali Ali Saleh Al-Qawli ( علي علي صالح القاوي ), âgé de 33 ans et enseignant dans une école dans la commune de Khawlan. Le ministère de l'intérieur qui a dépêché le soir même une délégation sur les lieux a confirmé que les deux personnes ainsi que le propriétaire du véhicule n'avaient aucune relation avec les autres passagers.

**« Nous étions bien sur informés des frappes de drones mais elles avaient eu lieu loin de chez nous, à Marib, Abyan et nous ne nous sentions pas vraiment concernés. Mais un mois avant les faits, nous avons entendu une sonnerie effrayante et une semaine plus tard nous avons appris qu'une attaque avait visé Adnan Al-Qadhi tout près de Sanaa. »**

Mohamed Al-Qawli, frère d'une victime de l'attaque

Le frère de Ali, Mohamed Ali Al-Qawli (محمد علي القاولي) que nous avons rencontré nous a rapporté les détails de cette attaque. Il avait en sa possession des fragments de missiles et d'explosifs rassemblés sur le lieu de l'attaque. Il témoigne : « Nous étions bien sur informés des frappes de drones mais elles avaient eu lieu loin de chez nous, à Marib, Abyan et nous ne nous sentions pas vraiment concernés. Mais un mois avant les faits, nous avons entendu une sonnerie effrayante et une semaine plus tard nous avons appris qu'une attaque avait visé Adnan Al-Qadhi tout près de Sanaa.<sup>262</sup> Puis 10 jours avant l'attaque du 23 janvier nous avons entendu le bruit des drones qui nous survolaient. Mon frère et mon cousin n'avaient aucune relation avec une quelconque organisation, ceci dit, quelque soit la cible des avions américains, et même s'il s'agit du plus grand criminel, il a le droit d'être jugé par un tribunal impartial. Les deux avaient été invités à Jahana et vers sept heures ils sont allés au marché avec des collègues. Deux personnes de Sanhan les ont accostés, pouvaient les conduire. Ce jour là, la commu- la naissance du prophète d'artifice et c'est là que tirer deux missiles du côté J'étais à ce moment là à la quand j'ai reçu un appel attaque. J'ai appelé un confirmé l'information, voir de ses propres yeux Quelques instants plus appel m'informant que véhicule de mon oncle où demandé à mon parent place et me décrivait que la voiture était en feu, de me donner le numéro de la plaque d'immatriculation. Mon oncle a confirmé que c'était sa voiture et nous nous sommes rendus sur les lieux. Nous étions sous le choc. Sur place les corps brûlaient encore et les membres étaient éparpillés. Il y avait six victimes, mon frère, mon cousin et quatre hommes originaires de Sanhan. Nous avons trouvé 4 excavations causés par l'impact des missiles. Nous avons tenté d'éteindre le feu de la voiture pendant plus d'une demi-heure, puis nous avons rassemblé les membres éparpillés jusqu'à 23h et nous les avons transportés vers l'hôpital afin de pouvoir les inhumer plus tard. (...) Le lendemain, nous nous sommes rendus à l'hôpital de Jahana dans le but de préparer les dépouilles et on nous a informés que les services de sécurité avaient transféré les corps vers la capitale. La réaction des gens a été immédiate : ils ont organisé des blocages de route et protesté contre cette mesure. Au vu de ces réactions, on nous a convoqués pour nous remettre les dépouilles à l'hôpital de Sanaa. Au début nous n'avons pas pu les identifier, mais nous avons fini par reconnaître nos deux membres de la famille. »

**« Voici les cadeaux et les aides et le soutien des Etats-Unis aux Yéménites. Depuis un certain temps nous entendons parler de soutien américain au Yémen et nous ne savions pas de quoi il s'agissait. Maintenant nous pouvons imaginer ce soutien grâce aux fragments de ces explosifs et missiles qui tuent des Yéménites, détruisent leurs âmes et brûlent leurs corps. »**

Mohamed Al-Qawli, frère d'une victime de l'attaque

leur demandant s'ils moyennant une rétribution des Houthi fêtait et il y avait des feux les gens ont vu un drone de Jahana à 20h10mn. maison avec des collègues qui m'informait d'une parent de Jahana qui m'a je lui ai demandé de ce qui s'était passé. tard j'ai reçu un autre le missile avait touché le se trouvait mon frère. J'ai qui se trouvait déjà sur

Mohamed Al-Qawli nous raconte le malheur qui a frappé sa famille en tenant entre ses mains les fragments de missile qu'il nous montre. Et il conclut : « Voici les cadeaux et les aides et le soutien des Etats-Unis aux Yéménites. Depuis un certain temps nous entendons parler de soutien américain au Yémen et nous ne savions pas de quoi il s'agissait. Maintenant nous pouvons imaginer ce soutien grâce aux fragments de ces explosifs et missiles qui tuent des Yéménites, détruisent leurs âmes et brûlent leurs corps. »

Nous avons rencontré les parents de Salim, tous deux effondrés devant le malheur qui les a frappés. Salim était celui qui les soutenait matériellement grâce au travail qu'il effectuait avec le véhicule, en plus de son travail dans l'agriculture.

262 Adnan Qadhi a en fait été tué le 7 novembre 2012 par un drone américain. Officiellement Rabie Hamud Lahib aurait été tué lors de cette même attaque, or il s'est avéré qu'il a été tué à Khawlan le 23 janvier 2013. Une importante polémique s'est déclenchée suite à l'assassinat ciblé d'Al-Qadhi, notamment parce qu'il avait été colonel de l'armée, percevait un salaire et aurait pu à tout moment être arrêté. Voir : Jeffrey Fleishman and Ken Dilanian, "U.S. drone strategy in Yemen is fraught with peril", Los Angeles Times, 25 décembre 2012. <http://articles.latimes.com/2012/dec/25/world/la-fg-yemen-drones-qaeda-20121225> (consulté le 8 mai 2013)

Il semblerait que Rabie Hamud Lahib et Naji Ali Saad étaient les personnes ciblées par cette attaque. Mais Lahib, selon un journaliste finlandais qui s'est rendu sur les lieux, « habitait un village à une heure de route à peine de la capitale Sanaa. C'était le voisin de plusieurs personnalités politiques du pays. Il était membre du conseil du village qui se rendait à la capitale Sanaa tous les deux jours, traversant plusieurs barrages militaires sur sa route. »<sup>263</sup>



*Khawlan, Sanaa, 3 mai 2013*

Haj Ali Al-Qawli, à côté d'une photo de son fils Ali Al-Qawli avec ses petits-enfants. Ali Al-Qawli a été tué lors d'un raid aérien américain sur Khawlan le 23 Janvier 2013.

*Khawlan, Sanaa, 3 mai 2013*

Mohamed, fils d'Ali Ali Al-Qawli, instituteur tué lors de l'attaque aérienne américaine sur la zone industrielle de Khawlan le 23 janvier 2013.



263 Daniel Öhman, Lotten Collin, "Innocent people are killed in US drone attacks", 22 mars 2013, <http://sverigesradio.se/sida/artikel.aspx?programid=83&artikel=5481640> (consulté le 8 mai 2013)

Wusab est une grande agglomération composée d'une partie haute et d'une partie basse qui constituent chacune un district distinct. Il est question ici de la partie haute, située à l'ouest de la province de Dhamar et qui comprenait en 2004 près de 160 000 habitants. C'est une région délaissée par les services publics, en particulier en matière d'électrification, d'éducation et de santé. En conséquence, nombreux sont ceux qui tentent de trouver du travail dans les pays voisins. Les institutions judiciaires y sont défaillantes et caractérisées par l'arbitraire et la corruption ce qui contraint les gens à régler leurs contentieux selon les règles coutumières appliqués par des personnalités tribales reconnues se substituant à la justice de l'Etat.

Le sentiment d'être délaissés par le pouvoir central a poussé des dizaines de milliers d'habitants de Wusab à se joindre au mouvement de protestations de 2011-2012. Des dizaines d'entre eux ont été tués ou blessés lors des rassemblements et des manifestations. Avec l'accord conclu à l'initiative du conseil de coopération du Golfe qui a mis fin à l'insurrection, les protestataires de Wusab se sont estimés lésés n'ayant obtenu aucune représentation dans la conférence de dialogue national et ont décidé de créer le mouvement de Wusab suivant l'exemple du mouvement du Sud pour se rassembler et faire entendre leurs revendications portant sur leurs droits politiques, sociaux et économiques.

Le 17 avril 2013 à 20h30 dans le village de Midhlib, Bayt Yahud relevant de la commune de Wusab du haut, deux explosions violentes provenant de missiles lancés par des drones américains ont retenti. Ils visaient une voiture 4x4 dans laquelle se trouvaient quatre personnes : Hamid Muhammed Radman Al-Hadadi alias Al-Radami, حميد محمد ردمان, un ex-militaire de 40 ans, marié et père de 08 enfants, Isma'il Ahmed Muhamad Al-Muqdish (إسماعيل), âgé de ans, marié et père de 03 enfants, Mukram Ahmed Hamud Al-Haj Al-Da'ar (مكرم أحمد حمود الحاج), âgé de 20 ans et Ghazi Hamud Ahmed Saad Al-'Imad (غازي حمود أحمد سعد العماد) âgé de 28 ans, marié et père de deux enfants.

Les familles des victimes ainsi que les témoins qu'Alkarama a rencontrés, lors de sa visite entre le 10 et le 12 mai 2013, rapportent qu'Al-Radami, Al-Moqdish et Al-Da'ar ont été tués sur le coup au moment où les missiles ont atteint leur véhicule. La quatrième victime, Ghazi Al-'Imad, blessé, n'a pu être sauvé en raison de la présence d'un avion américain qui survolait la scène de l'attaque et empêchait les secours de s'approcher.

Les autorités yéménites ont comme dans de nombreux cas similaires annoncé la mort d'un « terroriste dangereux » lors d'une attaque aérienne sans préciser son origine. Rapidement elles ont communiqué les noms de quatre autres hommes tués en les présentant comme des terroristes sans préciser les actes qu'ils auraient commis<sup>264</sup>. L'un des noms cités, Najm Al-Din Ali Adallah Al-Ra'i (نجم الدين علي عبدالله الراعي) s'est avéré être en vie et ne pas avoir fait partie des occupants du véhicule ciblé. Quant à Hamid Muhammed Radman Al-Hadadi alias Al-Radami, il avait été arrêté en 2005 et condamné à quatre années de prison pour avoir combattu en Irak contre l'armée d'occupation américaine. Il a été maintenu deux années supplémentaires en détention et a finalement été libéré début 2011. A sa sortie de prison, il s'est installé dans son village d'origine et a repris une vie normale tout en s'investissant dans le travail social en particulier en tant que médiateur entre parties en conflit. Les activités d'Al-Radami, l'ancien prisonnier accusé d'appartenance à Al-Qaida ont suscité des doutes dans certains milieux politiques en opposition au régime d'Abdallah Saleh. De nombreux articles de mise en garde face à l'activité d'Al-Qaida à Wusab ont été publiés. Il semblerait que ce soit l'une des raisons pour lesquelles depuis plus d'un an la région était sous observation permanente de drones ce qui perturbait beaucoup la population.

Qu'en était-il réellement de cette accusation portée à l'encontre d'Al-Radami ? Nous avons questionné plusieurs personnes parmi lesquelles Wadhah Al-Qadhi (وضاح القاضي) jeune activiste de la révolution non-violente, originaire de cette région. Il nous raconte : « Quand les discussions autour d'Al-Radami et de ses activités suspectes se sont multipliées, je suis allé le voir à son domicile et je lui ai demandé : « Veux-tu transformer notre région en un centre de conflit ? Ne suffit-il pas que Wusab soit délaissé et manque de tout ? ; Je n'avais pas fini de lui dire ce que j'avais à dire que j'ai vu l'homme s'essuyer les larmes et me répondre : 'je ne veux pas qu'une seule goutte de sang soit versée ici à Wusab et je ne veux pas qu'une seule balle soit tirée. Je suis prêt à coopérer avec toute personne qui veut le bien pour cette région et ses enfants' ».

Al-Radami a également donné une interview dans laquelle il a nié toute relation avec Al-Qaida. Il a affirmé s'être mis

264 « مصرع (الردمي) القيادي في تنظيم القاعدة بغارة جوية في وصاب العالي » , "Décès d'un dirigeant d'Al-Qaida lors d'une attaque aérienne à Wisab supérieur", 26 septembre.net, 17 avril 2013, [http://www.26sep.net/news\\_details.php?lng=arabic&sid=90813](http://www.26sep.net/news_details.php?lng=arabic&sid=90813) (consulté le 8 mai 2013)

à la disposition de ses concitoyens et de les aider à obtenir justice. Il s'est étonné des accusations portées contre lui. Cette appréciation est d'ailleurs partagée par de nombreux habitants qui confirment l'action positive menée par Al-Radami et énumèrent les conflits qui ont pu être résolus grâce à son intercession.

Nous nous sommes rendus au centre de la direction de la sécurité où nous avons pu rencontrer son directeur, le colonel Ahmed Abu Sha'ie (أحمد أبو شائع) qui nous a surpris en nous affirmant : « Hamid Al-Radami était un homme qui pratiquait la médiation sociale et il nous aidait dans certains cas à trouver des solutions. Il n'était pas recherché et s'il y avait eu un mandat d'arrêt contre lui, nous aurions pu l'appréhender facilement. » Il ajoute avoir demandé des explications aux services de sécurité de la province à propos de cet assassinat et ceux-ci lui auraient fait comprendre qu'il n'avait pas à se mêler de cela.

Le soir de l'attaque du drone américain, des habitants s'étaient réunis au domicile d'Al-Radami attendant son retour afin de débattre d'un problème d'aménagement de route. Nous avons parlé à Muhammed Mahfudh Al-Hamili, membre du conseil local et directeur de l'administration de la réglementation, qui nous déclare : « je remercie Alkarama pour sa visite dans la région dans le but d'établir la vérité sur les crimes commis par les Etats-Unis avec l'accord du gouvernement yéménite. J'étais dans le bureau avec des collègues lorsque vers les environs de 20h nous avons entendu la première explosion. Nous sommes sortis pour voir ce qui se passait quand cinq minutes plus tard une seconde explosion, plus forte que la première retentit. Nous nous sommes rendus vers les lieux et des gens nous ont informés que la voiture de Cheikh Hamid Al-Radami avait été ciblée par un bombardement. Nous avons entendu au loin une voix qui appelait au secours et nous nous sommes rapprochés. La voiture était détruite mais l'incendie n'était pas encore éteint. Hamid avait été projeté à moitié hors de la voiture, son visage était visible tandis que son corps brûlait, deux autres corps étaient à l'intérieur, carbonisés. Il y avait une quatrième personne, Ghazi Al-Imad projeté à quelques mètres de la voiture, le visage à terre, ses membres inférieurs étaient touchés. Il saignait abondamment et nous suppliait de l'aider mais nous ne pouvions le secourir. A chaque fois que nous nous approchions de lui l'avion qui nous survolait baissait en altitude et nous craignons qu'il ne bombarde à nouveau. Il était environ 21h quand j'ai quitté les lieux, je ne supportais plus la situation et j'avais peur. J'ai appelé au téléphone le directeur général de la sûreté et le directeur de la région sans pouvoir les joindre. L'officier de service m'a répondu qu'il avait contacté le gouverneur qui lui a assuré ne pas avoir été informé de cette opération. »

L'un des frères d'Al-Radami, Ali, nous confirme les propos du témoin précédent en précisant qu'ils ont attendu jusqu'au lendemain pour enlever les corps du lieu de l'attaque et les enterrer. Aucun représentant du gouvernement n'est venu pour les aider. Il ajoute « Nous savons que le directeur de la sûreté et le directeur de la région se sont enfuis 2 ou 3 jours avant la frappe et qu'ils ont quitté la région car ils étaient au courant de l'attaque dont nous faisons porter la responsabilité au gouvernement d'union et nous lui disons : si ce gouvernement civil existe réellement, qu'il ouvre une enquête sur ce crime et qu'il défère les responsables à la justice ».

Salim, âgé de 28 ans, l'un des accompagnateurs d'Al-Radami se trouvait en moto à une distance d'un kilomètre environ quand l'attaque a eu lieu. Il a vu passer le missile en direction du lieu où se trouvait le véhicule d'Al-Radami : « Il y avait deux avions qui se suivaient et, au-dessus, un troisième avion tournait pour surveiller la scène. Entre la première frappe et la seconde se sont écoulées environ huit minutes. La deuxième était plus violente, le sol a tremblé et les gens ont paniqué. Mon compagnon et moi étions les premiers à arriver sur les lieux. Nous avons vu la voiture en feu et j'ai entendu l'un des passagers, Ghazi, crier. Je suis descendu de la moto pour le secourir car il avait été projeté à quelques mètres mais quand je me suis approché, l'avion est descendu très bas et a émis des signaux lumineux rouges sur le sol comme s'il indiquait mon emplacement dans le but de lancer une bombe. Les gens en face de moi criaient : 'l'avion descend, enfuie toi Salim !', j'ai quitté l'endroit et rejoint la foule en face. Les gens étaient pétrifiés d'angoisse à la vue de l'avion qui les survolait à basse altitude. Je me souviens encore des cris de Ghazi qui nous implorait alors que nous étions incapables de lui porter secours. Pendant trois heures nous avons attendu que l'avion disparaisse pour pouvoir secourir Ghazi. Il a été difficile de trouver un chauffeur pour nous conduire au dispensaire. Tous avaient peur d'être bombardés. Finalement j'ai obligé quelqu'un à nous transporter mais malheureusement Ghazi était mort. Le médecin ne pouvait que constater son décès et il nous a prévenu avoir reçu l'ordre du Conseil local de replacer sa dépouille sur les lieux dans l'attente d'une commission qui établisse les faits. »

Najm Al-Din Ali Adallah Al-Ra'i, âgé de 20 ans, figurait parmi les morts annoncés officiellement. Nous avons pu le rencontrer. « Je me trouvais au moment des faits au domicile de Al-Radami et l'attendais avec d'autres. J'ai appris par les médias que je figurais parmi les personnes tuées. J'accompagnais le Cheikh comme garde. Tous les shuyukh sont

accompagnés. L'espion qui a informé l'avion américain n'a pas vérifié les informations et cela me porte préjudice, je suis ciblé sans aucune raison. »

Cette attaque du 17 avril 2013 à Wusab a fait l'objet d'une séance devant le Sous-comité Juridique du Sénat américain qui examine les implications des assassinats ciblés par drones en matière de Constitution et de contre-terrorisme.<sup>265</sup>



Village de Madlab , Dhamar - Carcasse de la voiture touchée par un drone américain le 17 avril 2013. A son bord, se trouvaient Hamid Al Radmi et quatre autres personnes.

265 United States Senate Judiciary Committee, Subcommittee on the Constitution, Civil Rights and Human Rights, Drone Wars: The Constitutional and Counterterrorism Implications of Targeted Killing, Statement of Farea Al-Muslimi, 23 avril 2013, <http://www.judiciary.senate.gov/pdf/04-23-13Al-MuslimiTestimony.pdf>

**Aidez-nous à soutenir toutes celles et ceux dont les droits à la vie, à la liberté et à l'intégrité physique et morale sont menacés**



### **PAR VIREMENT BANCAIRE**

**BANQUE** Banque Raiffeisen, CH-1242 Satigny

**NOM** Fondation Alkarama

**SWIFT** RAIFCH22

**IBAN** CH73 8021 0000 0063 5406 0



### **VIA INTERNET**

Visitez **[FR.ALKARAMA.ORG/DONATE](https://FR.ALKARAMA.ORG/DONATE)** pour faire un don via **PayPal**

Le Yémen subit depuis 2009 régulièrement des attaques aériennes des Etats-Unis qui touchent quasiment toutes les provinces du pays. Les frappes de drones se sont multipliées ces dernières années et l'infrastructure nécessaire à ces opérations a été renforcée au Yémen mais aussi en Arabie Saoudite et à Djibouti. Depuis la première frappe aérienne en novembre 2002 jusqu'au mois de juillet 2013, les Etats-Unis ont effectué entre 134 et 234 opérations militaires au Yémen comprenant des frappes par avions, par drones ou l'envoi de missiles à partir de navires de guerre stationnés dans le golfe d'Aden. Le nombre de morts causés par ces frappes varie entre 1000 et 2000 selon les sources. A ce jour, ni les autorités yéménites, ni les autorités américaines n'ont avancé de chiffres de décès.

En 2012 et 2013, Alkarama s'est rendue sur plusieurs sites au Yémen, visites au cours desquelles elle a pu recueillir des témoignages de victimes d'attaques, de leurs familles et avocats. Alkarama a également pu mener des entretiens avec des représentants du gouvernement et des représentants de la société civile yéménites.

Ce rapport vise à présenter ces recherches, analyser la nouvelle stratégie des Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à la lumière du droit international et faire le point sur les réactions des Etats-Unis, des autorités et de la société civile yéménites face à cette grave dérive.

## LICENSE TO KILL

Pourquoi la guerre des drones américaine au Yémen viole le droit international